

Edmond et Suzanne BERNUS

DU SEL ET DES DATTES

Introduction à l'étude de la communauté
d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt

DU SEL ET DES DATTES

**Introduction à l'étude de la communauté
d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt**

**Cet ouvrage a été réalisé
dans le cadre des travaux de la RCP 203**

**« Dynamique sociale et organisation de l'espace
au Niger et au Dahomey »,**

sous la direction du Professeur P. Pelissier

Dépôt légal 3^e trimestre 1972

ETUDES NIGERIENNES N° 31

DU SEL ET DES DATTES

**Introduction à l'étude de la communauté
d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt**

Edmond et Suzanne BERNUS

**Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines
NIAMEY – 1972**

INTRODUCTION

Les pages qui suivent représentent l'ébauche d'un travail d'équipe entrepris fortuitement à la convergence d'enquêtes commencées indépendamment les unes des autres par des chercheurs appartenant à des disciplines - et à des formations de recherches - différentes (1).

Amenés à la suite de diverses circonstances, contingences matérielles et intérêt scientifique, à nous retrouver sur le même terrain, nous nous sommes vite aperçus de l'intérêt que présentait la communauté "Isawaghān" d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt, flots de vie sédentaire en région nomade, qui n'avaient jamais été étudiés. En effet, l'ethnocentrisme touareg des administrateurs, civils ou militaires, qui avaient travaillé dans cette région, avait relégué cette population non touarègue et quelque peu foncée de peau sous l'étiquette peu reluisante d'anciens esclaves de l'Askia Mohammed, en raison notamment de la langue parlée par les habitants, dont la parenté avec le songhay était évidente.

E. BERNUS, géographe à l'ORSTOM, étudie depuis une dizaine d'années les nomades de l'Azawagh. Vue du côté nomade (touareg essentiellement), l'étude des agglomérations d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt avait été abordée à plusieurs reprises, ainsi que celle des diverses sources salées de la région : important marché pour les nomades qui viennent y vendre du bétail et se procurer du mil apporté du sud par les caravanes, et dont la fréquentation fait plus que doubler ou tripler pendant l'hivernage, au moment de la "cure salée", où tous les nomades de l'Azawagh remontent avec leurs troupeaux dans les plaines au pied de la falaise de Tigiddit. Mais il convenait, à un moment donné, d'étudier In Gall et Tegidda du point de vue de leurs habitants.

De même, une étude des oasis et palmeraies de l'Aïr avait été commencée. La comparaison avec la grande palmeraie d'In Gall, sur le plan des techniques agraires, du régime foncier, etc... s'imposait.

L'attention de P.-F. LACROIX, linguiste, avait été attirée depuis plusieurs années sur certains dialectes parlés par des groupes

(1) et notamment la RCP 203, dirigée par le Professeur P. PELISSIER, et l'ERA 246, sous la responsabilité de P.-F. LACROIX.

nomades assimilés aux Touaregs, et dont la parenté avec la langue songhay ne pouvait, semblait-il, pas s'expliquer uniquement par des emprunts dus au simple voisinage. Après avoir étudié au cours de ses premières missions au Niger la tadaksahaq parlée par les Dahusahaq de la région de Ouallam et Filingué, son intention était de poursuivre ses recherches plus au Nord par l'étude de la tagdalt, parlée par les Igdalen, nomades également, et de comparer ces langues avec l'emghe-desie signalée par Barth en 1851 comme la langue parlée à Agadez, et avec la tasawag parlée à In Gall. A la suite de la découverte du Tarikh es Sudan, Barth avait émis l'hypothèse que l'explication de cette parenté linguistique se trouvait dans la conquête d'Agadez par Askia Mohammed.

S. BERNUS, ethnologue, s'intéressait au problème du rôle des villes de la zone soudanaise dans la composition d'une société pluri-ethnique. Agadez et In Gall, en raison de leurs liens supposés avec l'empire Songhay et de leur rôle dans le commerce caravanier transaharien offraient un sujet d'étude particulièrement riche.

Enfin, G. CALAME-GRIAULE, ethno-linguiste, dans le cours de son étude comparée de la littérature orale de la région soudanaise, poursuivait son recueil de variantes sur les thèmes les plus fréquemment rencontrés, dans un contexte linguistique et ethnologique suffisamment élaboré. En effet, les versions recueillies sur lesquelles il faut travailler d'ordinaire ne présentent pas toujours toutes les garanties souhaitables.

Des contingences matérielles, par ailleurs, (durée trop brève des missions obtenues, manque de crédits et de véhicules) nous obligèrent à nous regrouper et à établir, d'abord à Agadez, puis à In Gall, une base commune à partir de laquelle chacun d'entre nous poursuivait son travail personnel, en Octobre et Novembre 1970. Mais très rapidement, il devint évident que nos propos respectifs initiaux étaient largement dépassés, et que, partis en quelque sorte à la recherche d'Askia Mohammed, nous avions la surprise de ne pas trouver de traces bien nettes ou bien vivantes de son passage, mais par contre d'entrevoir déjà des éléments qui pourraient remettre en question les données communément admises concernant l'histoire du peuplement de cette région.

L'étude historique, linguistique, littéraire, socio-économique de cette isolat remarquable nous apparaissait comme devant être complétée impérativement par des fouilles archéologiques sur des sites déjà connus, tel celui d'Azelik, mais qui n'ont jamais été sérieusement et systématiquement prospectés ; de même, il pouvait être fructueux de faire appel aux techniques de pointe de l'anthropologie physique, en matière d'hématotypologie notamment, pour éclairer certaines hypothèses concernant l'origine des populations actuelles.

Jusqu'à ce jour, pour des raisons diverses, ce programme n'a pu être pris en considération par les instances des disciplines concernées.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il n'était pas inutile de publier ces premiers résultats de notre mission, très incomplets, et présentant plus de lacunes et de points d'interrogation que d'affirmations décisives.

Deux ans après notre première mission, deux d'entre nous auront sans doute la possibilité en 1972 d'effectuer un nouveau séjour de quelques semaines sur le terrain. Puisse nous cette fois convaincre préhistoriens, archéologues et anthropologistes de se joindre à nous.

(Cet ouvrage a été réalisé en étroite collaboration, en échangeant, comparant et discutant les matériaux recueillis par l'un et l'autre, ensemble ou séparément.

Toutefois les chapitres suivants ont été plus spécialement rédigés :

- par Edmond BERNUS, Maître de Recherches Principal à l'ORSTOM : *Le milieu physique - Le milieu humain - Les dattes - La circulation des biens.*
- par Suzanne BERNUS, Chargée de Recherches au CNRS : *Introduction - Les données historiques - La société Ingelshi - Le sel.*

Les deux derniers chapitres (Activités annexes - Les échanges commerciaux), ont été rédigés en partie par chacun d'entre nous.

La transcription des termes tazawaq dans le texte, et de la tradition orale rapportée en annexe a été établie par P.-F. LACROIX, Professeur à l'I.N.L.C.O.

Les documents cartographiques ont été réalisés par Y.PONCET).

NOTE SUR LES TRANSCRIPTIONS

Pour des raisons d'économie, la transcription employée pour les termes tasawaq, touaregs ou haoussas figurant dans le texte utilise un système simplifié évitant les signes diacritiques et les caractères spéciaux en usage dans les transcriptions linguistiques et les graphies officielles du touareg et du haoussa telles qu'elles ont été fixées après les travaux du Colloque de Bamako.

Le récit en tasawaq figurant en annexe a été au contraire transcrit selon un système de ce dernier type. Celui-ci ne saurait d'ailleurs être considéré comme définitif puisque l'analyse de cette langue n'est pas encore achevée, notamment en ce qui concerne les structures tonales et certains points de phonologie. C'est pourquoi on a par exemple préféré ne pas noter les tons et transcrire avec leur timbre contextuel certaines articulations vocaliques qui ne sont vraisemblablement que des allophones de phénomènes uniques. Selon l'usage généralement suivi, le redoublement du même caractère indique une longueur, vocalique ou consonantique.

Les équivalences à établir entre le corps de l'ouvrage (1) et l'annexe (2) sont les suivantes :

| 1 | 2 |
|----|-----------------------|
| t | t ou ṭ selon les cas |
| d | d ou ḍ selon les cas |
| sh | š |
| kh | x |
| gh | ɣ |
| ɛ | ə |
| e | e ou ɛ selon les cas |
| o | o ou ɔ selon les cas |

LE MILIEU PHYSIQUE

In Gall et Tegidda-n-tesemt se trouvent dans la dépression périphérique qui se développe dans les argiles de l'Eghazer, du pied de la cuesta gréseuse de Tigiddit jusqu'aux premiers contreforts de l'Aïr. Cette cuesta, cette falaise, bien marquée par un arc de cercle au Sud-Est d'In Gall, atteint sa courbure maxima à Marandet. Entre In Gall et Tegidda-n-tesemt, elle est morcelée, irrégulière, formant des avancées ou des retraits qui brisent la direction générale de la falaise ; des kori (1) dévalent de ces reliefs, et vont se perdre en direction du sillon de l'Eghazer wan Agadez, qui draine toute la dépression et se dirige parallèlement à la cuesta en direction d'In Abangarit, grossi pendant les orages de l'été des crues brèves mais souvent violentes d'affluents venus de la falaise comme de l'Aïr. Entre ces reliefs s'étend une plaine immense, argileuse, craquelée en saison sèche, ramollie en saison des pluies, où les véhicules s'enfoncent sans prise, jusqu'à ce que le soleil redonne consistance à l'argile. L'horizon sans fin frémit en mirages où l'on voit se refléter le moindre arbuste ou le chameau de passage, dont les lignes verticales prennent des dimensions sans proportion avec la réalité. Cette plaine est parsemée d'flots, avancées de la falaise de grès du Tegama (Continental intercalaire), buttes témoins résiduelles, qui se sont maintenues à la faveur d'un réseau de failles à orientation méridienne, qui dirige également les redents de la cuesta. Awalawel forme l'une de ces buttes, qui domine In Gall et que l'on voit poindre de loin à l'horizon, bien avant que le fortin, la ville ou le ruban sombre de la palmeraie n'apparaissent au voyageur.

D'In Gall à Tegidda-n-tesemt, la route s'éloigne de la cuesta pour traverser la plaine parsemée de ces flots rocheux qui en sont détachés : faisant presque corps avec la falaise, les pyramides tronconiques de Shin Neguran, à l'Est, la colline d'Anyokan à l'Ouest, au sommet incurvé et relevé à ses deux extrémités, puis à mi-parcours, cette fois à l'Est, la montagne d'Abatrakum, où des grottes abritaient, selon la légende, le géant Aliguran, sa soeur, son neveu et son chien. Non loin de là, les buttes de Gir Taziwin, "entre les pis", comme séparées par un coup de sabre, dont la tradition rapporte qu'un frère et une soeur

(1) kori, terme hawsa, synonyme de oued, généralement utilisé dans le Nord du Niger pour désigner les cours d'eau temporaires.

cherchant à savoir lequel possédait le plus de chameaux, firent passer successivement leurs troupeaux dans la faille : Dans le troupeau du frère, un chameau est mort, écrasé. Dans celui de la soeur, une chamelle pleine a mis bas, son ventre déchiré par la bousculade.

Enfin, près de Tegidda, un jeu assez serré de failles a permis le maintien d'une série de collines de grès, dont le dernier témoin oriental, la montagne d'Azuzza, se trouve au delà de l'Eghazer. Mais dans l'ilôt central, moins élevé, le grès apparaît à nu, et les sources, profitant de ces cassures, sourdent dans le creux des rochers à Tegidda et à Gelele, et dans une longue faille de près de 50 mètres de long à Azelik.

Les deux installations humaines fixes, à In Gall et Tegidda-n-tesemt, ont pu se développer grâce à leurs ressources en eau. A In Gall, on creuse le lit mineur du kori, et dans les ersan (sing. eres), trous d'un à deux mètres dans le sable, sourd une eau claire, filtrée par le sable. A Tegidda, l'eau issue du rocher, et aujourd'hui également d'un puits cimenté foré près du village, est saumâtre, guère agréable au goût, et le voyageur qui apporte avec lui ses provisions d'eau douce se voit sollicité comme pour une denrée précieuse.

Le climat d'In Gall est de type sahélien : c'est-à-dire que la saison des pluies est courte, concentrée en Juillet, Août et première quinzaine de Septembre, avec un maximum en Août. L'année est traditionnellement divisée en quatre saisons : la saison des pluies, la petite saison chaude qui la suit, avec un air encore assez humide, de mi-Septembre à mi-Novembre ; ensuite une saison froide, jusqu'à fin Février (moyenne des minima de 10°7 en Janvier à Agadez) ; une saison chaude de Mars à fin Mai, avec des températures dépassant souvent 40° (la moyenne des maxima est de 41°6 à Agadez, en Mai comme en Juin), et enfin un mois de Juin de transition, où les pluies peuvent parfois survenir selon les années : c'est la période d'attente. Les pluies arrivent sous forme d'orages extrêmement violents, presque toujours précédés par un brutal vent de sable : un mur noir ou rouge apparaît à l'horizon, en quelques minutes le soleil disparaît, et un vent d'une violence extrême porte un sable fin qui s'introduit partout et rend la visibilité quasiment nulle. Après le sable, la pluie tombe avec une grande force.

Les kori qui dévalent de la falaise de Tigiddit roulent pendant quelques heures un flot bouillonnant qui interdit tout passage : bien des chameliers qui voulaient traverser le kori d'In Gall ou celui de Shimu-ménin ont été emportés avec leurs montures. Et l'on verra plus loin comment ces crues ont modifié la palmeraie d'In Gall, en arrachant les quartiers de dattiers des rives convexes.

Autre conséquence de ce climat, les salines de Tegidda-n-tesemt, installées dans les creux des déblais de terre stérile, véritables "terrils", sont ennoyées à chaque saison des pluies, et la production

du sel est interrompue. A partir du mois d'Octobre, il faut patiemment reconstruire les bassins salants, écroulés, et en partie submergés.

A ce climat nord-sahélien, sec et irrégulier, (il tombe en moyenne 164,4 mm de pluie à Agadez, mais en 1948, on nota seulement 54,8 mm, alors qu'au contraire, en 1953, il tomba 287,6 mm), correspond une végétation très pauvre : autour d'In Gall, les arbres, en dehors des dattiers et des tirza (*Calotropis procera*), petits arbustes à grosses feuilles épaisses, sont très rares, et il faut se rendre à une dizaine de kilomètres pour trouver des acacias dignes du nom d'arbre. A Tegidda, à 80 km plus au Nord, la végétation est encore beaucoup plus pauvre, et on imagine la difficulté qu'il y a pour se procurer du bois de chauffe ou de charpente, pour la construction des maisons, ou même des branchages d'épineux pour la confection des enclos des parcelles de la palmeraie.

In Gall et Tegidda-n-tesemt se trouvent donc dans une région déjà pré-saharienne : région de plaines argileuses aux horizons infinis, sur lesquels se détachent des buttes de grès, sentinelles avancées de la falaise de Tigiddit. Région de contrastes entre les kori concentrant des eaux tumultueuses pendant quelques heures, l'argile molle empêchant tout passage, et les lits de sable sec, les plaines craquelées où le vent arrache une fine poussière qui souvent se concentre en tourbillons à axe vertical, colonne montant haut dans le ciel, en se déplaçant rapidement. Région où la saison des pluies donne la récolte des dattes, alors qu'elle interdit la production du sel. Ce contraste accorde entre elles ces deux activités, ces deux productions complémentaires : les dattes et le sel.

II

LE MILIEU HUMAIN

Tegidda-n-tesemt et In Gall forment deux flots sédentaires dans une région occupée uniquement par des nomades. On peut distinguer ceux qui résident en permanence au voisinage d'In Gall de ceux qui viennent temporairement des circonscriptions méridionales, à l'occasion de la "cure salée". Les premiers, qui dépendent administrativement du poste d'In Gall ou de la Préfecture d'Agadez, ont tissé des liens étroits avec les sédentaires. Deux groupes appartiennent aux nomades de l'Aïr et vivent en saison sèche au Sud de Tegidda-n-tesemt. D'autres tribus, qui peuvent être rattachées aux Kel Ahaggar, vivent en général plus au Nord, bien que les terrains de nomadisation des uns et des autres interfèrent.

Les Kel Aïr rassemblent les Igdalen et les Kel Fadey. Les premiers sont des religieux qui possèdent une parenté linguistique avec les habitants d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt : leur langue, la tagdalt offre de nombreuses similitudes avec la tasawaq des sédentaires, où s'associent les termes et les formes d'origine tamasheq et songhay.

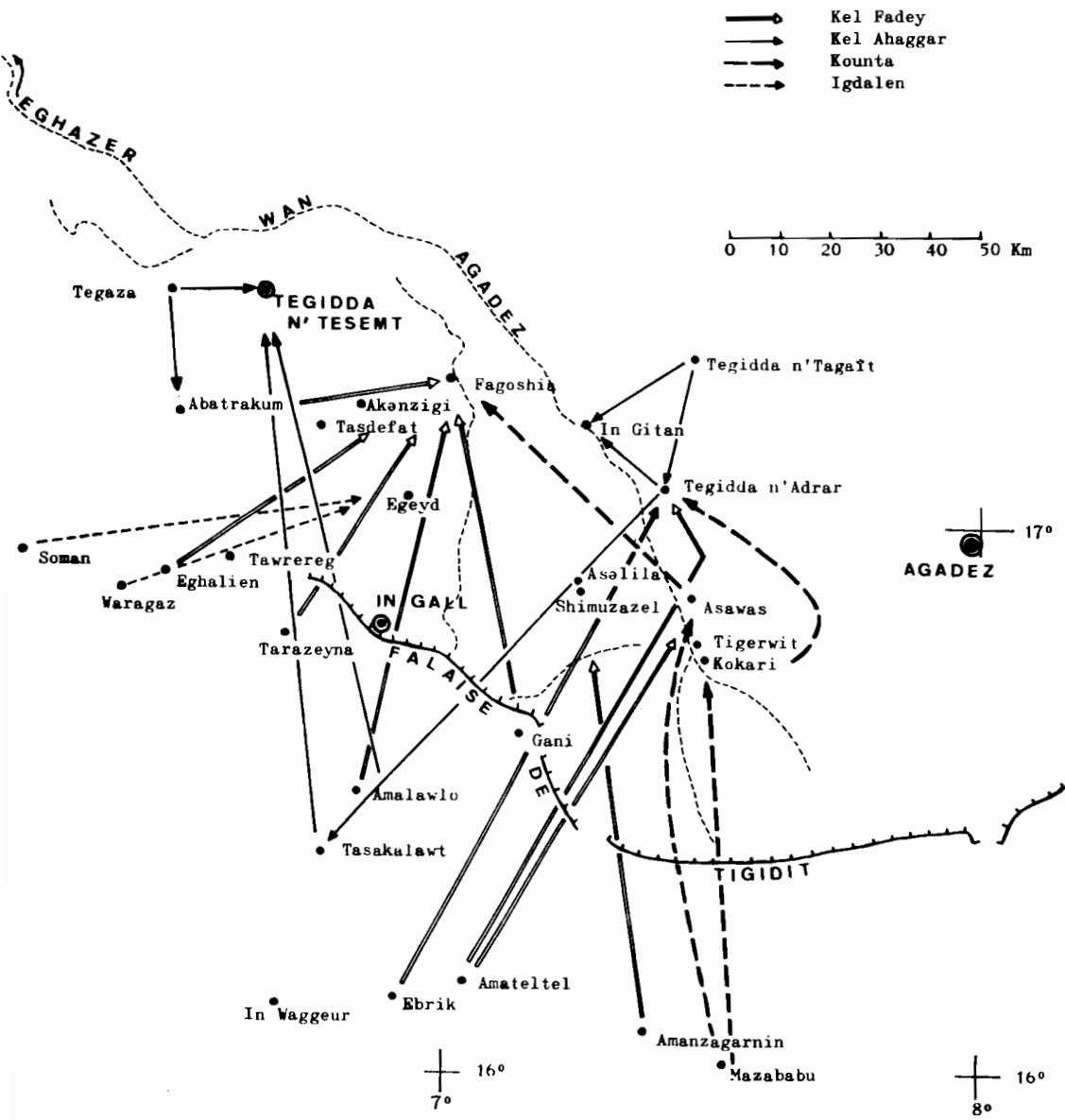
Les seconds sont des guerriers qui forment une confédération politique autonome, dirigée par un amenokal. Ils ont participé à des guerres et à des rezzous innombrables, se sont souvent rebellés contre le Sultan d'Agadez (cf. Barth, 1972, p. 123), faisant parfois cause commune avec les Iullemeden Kel Dinnik de l'Azawagh, et passaient pour de redoutables pillards aux yeux des premiers explorateurs et des militaires de l'administration coloniale.

Igdalen et Kel Fadey (1) possèdent certains traits caractéristiques des nomades de l'Aïr, tel l'usage de la tente en nattes qui s'oppose à la tente en peaux de leurs voisins du Sud, les Iullemeden, ou du Nord, les Kel Ahaggar.

Entre In Gall, In Abangarit et Tegidda-n-tagait, nomadisent les Kel Ahaggar : certaines tribus (Kel Rebsa, Tegehe-n-efis, Ikaramayen, Isokonuten, Ighallaman, groupés par l'Administration sous le nom de "Hoggar de l'Aïr, arrivés au siècle dernier, sont désormais intégrées aux populations de l'Aïr. Les Taitoq, l'une des trois tribus nobles

(1) Les Kel Fadey sont originaires de l'Ahaggar, qu'ils ont quitté pour l'Aïr, où ils ont longtemps séjourné (à Fadey, au N. d'Iferwan), avant de venir s'établir dans la région d'In Gall.

Fig.2: AIRE DE NOMADISATION DES PASTEURS DE LA REGION D'IN GALL



de l'Ahaggar (1), ont abandonné l'Algérie depuis le début du siècle, et ont été recensés à Agadez depuis 1934. Enfin les Ibotenaten et les Itegeynaten, qui vivent en permanence au Niger, sont toujours rattachés administrativement à Tamanrasset, et complètent ce tableau d'Ihaggaren. Ils forment la dernière vague de ce courant presque ininterrompu du Nord vers le Sud des populations sud-sahariennes.

A ces groupes touaregs, il faut ajouter deux groupes arabophones administrativement distincts, les Kunta I et II, qui nomadisent à l'Ouest de Tegidda-n-tesemt, au contact des Kel Fadey.

Les Igdalen ne forment pas un groupement politique autonome. Eparpillés dans plusieurs régions, chaque fraction s'est rattachée à une tribu de l'aristocratie guerrière voisine. On trouve des Igdalen dans l'arrondissement de Tanout comme dans celui de Tchîn Tabaraden. Les uns sont devenus dépendants des Immuzurag, les autres des Ikherkheren, tout en conservant leurs caractéristiques culturelles et linguistiques propres. Les Igdalen de la région d'In Gall, qui relèvent de l'autorité du sultan d'Agadez, sont divisés en deux "tribus" : Kel Tofey et Kel Amdit (2). Les premiers forment deux unités distinctes, nomadisant séparément. L'un des groupes, avec le chef général des Kel Tofey, Ghabdwan, vit au sud d'Asawas, à Kokari, non loin du barrage de Tigerwit qui forme une grande étendue d'eau pendant plusieurs mois. La seconde fraction Kel Tofey nomadise au Sud de Tegidda-n-tesemt, autour d'Akénzigi. Les Kel Amdit vivent en saison sèche plus au Sud, sur le plateau de grès du Tegama, près du puits de Mazababu.

| IGDALEN | Saison sèche | Hivernage |
|-----------|-------------------------|--------------------------------|
| Kel Tofey | a) Asawas - Kokari | Fagoshia Tegidda-n-adragh |
| Kel Amdit | b) Akénzigi Mazababu | Tasdefat Tigerwit Asawas |

(1) avec les Kel Ghela et les Tegehe Mellet.

(2) l'un des quartiers d'Agadez se nomme Amdit, en relation précisément avec les Igdalen.

Les Kel Fadey constituent une confédération où une poignée d'imajeghen, relevant de deux tribus suzeraines (Irelgawen et Iderawan), commandent à de nombreuses tribus imghad. L'amenokal des Kel Fadey, qui appartient à la tribu des Irelgawen, est Sidi ag el Kabus, vieillard immense au visage parcheminé. Les terrains de parcours de ces différentes tribus sont les suivants :

| Nom | Saison sèche | Hivernage |
|-------------|------------------------------------|--|
| Irelgawen | Tarazeyna | Fagoshia |
| Idergalen | Ebr̄rik | { Shimuzazel Tegidda-n-adragh |
| Ifareyen | Gani | { Shimuzazel Fagoshia Tegidda-n-tesemt |
| Itagan | Tawrereq | { Fagoshia Tegidda-n-tesemt |
| Igameyen | Maraqad Azouza Tezawin | Fagoshia |
| Ibuktuten | Amateltel | { Shimuzazel Asawas Tegidda-n-adragh |
| Kel Tamesna | Aman Zaggarnin | { Shimuzazel Aselila Tegidda-n-tesemt |
| Isagarasan | Amateltel | { Shimuzazel Aselila |
| Ikherkheren | Eghalien Tawrereq | Fagoshia |
| Izeliten | Amalawlao | Fagoshia |
| Iburgalen | Amateltel ----- Amalawlao ----- | Asawas, Teg-n-adr. Fagoshia |

Les Kel Ahaggar

| Noms | Saison sèche | Hivernage |
|---------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Kel Rebsa | Tegidda-n-adragh Tegidda-n-tagaft | In Gitan |
| Ighallaman | id. | id. |
| Ikaramayen | id. | id. |
| Isokonuten | id. | id. |
| Tegehe-n-efis | id. | id. |
| Taitoq | { Tegaza { In Abangarit | { Tegidda-n-tesemt { Abatrakum |

Les Kunta

| | | |
|----------|---------|-------|
| Kunta I | Somam | Egeyd |
| Kunta II | Waragaz | Egeyd |

Tels sont les groupes qui nomadisent toute l'année dans la région d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt (1), et qui sont rejoints à partir du mois d'Août jusqu'à la fin du mois de Septembre par les Iullemmeden, les Kel Gress, et depuis quelques années, par les Peuls nomades. Tous ces étrangers viennent abreuver leurs troupeaux aux sources salées, et apportent une animation temporaire à la région. Ces plaines désertes voient soudain d'immenses campements, entourés de leurs troupeaux, s'éparpiller entre la falaise de Tigiddit et les premiers contreforts de l'Air. Dès le mois d'Octobre, plus rarement de Novembre, la contrée se vide et les plaines restent parsemées des piquets de tente abandonnés, seules traces des campements désertés.

(1) Voici les chiffres de populations fournis par les recensements administratifs : In Gall : 1677 - Kel Fadey : 3596 - Hoggar (Kel Ahaggar) : 1600 - Kunta : 1032 - Igdalen : 2417 - Peuls : 725 - Sédentaires (Tegidda n tesemt) : 385, soit au total moins de 12.000 personnes.

III

LES DONNEES HISTORIQUES

Les indications - très pauvres - que l'on trouve dans la littérature sont en contradiction avec les traditions que nous avons relevées en 1970, et l'on s'explique mal la raison de ces lacunes ou de ces divergences.

Barth signale la palmeraie d'In Gall, mais ne la visite pas, et commet à son sujet une erreur qui sera vraisemblablement à la base de ce que les auteurs suivants ont répété sans vérifications réelles.

En effet, un rapprochement s'était fait dans l'esprit de Barth entre la tribu des Igdalen, dont il rencontra quelques représentants pendant son séjour à Agadez, et qui le frappèrent beaucoup, et le nom de la ville d'In Gall. L'apparente identité de consonance entre les deux renforça sa conviction, établie sur le fait que les Igdalen et les gens d'In Gall, comme les habitants d'Agadez, parlaient un dialecte songhay (1).

On a déjà expliqué ailleurs (2) comment tous les auteurs ont, semble-t-il avec quelque légèreté, à partir d'une lecture superficielle et incomplète du texte de Barth, d'une interprétation des Tarikh qui est actuellement remise en cause (3), et sans enquête approfondie sur place, considéré comme définitivement établi que les habitants d'In Gall - et une partie au moins de ceux d'Agadez - étaient les descendants des colons laissés par Askia Mohammed.

Urvoy ne donne pas d'indication sur la fondation d'In Gall. Il ressort de ce qu'il écrit, de façon assez vague, qu'In Gall était située sur la piste caravanière Gao-Aïr-Egypte, particulièrement florissante à l'apogée de l'empire Songhay (XVI^e siècle).

Quant à Tegidda-n-tesemt, Urvoy fait remonter sa création au milieu du XVIII^e siècle. "Les centres de la région étaient à ce moment In Gall et Azelik, sur les bords de l'Irager d'Agadez, à 75 km au Nord

(1) Barth - Bernus, 1972, p. 137

(2) Ibid. p. 178

(3) Levzion, 1970 : au terme d'une analyse minutieuse des divers manuscrits du Tarikh el Fettach, cet auteur arrive à la conclusion que les manuscrits en notre possession ont été manipulés et complétés au XVIII^e siècle sur l'ordre de Sheku Amadu.

d'In Gall et une vingtaine à l'Ouest (*sic*) de Tegidda. In Gall était habitée par le reste des populations Songhay du temps d'Askia, qui vivaient des produits de la palmeraie. Azelik était formé des gens de la tribu des Inasofanes, qui vivaient d'élevage", et plus loin : "le mouvement créé par cette découverte redonna à In Gall une importance perdue depuis deux siècles que la route de Gao était abandonnée .."(1).

Les traditions que nous avons recueillies ne permettent pas, en l'état actuel de nos informations, de fixer avec quelque certitude une date pour la fondation d'In Gall et de Tegidda. Il en ressort néanmoins que Tegidda serait plus ancienne et In Gall plus récente que ne le laissent croire les auteurs comme Urvoy.

Ces traditions (2) font référence à une période assez longue qui aurait précédé la fondation d'Agadez (que les Chroniques d'Agadez fixent dans la seconde partie du XV^e siècle), et même le Sultanat (1405 de notre ère) (3) période au cours de laquelle la ville d'Azelik aurait atteint son apogée :

"Azelik était la capitale d'un pays qui allait de Berkot à Tegidda et Aderbissinat. Les gens qui l'habitaient étaient des Inusufa (ou Imesufa). Ils venaient de l'Ouest. Ils partageaient le pouvoir avec les Imesdraghen, venus de Fez. Vivaient aussi avec eux certaines tribus telles que les Imeskikian, les Kel es Suk, et bien d'autres encore. Les gens d'Azelik vivaient dans des maisons construites, et non sous la tente. Mais la ville d'Azelik n'avait pas de birni, de muraille qui l'entoure. Les habitants étaient riches, parce qu'ils commercialisaient un métal rouge, nommé agheri, qu'ils tiraient de la ville elle-même. Mais actuellement, on ne sait pas très bien où se trouvait le gisement".

La tradition de la découverte des salines est à peu de choses près semblable à celle qui fut recueillie par Abadie (p. 276) et qui est reprise par Urvoy (p. 186), qui y ajoute la date de 1750, ce que nos données, pour le moment, ne permettent ni d'infirmer, ni de confirmer. Tout au plus peut-on s'étonner que ces sources aient été découvertes si tardivement, dans une région parcourue en tous sens depuis des siècles par les caravanes et les éleveurs nomades, et où les points d'eau sont si rares. De plus, comme le fait remarquer très justement Lhote (4), l'importance des déblais implique une exploitation plus ancienne que le XVIII^e siècle, et il serait sûrement possible d'obtenir une idée plus juste de l'ancienneté du site par des fouilles sur l'emplacement du village. Par contre, la mesure du volume des déblais,

(1) Urvoy, 1936, p. 186

(2) Voir annexe p. le texte recueilli et transcrit par P.-F. Lacroix.

(3) Urvoy, 1934.

(4) Lhote, 1955, p. 368.

préconisée par le même auteur, risque de donner des résultats plus douteux, du fait qu'au bout d'un certain temps, c'est la même terre qui est reprise à la base de la colline de déblais pour fournir à nouveau la matière première.

"Un jour, une vieille captive qui faisait paître ses vaches les suivit jusqu'à un emplacement vaseux qu'elles semblaient affectionner particulièrement, bien qu'il n'y poussât rien. Remarquant une substance blanche dans la boue piétinée par les animaux, elle en ramassa quelques fragments qu'elle attacha dans un coin de son pagne, après y avoir goûté.

De retour à la maison (à Azelik), elle ajouta un peu de cette poudre blanche à la viande qu'elle avait fait cuire pour ses maîtres. Ils trouvèrent le mets succulent, la questionnèrent, et elle les mena à l'endroit qu'elle avait trouvé. C'est depuis ce temps-là que l'exploitation des salines a commencé".

C'est Barth qui le premier établit l'hypothèse que la Takedda décrite par Ibn Batutah (1) et signalée par Ibn Khaldun (2) pourrait être la Tegidda proche d'In Gall (3), mais sans se perdre en conjectures. Urvoy écarte cette hypothèse en deux coups de plume, "les salines n'ayant été découvertes qu'au XVIII^e siècle", et s'en tient quant à lui à l'hypothèse Takedda = Tegidda-n-adrar, "la tradition orale d'In Gall veut qu'on ait autrefois trouvé du cuivre à Tegidda-n-adrar" (4).

Or, en fait, des échantillons de cuivre, natif, sous forme de scories ou déjà travaillé, ont été trouvés, non seulement à Tegidda-n-adrar, mais en plusieurs autres endroits de la région, et notamment aux environs immédiats d'Azelik et dans la région de Marandet, et les hypothèses n'ont pas manqué pour situer Takedda ici ou là (5).

Citons à ce propos la théorie de Lhote qui, s'il retient pour sa part l'hypothèse Takedda = Tegidda-n-tesemt, conteste absolument que le cuivre ait été l'industrie pratiquée à Takedda. Selon lui, la description d'Ibn Batutah s'applique parfaitement à la fabrication du sel de Tegidda, telle qu'elle se pratique encore actuellement sous nos yeux, et c'est une erreur du copiste qui aurait transformé par la suite le "sel" en "cuivre" (6).

(1) Ibn Batutah, 1843, IV, p. 441.

(2) Ibn Khaldun.

(3) Barth-Bernus, 1972, p. 137-138.

(4) Urvoy, 1936, p. 157.

(5) Mauny, 1953, 1954, 1961.

(6) Lhote, 1955, p. 368.

En attendant que les arabisants de notre équipe, G. Calame-Griaule et P.-F. Lacroix aient procédé à un examen minutieux des divers manuscrits utilisés pour les traductions de ces auteurs, nous pouvons tout de même faire ressortir quelques points que cette théorie laisse sans explication :

- un passage, même très superficiel sur le site d'Azelik, permet de ramasser une quantité proprement incroyable de scories et même de cailloux portant des nodules de cuivre natif.

- la tradition garde le souvenir très précis de l'extraction d'un métal (agheri), qui n'est nullement confondu avec le sel (tesemt).

- cette exploitation du sel, dans la tradition, est postérieure à l'installation à Azelik, et considérée comme une activité économique annexe. La datation du début de l'exploitation serait ici importante, du fait qu'Ibn Batutah effectua son voyage vers 1350 de notre ère.

Le site d'Azelik se trouve à 17 km environ au N-E de Tegiddan-tesemt. On y trouve des sources très faiblement salines, situées, comme à Tegiddan-tesemt ou à Gélélé, dans des failles du grès qui affleure en grandes dalles, et qui sont fréquentées par tous les nomades de la région (Kel Fadey et Igdalen) aussi bien que par ceux venus du Sud (Iullemeden "Tegareygarey") au moment de la cure salée d'hivernage, ou du Nord (Ihaggaren). La densité des vestiges d'occupation humaine (tumuli, cimetières d'époques diverses, tessons de poteries, tant en surface qu'en profondeur, meules dormantes, industries lithiques, foyers, ruines de constructions de pierres, scories très abondantes) sont d'une telle importance que, compte tenu des traditions orales recueillies par ailleurs, il serait indispensable d'ouvrir là un chantier de fouilles sérieux, et non se contenter, comme cela a été le cas jusqu'ici, aussi bien de la part des nomades qui y cherchaient des bijoux, que des voyageurs et "chercheurs" de passage, d'y ramasser quelques cailloux ou tessons.

Quoi qu'il en soit, et jusqu'à ce que l'archéologie puisse nous apporter des éléments de réponse, la tradition orale maintient que c'est sur le site d'Azelik que se trouvait une métropole importante, qui régnait sur des populations considérées par tous les auteurs comme les plus anciennement établies dans la région, et notamment les Igdalen, que l'on s'accorde généralement à considérer comme les plus anciens vestiges de la première vague d'immigration berbère, les Lissawan, les Imeskikian et les Iberkoreen (1).

Quant aux Inusufa (pourtant cités par Abadie et Urvoy, le second reprenant le premier (2)), il paraît proprement incroyable que

(1) Iberkoreen : cette tribu a disparu en tant que telle. Mais ce terme sert communément à désigner, dans l'Azawaq, des maraboutiques dont l'Islam paraît superficiel, ou qui sont reconnus comme peu instruits. Cela peut être interprété comme un souvenir d'une tribu installée dans le pays avant la pénétration de l'Islam. Lacroix suggère l'étymologie suivante pour Iberkoreen, Balkoray et autres transcriptions : boro kworey (cf. zarma : boro kwaray, "homme blanc").

(2) Abadie, 1927, p. 276, Urvoy, 1936, p. 186.

personne n'ait songé à faire de rapprochement entre eux et les Imoussoufanes qui vivaient auprès des premiers sultans d'Agadez, et qui sont nommés dans les Chroniques (1), et les Mesufa ou Messoufites, cités à travers tout le Sahara comme faisant partie de la grande nation des Sanhadja ou Zemadja, et que l'on retrouve depuis le Haut Moyen-Age à Sijilmassa, à Walata, à Azogga, à Tombouctou et jusqu'au Gober, si l'on en croit Edrisi, Ibn Haukal, Ibn Batutah, Ibn Khaldun, Léon l'Africain, tous auteurs longuement paraphrasés par Barth, Rodd, Delafosse, Urvoy, Bovill, entre autres.(2).

Mais si l'on admet l'hypothèse selon laquelle les habitants d'Azelik et leurs descendants actuels représenteraient l'ultime poussée vers l'Est de cette très ancienne vague d'immigration, ce que les recherches linguistiques en cours semblent également suggérer, la question de leurs liens avec le Songhay se trouverait repoussée singulièrement dans le passé.

En effet, Igdalen, habitants d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt, et, jusqu'à une date récente, habitants d'Agadez, parlent des langues assez proches les unes des autres, que l'on peut qualifier de "mixtes" tamasheq-songhay, et dont les formes songhay, en particulier sont souvent très archaïques. Ces langues seraient à rapprocher d'autres dialectes parlés ailleurs - et notamment de la tadaksahag parlée par les Dahusahak de la région de Ouallam et Filingue.

Signalons aussi le dialecte aux multiples formes songhay décrit par D. Champault dans son ouvrage sur l'oasis de Tabelbala, située au Sud de Sijilmassa (3).

Tous ces indices nous conduisent à nous poser la question suivante : avec les Inusufa d'Azelik, ne sommes-nous pas en présence des derniers vestiges de la grande vague de migration des Sanhadja, Lemta et Lemtunà, qui auraient été à l'origine des grands empires soudanais, Mali et Songhay ? C'est à y répondre que seront consacrés nos recherches ultérieures.

Vers le XI° ou XII° siècle, selon les travaux existants, et notamment ceux de Delafosse, Rodd et Urvoy (4), se situe l'arrivée massive de la confédération des Sandal, venus d'Aujila, oasis de Cyrénaïque, et composée de cinq tribus groupées sous l'autorité des Itesen.

(1) Urvoy, 1934, p. 154.

(2) cf. en particulier : Ibn Batutah, 1843, IV, pp. 378, 430, El Bekri, 19, p. 284, Ibn Haukal, 1842, p. 67 et 84, Edrisi, 19, p. 69, Delafosse, 1912, I, p. 181 - Rodd, 1926, Chap. XI - Urvoy, 1936, pp. 27 et 141 - Bovill, 1958, p. 53.

(3) Champault, D. 1969, p.

(4) Rodd, 1926, Chap. XII, Urvoy, 1936, p. 146.

Les Kel Gress les suivirent de près, et il semble bien que ces vagues successives d'immigration berbère, furent à l'origine des dissensions qui commencèrent à s'élever parmi les tribus vivant à l'intérieur et sur les pourtours du massif de l'Aïr, et devenues trop nombreuses et trop turbulentes pour que l'hégémonie d'Azelik soit acceptée sans contestation. Aussi, ne pouvant se mettre d'accord pour accepter la suprématie de l'une d'entre elles, et pour faire échec au pouvoir jugé trop fort des Inusufa et des Imesdraghen, les autres tribus décidèrent-elles d'aller chercher ailleurs un chef étranger qui serait un arbitre, mais dont la condition ne porterait pas ombrage aux prérogatives que les nomades entendaient maintenir à tous prix.

Nous avons recueilli des traditions qui diffèrent légèrement, en ce qui concerne cette décision de se donner un souverain étranger, et pour l'instant, il est difficile de conclure si elle fut prise avec l'accord, plus ou moins forcé peut-être, d'Azelik, ou au contraire, si cela fut un acte d'hostilité et une marque d'indépendance de la part d'une partie au moins des vassaux d'Azelik. Ceci est l'un des points qu'il faudra tenter d'élucider.

Nous n'entrerons pas ici dans la discussion à propos de l'origine "turque" ou soudanaise, du Sultan de l'Aïr, qui a été abordée ailleurs, et qui est loin d'être encore résolue.(1)

D'une façon générale, il est admis que la fondation du sultanat est antérieure à celle de la ville d'Agadez, et que le sultan mena pendant un certain temps une existence quasi nomade. Il semble toutefois que les gens d'Azelik espèrent de la sorte maintenir malgré tout leur hégémonie sur les tribus nomades, en prenant auprès du nouveau sultan un rôle prépondérant, dont ils espéraient bien tirer profit, en agissant sur les Sandal par son intermédiaire (cf. Chroniques d'Agadez sur le rôle des Imoussoufanés qui construisirent le palais et pouvaient seuls demeurer auprès du Sultan). Mais seul ou aidé des Sandal, celui-ci essaya de se débarrasser de ces "conseillers" protecteurs un peu trop encombrants, et entreprit de réduire Azelik demeurée trop puissante.

Une série d'expéditions furent lancées contre la ville, qui résista victorieusement pendant longtemps. Plusieurs sultans d'Agadez y auraient laissé la vie." Voyant qu'il ne pouvait venir à bout d'Azelik, le sultan d'Agadez a envoyé une lettre à celui du Bornu, aux sept états Hawsa, et au Gwändu, en leur demandant de prier avec lui pour qu'il puisse vaincre les gens d'Azelik. Pendant sept ans, ils ont ainsi prié. Il n'y avait pas de guerre, on priait seulement. Puis, la septième année, les marabouts ont dit que le temps était venu d'attaquer. Pendant trois mois les gens du Sultan se sont préparés : il y avait les Itesen, les Kel Ferwan, les Kel Owey, les Ikaskazan, et bien d'autres tribus encore.

(1) cf. notamment Rodd, 1926 et Barth-Bemus, 1972, pp. 163 sq.

Ils sont partis vers Azelik, et ils ont pris la ville par surprise. La plupart des hommes étaient absents, à la chasse, ou gardaient les troupeaux. Tous ceux qui étaient sur place ont été tués. Seuls deux enfants ont échappé au massacre : un garçon Amasdragh et une fille Tanasafut. Le Sultan les a confiés à une vieille captive, en lui disant de les élever. Quand ils seront devenus grands, ils se marieront, et l'on donnera le turban de la chefferie au garçon."

Devant l'effondrement du pouvoir d'Azelik, les tribus dépendantes qui ne voulurent pas se soumettre au Sultan d'Agadez se dispersèrent vers le Sud et l'Ouest. On retrouve en particulier les Lisawan dans la région de Keita. A Tamaske, et à Kalfou se seraient réfugiés certains Imesdraghén et Inusufa, alors que d'autres fuyaient jusqu'à Gao et même Tombouctou, où dit-on, on retrouve encore leurs descendants de nos jours.

"Les deux enfants et la captive allèrent s'installer à Tegidda, où se trouvaient également ceux qui avaient échappé au massacre parce qu'ils travaillaient aux salines au moment de l'attaque de la ville." La petite communauté de survivants, installée à Tegidda-ntesemt, avait perdu toute sa superbe, et ne représentait plus une menace pour le Sultanat de l'Aïr, pour les Kel Gress et les Kel Owey, qui étaient devenus en fait les véritables maîtres du pays. De cette période peut être datée le début de l'importance d'Agadez sur le plan commercial, quand elle eût remplacé Azelik (Takedda?) détruite.

A peu près à la même époque - du moins selon la tradition orale - arrivèrent dans la région d'Agadez deux Sherif venus de la Mecque, avec leurs deux serviteurs noirs". Ils ont fui la ville sainte, quand elle a été attaquée et détruite (?). Ils ont emporté avec eux des plants de dattiers, et partout où ils passent, ils essaient de les planter : ils font un trou, y placent leurs rejets de palmiers, et le rebouchent. Hélas, nulle part il n'y a assez de terre pour reboucher le trou. Ils s'en vont donc chercher toujours plus loin. Arrivés au bord du kori d'In Gall, ils procèdent une fois de plus de la même façon. Et pour la première fois, non seulement le trou est complètement rebouché avec la terre, mais il en reste encore tout un tas à côté. C'est la preuve que cette terre légère convient au palmier dattier de Médine.

Décidés à s'installer là pour y demeurer définitivement, et se consacrer à la culture du dattier, les Isherifen vont trouver le Sultan d'Agadez et lui demandent à acheter l'emplacement. Le Sultan leur dit de s'y installer librement, car il n'est pas coutume d'acheter la terre dans ce pays. Mais les Isherifen veulent, dans ce pays de nomades, que leur droit ne puisse être contesté dans l'avenir, et insistent pour payer en or au Sultan la reconnaissance de leurs droits présents et à venir sur le site d'In Gall, "à cause de nos enfants". Le prix payé varie selon les informateurs : il s'agit du contenu d'un - ou de trois - sac de cuir fait dans le cou d'un chameau, et rempli

d'or. Ce faisant, ils se mettaient par la même occasion sous la protection du Sultan.

Puis ils s'installèrent et commencèrent la plantation des dattiers. En se déplaçant dans les environs pour faire paître leurs troupeaux, ils rencontrèrent les gens de Tegidda, au lieu-dit Tebangam, au pied de la falaise de grès, à l'Ouest d'In Gall, et échangèrent avec eux du sel contre des dattes. Les Isawaghen apportaient aussi des pierres jaunes (makara), que les femmes nomades réduisent en poudre au pilon et qu'elles utilisent comme fard. Ces pierres étaient échangées contre du sel et des cauris.

Ces transactions établies, des mariages eurent lieu entre eux, et progressivement, Imesdraghen et Inusufa désertèrent le site inhospitalier de Tegidda-n-tesemt, pour s'installer de façon permanente à In Gall (1)".

Comment situer ces événements par rapport aux repères à peu près sûrs dont nous disposons par ailleurs, et qui sont : l'installation du premier sultan (1405 de notre ère d'après les Chroniques d'Agadez), le voyage de Léon l'Africain, (début du XVI^e siècle) et le règne d'Askia Mohammed, (1493-1528), son pèlerinage à la Mecque (1495-97) et sa (ou ses) "conquête" éventuelle de l'Afr (Tarikhs el Fettach et es Sudan) ?

Nous serions tentés, si l'on s'en tient à une version littérale de la tradition orale, de les situer au cours du XV^e siècle, la ville d'Agadez n'ayant pu commencer à prospérer qu'une fois la puissance d'Azelik décapitée.

Mais il est possible également que la fondation d'In Gall, telle qu'elle nous a été rapportée, soit postérieure, et que la relative unité de temps au cours de laquelle se serait constituée la communauté Ingelshi, (c'est-à-dire la destruction d'Azelik, la fondation d'In Gall et l'alliance des deux bourgades), ne soit en réalité qu'une reconstitution quasi mythique a posteriori, et que ces divers événements se soient étalés sur une période plus longue, et selon un cursus discontinu.

Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de proposer une hypothèse chronologique vraiment satisfaisante. Nous ferons simplement quelques remarques qui nous ont été suggérées par notre enquête sur le terrain à propos des théories élaborées par les auteurs précédents.

(1) Selon nos informateurs, le nom d'In Gall serait une déformation récente du nom tungul, qui signifie en tazawag l'antimoine utilisée pour le maquillage des yeux. Nous n'avons pas trouvé d'autre étymologie plus satisfaisante.

Comme à Agadez, le peuplement "songhay" d'In Gall est généralement imputé pour l'essentiel à Askia Mohammed. Or, à notre grand étonnement, nous n'avons pu trouver aucun témoignage d'une quelconque origine songhay d'une partie de la population. Personne ne s'est présenté à nous comme l'un des descendants de l'Askia ou de ses compagnons, ce qui est bien surprenant, quand on pense au souvenir vivant laissé par ce grand monarque sur les bords du Niger, dans la région d'Ayorou ou de Téra notamment. Ce n'est pas spontanément que nos informateurs en ont parlé, et voici la seule tradition un peu cohérente que nous avons relevée. Elle a d'ailleurs déjà été rapportée dans notre étude sur Agadez (1).

"Askia Mohammed était un grand marabout, qui a quitté l'Ouest et est passé par ici en allant à la Mecque.

Lorsqu'on a appris la nouvelle de son approche, le Sultan d'Agadez lui a écrit une lettre pour lui dire de ne pas dépasser l'endroit où il est arrivé (au Nord d'In Gall), sans dire où il va et pourquoi il est venu. Car les gens n'avaient pas confiance, ils avaient peur qu'il soit venu pour faire la guerre. Mais il a répondu qu'il venait pour le Pèlerinage, pour la paix seulement. Les gens d'Agadez ont acheté des esclaves quand il a séjourné dans la ville sur le chemin de la Mecque. Mais quant à nous, nous ne savons rien de son retour". (Information Saghid Chibba, Shérif, ancien alqali).

Loin d'une conquête éclatante et victorieuse, les traditions relevées à Agadez font état de la situation gênée dans laquelle se serait trouvé l'Askia au moment de son passage à Agadez, (est-ce à l'aller ou au retour?), et qui l'aurait poussé à se débarrasser sur place d'un certain nombre de bouches inutiles, trop fatiguées et malades pour poursuivre la route, et qu'il vendit comme esclaves pour renflouer ses finances. Ce ne sont certes pas les descendants de ces captifs qui peuvent prétendre avoir imposé leur langue, tant à Agadez qu'à In Gall et parmi les Igdalen nomades, puisque partout les Touaregs ont assimilé linguistiquement les populations qu'ils réduisaient en captivité.

Quant à la théorie de Lhote (2) selon laquelle Askia Mohammed se rendit trois fois en Aïr - au passage en se rendant à la Mecque (1495-97) et à deux reprises en expédition de conquête, la première fois en 1500-1501 et la seconde en 1515, elle n'est pas sans poser quelques questions :

En effet, si le sultan de l'Aïr résidait encore à Tadeliza - donc était encore plus ou moins nomade - lors de la première expédition, il est difficile d'admettre qu'en moins de quinze ans, il y aurait eu passage de la vie nomade à l'installation dans un "palais"

(1) Barth-Bernus, 1972, p. 176.

(2) Lhote, 1955, p. 357.

autour duquel se serait construite la ville qui fit l'admiration de Léon l'Africain en 1513, et que les 4 sultans qui se seraient succédés pendant cette période (Mohammed Ben Abderraman, les jumeaux Odala et Homad, et Mohammed ben Talazou), auraient eu le temps, après qu'ils aient construit le palais, de se débarasser des Amoussoufanes trop encombrants (c'est-à-dire de réduire le pouvoir des Inusufa et de détruire Azelik).

Ces arguments ne suffisent pas, bien entendu, pour remettre en question les expéditions de l'Askia en Aïr. Mais y eût-il véritable "conquête" suivie d'une prise en main de l'administration locale et de l'installation d'une colonie de fonctionnaires et de soldats ? Ne s'agirait-il pas plutôt de coups de main, montés en épingle par les historiographes songhay, et qui ne laissèrent que peu de traces localement ?

Contrairement à Lhote, nous pensons que les liens entre l'Aïr et le Songhay n'ont pas attendu le XV^e siècle pour se nouer, et que le témoignage d'Ibn Batutah sur le tribut payé par Takedda à l'empereur du Mali n'a pas lieu d'être contesté, si la route Mali-Aïr-Le Caire avait bien l'importance qu'on lui reconnaît habituellement.

Et il est bien possible que la prétendue "conquête" de l'Aïr n'ait été qu'une expédition de contrôle pour s'assurer qu'Agadez ayant succédé à Azelik-Takedda, aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique, continuait à se trouver dans les mêmes dispositions d'allégeance vis-à-vis d'un pouvoir central qui dut demeurer malgré tout assez lâche, et qui nous paraît, en tout état de cause, être basé davantage sur la nécessité de faciliter les échanges commerciaux que sur une emprise politique et militaire par trop hypothétique.

Sur l'histoire plus récente, nous n'avons recueilli que des anecdotes isolées, ne permettant guère, sans comparaison et recouplements avec l'histoire des groupes voisins, de retracer dans le détail l'histoire de la petite communauté sédentaire. On en retiendra seulement le fait que, sous la dépendance théorique du sultanat de l'Aïr, In Gall et Tegidda essayèrent, dans la mesure du possible et sans toujours y parvenir, de subsister sans être trop souvent la proie des nomades alentour. La région se trouve au carrefour d'influences de confédérations différentes, la plupart du temps en guerre ouverte les unes avec les autres, et les sédentaires durent en faire les frais à de nombreuses reprises. Entré les Iullemmeden du Sud, appelés ici Tegarey-garey, les Ihaggaren du Nord, et les redoutables Kel Fadey, pratiquement en rébellion permanente contre leur suzerain de principe le Sultan d'Agadez, les deux petites bourgades avaient bien du mal à se maintenir. Elles y parvinrent le plus souvent par la diplomatie ou la ruse, comme en témoigne l'histoire suivante, que l'on se raconte encore en riant le soir à In Gall :

IV

LA SOCIETE INGELSHI

Le recensement administratif distingue encore actuellement deux agglomérations distinctes, In Gall et Tegidda-n-tesemt, bien que cela ne corresponde plus, à proprement parler, à des critères de résidence ni même, semble-t-il, d'origine. Mais cela peut être interprété comme la survivance de la conscience de l'origine différente des divers groupes qui forment l'actuelle communauté.

Les habitants d'In Gall et de Tegidda sont connus et désignés aussi bien par l'administration que par les autres ethnies, sous le nom d'Isawaghén. Mais eux-mêmes contestent cette généralisation, et se désignent selon leur groupe d'origine : Imesdraghen, Inusufa, Isheriffen et Isawaghen proprement dits. Ces indications ne sont pas portées sur les recensements, mais il nous a été très facile de les retrouver au cours de l'enquête.

Pour distinguer ces quatre groupes, le terme aqhasal, qui correspondrait au tamasheq taushit nous a été donné. Mais nous ne sommes pas en mesure pour le moment de dire avec certitude ce que recouvre ce terme, auquel provisoirement nous donnerons le sens de clan.

On compte 1880 personnes recensées à In Gall et 380 à Tegidda-n-tesemt, ce qui reflète mal la réalité actuelle. En effet, depuis longtemps déjà les ressortissants de Tegidda, à commencer par le chef, résident en permanence à In Gall, comme on le verra plus loin, et seuls demeurent à Tegidda ceux qui travaillent effectivement sur les salines, domestiques, anciens captifs ou affranchis, cadets de famille, veuves ou vieillards, les autres effectuant simplement des séjours de plus ou moins longue durée, et la quasi totalité de la population se retrouvant à In Gall pendant l'hivernage, où moins d'une centaine de personnes restent à Tegidda pour surveiller les installations et écouler à l'occasion le reste de la production de la saison.

L'administration coloniale, puis le Niger indépendant, avaient maintenu la structure traditionnelle de l'autorité (même si les individus qui en étaient revêtus ont été à plusieurs reprises révoqués ou remplacés), c'est-à-dire que le pouvoir politique était exercé par les gens de Tegidda, et le pouvoir juridique et religieux par les Isherifen d'In Gall, et cela sous l'autorité suprême du Sultan d'Agadez.

Sont également demeurés inscrits sur ces deux recensements une quarantaine de chefs de ménage, représentant un peu moins de deux cents individus, établis depuis plus d'une génération dans quelques villages de l'Ader (Zanuki, près d'Ibohamane, et Takuli, dans l'arrondissement d'Illela). Ils se marient le plus souvent sur place, nous a-t-on dit, encore que certains viennent parfois chercher femme à In Gall, où ils possèdent encore des dattiers et des salines, qui sont entretenues par des parents. Notre enquête sur ce point a été très mince, mais il serait intéressant de vérifier si la tasawaq a été conservée par ces migrants, quelle version ils donnent de leur migration, et quelles relations ils entretiennent avec leurs voisins Lissawan, qui font également remonter leur origine à Azelik, et qui sont sédentarisés autour de la mare de Keita.

Si nous retranchons ces émigrés qui ne participent que très indirectement à la vie de la communauté que nous appellerons "Ingelshi" d'In Gall, plutôt que Isawaghen, voici comment se décomposent les trois cent quarante ménages recensés à In Gall et les soixante dix sept recensés à Tegidda-n-tesemt, que nous ne distinguerons plus désormais, si ce n'est pour signaler que sur les 77 chefs de ménage de Tegidda-n-tesemt, quarante cinq se sont définis comme Imesdraghen.

| Originaires | | Etrangers | |
|--------------|------------|------------|-----------|
| Imesdraghen | 63 | Hawsa | 38 |
| Inusufa | 23 | Peul | 1 |
| Isherifen | 10 | Arabes | 33 |
| Isawaghen | 161 | Igdalen | 9 |
| Iderfan | 36 | Agadésiens | 12 |
| Iklan | 17 | Autres | 4 |
| Total | 310 | | 99 |

Si le quart des contribuables semble être d'origine étrangère, il convient de corriger ces chiffres en les rapportant au nombre total d'individus. En effet, les 38 Hawsa ne représentent que 143 personnes, et les 33 Arabes 129 personnes, les "Autres" moins encore : il s'agit d'un menuisier togolais, d'une prostituée peule, d'un fonctionnaire Tubu à la retraite, d'un métis franco-touareg...

Les Arabes et les Hawsa, de loin l'élément étranger le plus important, sont diversement intégrés à l'ensemble, tant sur le plan économique que sur le plan social.

Les premiers sont tous commerçants. Certains d'entre eux sont installés de longue date, et ont des maisons de commerce à succursale à Agadez et à Zinder. Ils sont les héritiers, comme on le verra au chapitre 9 d'une longue tradition commerçante avec le Maghreb, à travers le Sahara. Les plus anciennement établis se sont mariés localement, parfois avec des femmes Isherifen (dans quatre cas), plus souvent avec d'autres femmes Arabes (pour douze d'entre eux). On trouve également quatre unions avec des femmes Isawaghen - dans le cas de commerçants relativement modestes, et trois avec des femmes touarègues : ces dernières unions sont considérées comme ayant peu de chances d'être durables. Il s'agit en effet de femmes ayant quitté leur tribu, et ayant un passé de "femmes libres". Mais sur l'ensemble des commerçants Arabes recensés officiellement, on en trouve onze célibataires, qui vivent seuls, et sont arrivés de fraîche date. Plusieurs d'entre eux sont originaires des groupes nomades Arabes appartenant au VI^e Groupe de l'arrondissement de Tchén Tabaraden, et ont quitté la vie nomade très récemment, à la suite des mauvaises années au cours desquelles le bétail a été décimé. Certains ont quitté le campement après une scolarisation élémentaire qui leur aurait donné le goût d'"autre chose" que la vie nomade.

Les hawsaphones sont désignés globalement, sans distinction d'origine, sous le terme tasawaq (et identique en tamasheq) d'Itéfénen. Cependant, parmi ceux qui sont installés à demeure à In Gall et qui figurent au recensement, on distingue sans équivoque les Gobirawa des Katsinawa (de Maradi) et des Aderawa.

Comme dans le cas des Arabes, on trouve une forte proportion de célibataires : près du quart (onze sur trente huit recensés). Peu de mariages avec des femmes originaires d'In Gall : huit au total, dont plusieurs sont des affranchies. Un seul, marabout réputé de son état, a pu épouser une femme Tasherift (fem. de Sherif).

Dans le domaine socio-professionnel, on trouve de nombreux commerçants, mais d'importance très secondaire : il s'agit plutôt de colporteurs et petits revendeurs sur le marché. Ils ont en particulier le quasi monopole de l'importation du tabac, qu'ils vont acheter par sacs sur les marchés du Sud de Tahoua, et qu'ils revendent au détail par petits tas aux nomades friands de tabac à chiquer. Ce sont également eux qui vendent sur le marché la petite pacotille importée de Nigeria, et les divers produits médicamenteux ou en rapport avec les pratiques maraboutiques, qu'ils exercent souvent en plus de leur petit commerce. Mais on ne trouve à In Gall aucun grand "diula", ni dillali Hawsa : à la limite du monde saharien, le commerce international est aux mains des Arabes, et ce sont les sédentaires locaux qui jouent auprès des éleveurs Touaregs ou Peuls le rôle d'intermédiaires et de garants en ce qui concerne la vente des animaux, comme on le verra plus loin.

Par contre, bien que l'on trouve également quelques bouchers originaires d'In Gall, ce métier est surtout entre les mains des Hawsa, qui comptent également un tailleur, un forgeron, un tenancier de débit de boisson, et trois musiciens (un joueur d'algeita et deux tambourinaires venus de l'Ader). On trouve enfin quelques employés subalternes de l'Administration (manoeuvres au Dispensaire et aux Eaux et Forêts).

Signalons pour finir une douzaine d'Agadésiens, tous mariés avec des femmes autochtones, dans toutes les catégories de la population ; la plupart d'entre eux sont jardiniers et travaillent un lopin de terre dans la palmeraie. Rappelons qu'il existe des liens politiques et historiques avec le Sultanat d'Agadez (1).

Comme on le voit, l'importance de la colonie hétérogène est strictement limitée à certaines fonctions économique-religieuses, et la communauté Ingelshi reste repliée sur elle-même, notamment en pratiquant une endogamie presque totale.

Tous les informateurs s'accordent sur le fait qu'avant la destruction d'Azelik, c'étaient les Inusufa qui détenaient le pouvoir.

Dans une certaine mesure, la fondation du sultanat et la destruction de la ville d'Azelik peuvent être imputées en partie à leurs exactions et à leurs abus de pouvoir, que les autres tribus ne purent tolérer à la longue. Après avoir suscité un pouvoir rival, celui du Sultan, certaines tribus dépendantes des Inusufa et des Imesdraghen se servirent de lui pour démanteler définitivement le pouvoir d'Azelik. En effet, la puissance réelle et personnelle du Sultan ne fut jamais que celle que les tribus nomades voulurent bien lui accorder.

Lorsqu'après la destruction de la ville et la dispersion des derniers dépendants, le Sultan eût confié le turban de la chefferie à la vieille captive qui allait élever les deux enfants nobles sauvés du massacre, il est bien spécifié que c'est au garçon Amasdragh que devait revenir le pouvoir. La fille est une Tanasafut, et comme l'appartenance clanique se fait en lignée paternelle, c'est donc pratiquement la fin des Inusufa, qui sont actuellement parmi les moins nombreux de la communauté.

Si les trois premiers groupes forment l'aristocratie de la population représentant l'un le pouvoir politique passé (les Inusufa), l'autre l'actuel (le Serki-n-Tegidda, nommé par l'Administration, est toujours un Amasdragh), et le troisième le pouvoir religieux (l'alqali, choisi parmi les Isherifen, a rang de "chef du village" d'In Gall aux yeux de l'Administration), l'origine de la plus grande partie de la population, les Isawaghen, est loin d'être tirée au clair

(1) L'ancien alqali est marié avec l'une des soeurs de l'actuel sultan.

Nous n'avons relevé à In Gall, jusqu'à ce jour, aucune tradition relative à la "conquête" d'Askia Mohammed, ni à un peuplement de "colons" Songhay venus du Sud, ni à des esclaves vendus lors du Pèlerinage de l'Askia. Les informateurs de toutes catégories étaient d'accord sur un point : les Isawaghen ne sont pas des captifs. Il existe certes, dans la société traditionnelle Ingelshi, des captifs et des affranchis, comme il en existe dans les autres sociétés voisines, Touaregs ou Hawsa. Ceux-ci, au bout d'une ou deux générations, surtout s'ils épousent des femmes libres, peuvent parfois être considérés comme des Isawaghen, mais cela est uniquement dû à l'ignorance de leurs contemporains quant à leur ascendance. Mais ceci ne touche qu'un nombre très limité d'individus, et ne peut en aucun cas rendre compte de l'origine de plus de la moitié de la population.

Isherifen et Isawaghen maintiennent qu'ils sont arrivés ensemble. Selon les uns, les Isawaghen portaient les peaux de prière sur lesquelles se recueillaient les saints hommes, selon les autres, c'étaient eux qui étaient chargés de planter les pieds de dattiers. De toute façon, même s'ils ne sont pas de statut servile, les Isawaghen se trouvent depuis toujours dans une position hiérarchique subalterne et semblent avoir toujours été écartés du pouvoir.

P.-F. Lacroix fait l'hypothèse d'un rapprochement linguistique entre Isawaghen (les gens), Tasawaq (la langue qu'ils parlent) et la région connue sous le nom d'Azawaq ou Azawagh, selon les transcriptions des divers auteurs et l'usage consacré, suggérant l'idée d'un peuplement autochtone ancien, antérieur aux invasions berbéro-touarègues. Ceci est l'un des points sur lesquels doit porter la suite de notre travail.

Malgré un sentiment très vif de la hiérarchie - on pourrait presque dire une "conscience de classe", de la part des trois groupes de prestige, il n'existe pas, à proprement parler, d'interdits matrimoniaux entre les quatre aghasal qui composent la population autochtone, et pour cause, puisque l'unité de la communauté vient justement des intermariages noués au cours de l'histoire entre les deux bourgades. Et les mariages avec des Isawaghen sont fréquents parmi les trois aghasal dominants, pour des raisons démographiques bien évidentes : il n'y a pas suffisamment de choix possible dans la catégorie correspondante, qui reste cependant, au plan des principes ou des intentions exprimées, l'union la plus désirable, bien qu'elle soit loin d'être réalisée dans la majorité des cas. Quelques recoupements dans nos informations le confirment : Un informateur Amasdragh nous avait affirmé que, dans la plupart des cas, les Imesdraghen se mariaient au sein de l'aghasal. Or plusieurs cas particuliers ont été formellement contestés par d'autres informateurs.

Seuls les Isherifen, pour des raisons religieuses, ne répugnent pas à des unions hors de la communauté, avec des Arabes en particulier. Citons également le cas de la famille de l'alqali, alliée depuis

plusieurs générations à la famille du sultan d'Agadez.

La nomenclature de parenté recueillie au cours de notre première mission est incomplète. Les termes relevés présentent des ressemblances à la fois avec la Tamasheq et avec le Songhay, mais nous ne sommes pas encore en mesure de les transcrire et de les traduire avec suffisamment de certitude. L'étude de la parenté, du mariage et de la démographie fera l'objet de notre prochaine étude. La comparaison avec le cas Songhay (étudié par J. Bisilliat et D. Laya) et avec le cas touareg (étudié par nous chez les Imghad Illabakan de la région d'In Aggar) sera particulièrement recherchée, tant sur le plan linguistique (avec la collaboration de P.-F.Lacroix) que sur le plan du fonctionnement des institutions familiales.

Disons simplement ici que le mariage est relativement tardif, et que nous avons relevé, aussi bien d'après le recensement que dans l'enquête directe, une différence d'âge assez sensible entre mari et femme. Selon nos informateurs, cela serait dû au fait que les garçons ont du mal à réunir ce qui est nécessaire à la cérémonie du mariage, puis à l'entretien de l'épouse et à la constitution d'une unité familiale autonome : en effet, l'exploitation collective des salines et de la palmeraie rend parfois difficile l'installation autonome d'un jeune ménage, s'il n'a pas reçu en pré-héritage (voir chap. 7) une partie du patrimoine. Certaines familles sont organisées dans l'indivision, mais cela est loin d'être le cas général.

Autrefois, c'étaient les parents qui organisaient les unions de leurs enfants, souvent même dès leur naissance, au mieux des intérêts ou des affinités. Mais de nos jours, comme partout, les parents n'interviennent plus guère dans le choix du conjoint de leurs enfants. Lorsqu'un garçon désire épouser une fille, tout seul ou aidé de ses parents, il achète des vêtements (1), une camisole, des chaussures et un pagne noir; qu'il charge ses parents d'apporter aux parents de la fille, par l'intermédiaire d'amis ou d'une vieille servante, à l'occasion d'une fête.

Si la fille est consentante, elle ne dit rien, mais elle accepte le cadeau. Dans le cas contraire, elle renvoie les vêtements. Ensuite, si le prétendant est agréé, il doit à chaque fête envoyer des vêtements et des cadeaux à divers membres de la famille.

C'est au moment où le mariage est "attaché" par le marabout que l'on décide du montant de la dot, appelée taggɛl. Pour les pauvres

(1) Si le costume, n'offre rien de très remarquable (ample boubou plus ou moins richement brodé, tigelmust à la mode touarègue) celui des femmes est plus original, et se compose d'un corsage noir brodé de rosaces blanches autour de l'encolure carrée, et diffère de celui porté par les Agadésiennes. Le pagne imprimé est peu répandu. La jupe est composée d'un tissu noir serré autour de la taille, et la coiffure est un pagne bleu ou noir enroulé en turban assez volumineux.

gens, la taggɛl peut consister en un abatol (saline) ou en deux palmiers. Mais il est préférable qu'elle soit composée d'animaux. Pour les Isawaghen, deux chameaux en général. Mais pour les Isherifen, les Inusu-fa et les Imesdraghen, il en faut trois ou quatre au minimum, et il n'y a pas de limite supérieure : on nous a cité des cas où des gens particulièrement riches, avaient donné jusqu'à dix et même quinze chameaux.

Prestations et contre-prestations seront échangées par les deux familles, tout au long de la période qui précède le mariage proprement dit. D'une façon générale, il faut attendre une période de huit à dix mois après l'"attachement" du mariage, avant que la jeune femme vienne résider au domicile de son époux, ce qui, joint à une période de fiançailles assez longue - une année en moyenne - porte à 26 ou 27 ans l'âge habituel du mariage pour les garçons, et à 18 ou 20 ans pour les filles.

Comme chez les Touaregs, les ménages sont généralement monogames, bien que rien ne s'oppose, théoriquement, aux unions polygynes, si ce n'est la volonté des femmes elles-mêmes. Nous avons relevé plusieurs cas où, le mari ayant contracté une seconde union, la première épouse a demandé le divorce, ce qui est une réaction inhabituelle chez les populations soudanaises. Et le mari a répudié assez rapidement cette seconde épouse pour reprendre la première.

L'étude détaillée des institutions familiales, des comportements et des attitudes des individus, qui sera poursuivie au cours de nos prochaines missions, devrait apporter des matériaux qui contribueront peut-être à la solution du problème posé par la société Ingelshi : dans quels sens se sont faits les emprunts, tant linguistiques que sociologiques entre ces deux grands groupes qui se sont cotoyés tout au long de l'histoire : Songhay et Touaregs ?

V

LE SEL

Nous ne disposons pas pour le moment de données permettant de dire depuis quand les salines de Tegidda sont exploitées. Des traditions que nous avons relevées, il ne ressort pas très clairement si elles avaient été découvertes au temps de la ville d'Azelik. Abadie (1927, p. 276, note 1) dit : "Il y a plus de deux cents ans". Urvoy situe la découverte au XVIII^e siècle, sans doute à la suite de l'auteur précédent, mais aucun des deux ne dit sur quoi il se base pour établir cette date.

D'après Lhote (1955, p. 366-369) c'est de la fabrication du sel et non du cuivre qu'Ibn Batutah aurait été témoin à son passage à Takedda en 1350 de notre ère, ce qui ferait remonter à une plus grande antiquité l'exploitation des salines. Bien que nous ne puissions le suivre sur cette hypothèse (cf. p. 14), il semble toutefois certain que la masse de déblais accumulés n'a pu l'être en trois siècles.

L'exploitation du sel se fait surtout pendant la saison froide et sèche. Pendant l'hivernage, les salines sont ennoyées par l'eau de pluie qui ne s'écoule pas à la surface de la plaine argileuse. Comme la région est très fréquentée à cette période de l'année par tous les nomades qui circulent au cours de la cure salée, il reste toujours à Tegidda un certain nombre de personnes qui surveillent les installations, et qui écoulent à l'occasion le reliquat des stocks de la saison précédente. Pendant l'hivernage 1970, il ne restait que 26 personnes à Tegidda, avec quelques femmes et enfants en bas-âge, alors que tout le reste de la maisonnée était installé à In Gall jusqu'au mois de Novembre. En 1970, la fin du Ramadan tombait le 27 Novembre. Aussi la plupart des sauniers n'avaient pas encore repris le travail, et se proposaient de rejoindre Tegidda "après la Fête".

1 - Le site de Tegidda-n-tesemt :

Dans toute cette plaine argileuse qui s'étend entre le pied de la falaise de Tigiddit au Sud et le premiers contreforts de l'Air, les sources salées sont nombreuses (Greigert et Sauvel, 1970, p. 98).

La roche en place, - les grès du Tchirezrine -, affleure sous une couche d'argile imprégnée de sel.

L'exploitation elle-même est installée autour des sources liées à des failles. Les salines, situées à l'Est du village, en sont

Photo 1

Vue générale des salines :
au premier plan à gauche,
salines non encore remises
en service après la saison
des pluies. On distingue
très nettement abatol, fa-
randaw, et tarsiyo. Les
boules de terre stérile re-
jetées sur la dune sont bien
visibles.



Photo 2

L'une des sources salées,
dans le quartier dagho koreyo
le baasu k^Woy emplit sa pui-
sette.



Fig. 3 : LE SITE DE TEGIDDA N'TESEMT

D'après photo aérienne. 1957

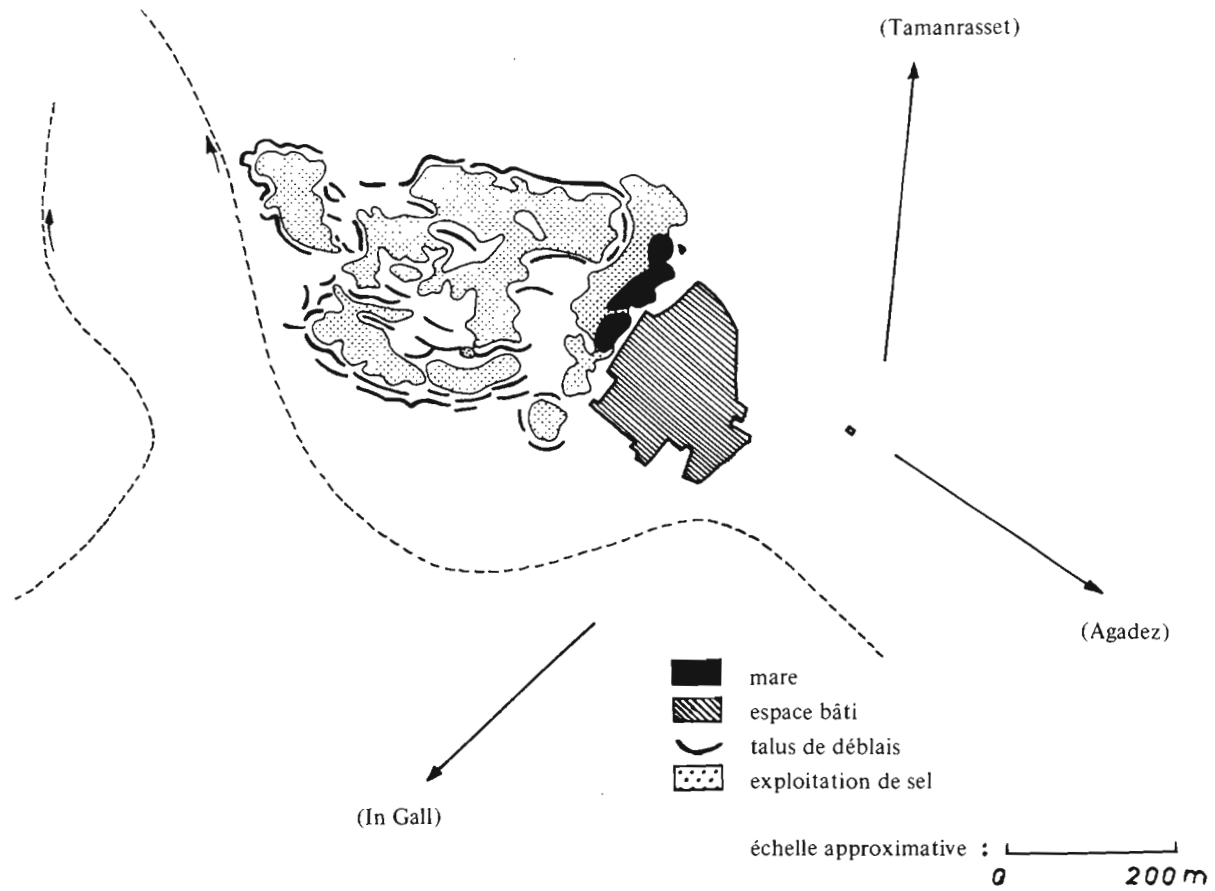
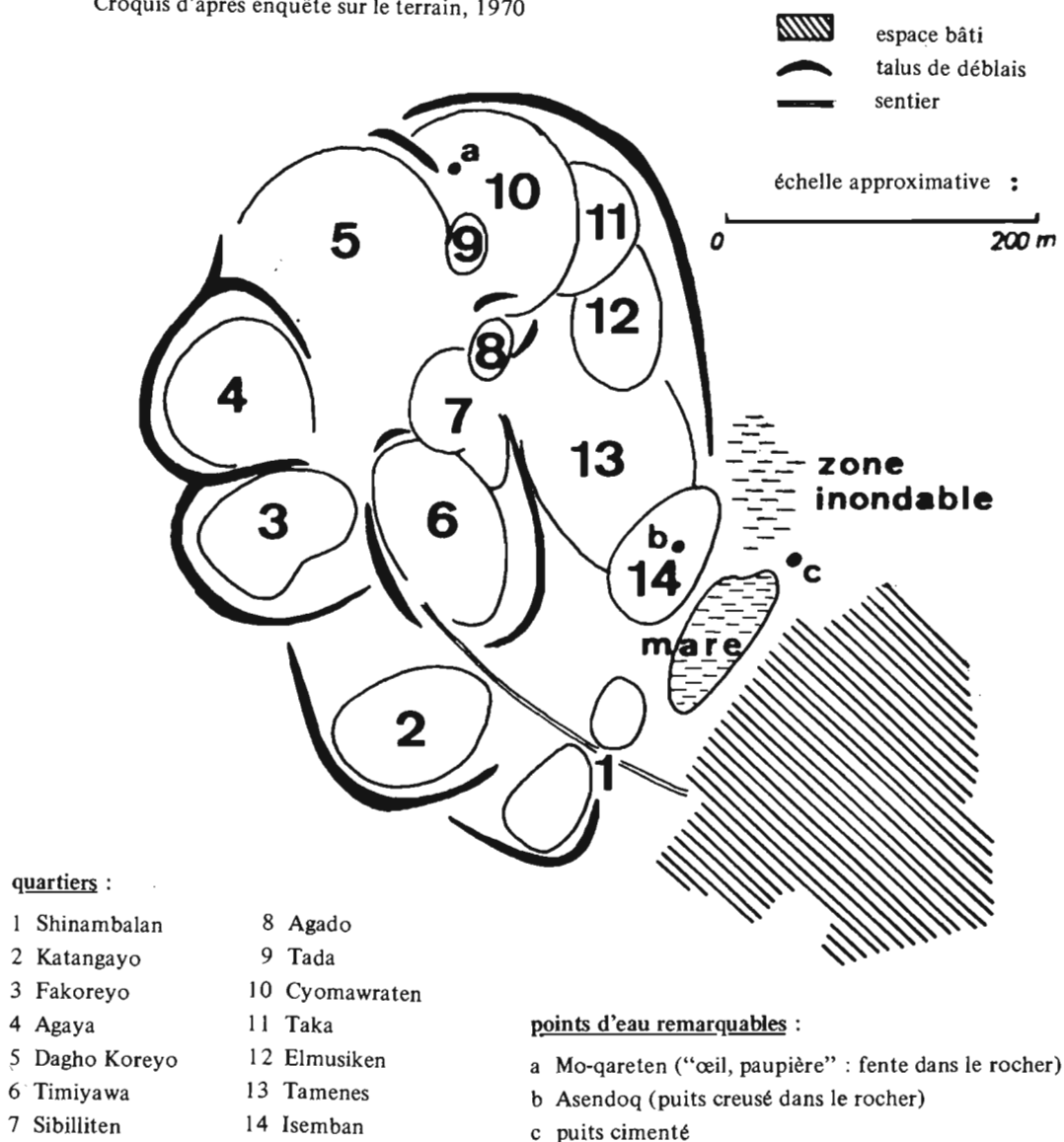


Fig. 4 : LES QUARTIERS DES SALINES DE TEGIDDA N'TESEMT

Croquis d'après enquête sur le terrain, 1970



séparées par une dépression d'une trentaine de mètres de large, qui en hivernage se remplit d'eau de pluie, constituant une zone marécageuse où pousse une maigre végétation. Au fur et à mesure que s'avance la saison sèche, la mare diminue de superficie, sans toutefois disparaître jamais complètement, ce qui laisse supposer qu'il existe également une source sur son emplacement. Pendant l'hivernage, elle déborde au contraire, et envahit même une partie des salines les plus proches. Les eaux de pluie remplissent également à l'intérieur des cratères des salines, les bassins situés au niveau le plus bas (1)

Les salines proprement dites sont installées sur la dalle de grès qui affleure sous une mince couche d'argile salifère, au voisinage immédiat des failles où sont localisées les sources.

La seule photo aérienne disponible est celle de la couverture verticale de l'IGN(2). Malheureusement, elle est assez floue, et ne permet pas d'établir un plan détaillé de l'ensemble de l'exploitation, et nous ne disposons pas du matériel adéquat pour procéder au levé de l'ensemble. Seul un croquis établi grossièrement à l'aide d'une boussole permet de retrouver les différents quartiers ou groupes de salines, d'importance très variable, et rattachés chacun à l'une des sources ou à l'un des puits qui l'alimentent. Voici les principaux noms qui ont été relevés. Les chiffres entre parenthèses renvoient au plan ci-contre.

- Shinambalén, divisé en deux groupes par le sentier qui conduit du village aux salines, est le plus proche du village (1)

- Isembén, juste derrière la mare (2)

- Katangayo, cirque presque entièrement fermé. Il serait intéressant de savoir si un rapprochement quelconque peut être fait entre ce nom et le quartier du même nom de la ville d'Agadez (3)

- Timiyawa (4)

- Fako koreyo (5)

- Agaya (6)

- Dagho koreyo (7) "les places blanches", est le seul endroit où les salines s'ouvrent librement sur le désert, sans colline de déblai bouchant l'horizon. Le grès affleure sans couverture d'argile ; c'est l'extension la plus récente.

- Comawratén, à proximité d'une fente dans le rocher appelée mo-g'arétén; "les paupières" (8)

petit creux dans le rocher, en forme de bassin, où l'eau de pluie s'amasse et se conserve. Se dit de tout creux naturel dans le roc, de moins de 2 m. de diamètre, de profondeur quelconque, propre à conserver l'eau de pluie, qu'il contienne de l'eau ou non". Cette définition correspond mal au cas particulier, mais il semble que le terme de tegidda soit peu utilisé en Ahaggar, ce qui expliquerait l'erreur de de Foucauld. D'autre part il est vrai que les sources de Tegidda n'ont guère d'écoulement.

(2) établie en 1958.

- Tada (9)
- Agado (10)
- Taka (11)
- Tamènes (12)
- Elmusikén (13)
- Sibilittén (14)

Le puits situé dans le quartier Isembén, appelé Aséndoq, semble avoir été aménagé au moins en partie par l'homme, car son ouverture a été agrandie de façon très régulière.

La colline importante qui se profile sur l'horizon parfaitement plat et désert, et qui dérobe complètement aux regards l'exploitation et le village lui-même, n'est que le dépôt artificiel de terre déjà exploitée depuis des siècles, et qui se régénère peu à peu par capillarité. Tout d'abord la terre en place autour des sources a été soigneusement raclée pour faire apparaître la dalle de grès sur laquelle sont installés les bassins salants. Puis peu à peu, on est allé chercher la terre dans un rayon de plus en plus large. Les Touaregs désignent généralement les salines sous le nom de boqonutén (de boqunu, la dune).

La technique consiste à extraire le sel à la fois de la terre et de l'eau. La terre contenant elle-même une proportion de sel non négligeable est lessivée pour obtenir une sursaturation de l'eau qui en contient 4 g/litre, d'où le sel sera obtenu par évaporation ultérieure. La qualité du sel obtenu est assez bonne, et une analyse donne les résultats suivants :

Na Cl : 87 %

Na₂ SO₄ : 0,65 %

Insolubles : 5,20 % - (Lambert, 1935). (1)

Les salines se composent de deux sortes de bassins :

- les bassins de décantation (abatol et farandaw)
- les bassins d'évaporation (tarsiyo)

le terme générique pour désigner l'ensemble composant une exploitation complète et autonome est abatol (pl. Ibétlan), qui désigne aussi le plus important des deux bassins de décantation.

Sur la surface du rocher soigneusement mis à nu, on construit deux bassins grossièrement circulaires d'environ deux mètres de diamètre, aux parois d'argile séchée, dont l'un s'appelle abatol, et l'autre farandaw. Plusieurs auteurs, et en particulier F. Nicolas (1950,

(1) Le sel de Tegiada-n-tesemt n'est pas analysé dans Servigne et Pales, Les sels alimentaires, ORANA, Dakar, 1954.

p. 114-115) emploient le terme d'amali (mâle) pour désigner ces grands bassins de décantation. Mais ce terme n'est pas utilisé communément par les sauniers eux-mêmes (1). En contrebas de quelques dizaines de centimètres par rapport aux deux grands bassins de décantation se trouvent les petits bassins d'évaporation, dont la dimension varie selon la configuration du sol rocheux où ils sont disposés, de trente centimètres à un mètre ou un mètre vingt, nommés tarsiyo, comme les petites écuelles de terre dans lesquelles les ménagères fabriquent des galettes. Pour une unité de production, un abatol, comportant deux bassins de décantation, on peut avoir entre dix et vingt tarsiyo.

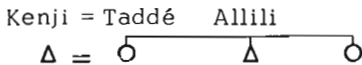
2 - Les techniques de fabrication :

On a dit que le sel provient à la fois de la terre et de l'eau. Le procédé employé consiste à laver la terre salée, ce qui augmente la concentration de l'eau en sel, puis à faire évaporer cette eau qui laissera le sel en cristaux sur le fond des bassins. Mais les techniques utilisées, à partir de ce schéma assez simple, deviennent complexes, car elles diffèrent partiellement selon le mode d'exploitation.

Un individu peut posséder un ou plusieurs ibɛtlan (sing. abatol) transmis par voie d'héritage le plus souvent. En effet, il est très rare que des ibɛtlan soient vendus. Mais inversement, un seul abatol peut appartenir à plusieurs individus. En général, dans ce cas, l'exploitation se fait à tour de rôle, chacun des co-propriétaires bénéficiant de l'intégralité de la récolte de sel, au prorata du nombre de "parts" de saline dont il est propriétaire.

Cependant, il est exceptionnel que ce soient les propriétaires en personne qui exploitent leurs salines. Ce travail est assez astreignant, mais les intéressés eux-mêmes ne le trouvent pas très pénible, et le même individu peut très bien travailler simultanément sur plusieurs salines, parfois même assez éloignées les unes des autres. La répartition des tâches est précisément définie, comme on va le voir ci-dessous. Un homme, dit-on, selon son "courage", peut travailler entre vingt et trente ibɛtlan simultanément.

Par exemple, considérons le ménage d'un nommé Kenji : lui a un petit commerce et vend du thé, du sucre, de la pommade, des allumettes, etc... Sa femme s'occupe du sel, avec son frère, sa mère et sa soeur aînée, qui habitent ailleurs dans le village.



(1) D'une façon générale, il semble que F. Nicolas, dont l'ethnocentrisme touareg est bien connu, ait utilisé à Tegidda un informateur touareg, et non un habitant d'In Gall ou de Tegidda. Les termes qu'il emploie (tauggust, "champ cultivé", tidagazen, "les godets" goraten "les calebasques", sont purement tamasheq et non tasawaq.

Kenji possède en propre 5 ibɛtlan, sa femmes deux, son beau-frère quatre. En plus de ces onze ibɛtlan, Allili en travaille dix sept autres, qui appartiennent à quatre personnes différentes.

Hommes et femmes travaillent ensemble sur les salines, mais chacun a une tâche bien définie. Le matériel utilisé est des plus rudimentaire. Il se compose essentiellement (cf. photo)

- d'une puisette de cuir pour l'eau, baasu
- de 2 calebasses servant à transporter l'une la terre et l'autre le sel (qaasu)
- d'un fragment de calabasse cassée, servant d'écope (kapsik)
- d'une petite houe à pointe triangulaire (kumu), servant à gratter la terre en surface.
- d'un balai sans manche en paille d'afazo (*Panicum turgidum*) appelé habɛdiqi, servant à nettoyer le fond des tarsiyo, et de deux cailloux ronds, tanzi gho "la pierre", servant l'un à lisser les bords des bassins (tanzi gho tusɛwani, la pierre à lisser), l'autre à durcir les murets d'argile en les frappant (tanzi gho buɛɛtwani, la pierre à taper).

Il faut y ajouter l'utilisation épisodique et non spécifique de l'azɛroz, sorte de bêche très étroite, utilisée en général pour creuser des trous (et en particulier par les nomades touaregs qui l'appellent tizorey), quand elle sert à creuser les trous des piquets de tente, et qui est ici employée par les hommes pour les manipulations de terre stérile (vidage des résidus de terre desséchée dans les bassins de décantation, réfection ou préparation de nouveaux ibɛtlan etc...)

La construction et la réfection et remise en état après l'hivernage sont la tâche des hommes, et en général des propriétaires des ibɛtlan eux-mêmes, qui toutefois peuvent faire effectuer ce travail par un parent, un domestique ou un voisin un peu spécialisé. Le "banco" qui sert à fabriquer les parois, les murets des bassins, est fait à partir de la terre dont le sel a été extrait, et qui se dessèche dans les farandaw. Mélangée à de l'eau dans un des grands bassins, elle est foulée longuement aux pieds par le maçon, qui, une fois la bonne consistance obtenue, commence à construire les murets des divers bassins, qui seront ensuite soigneusement tassés, tapés et lissés, et sècheront au soleil en durcissant. Pour éviter qu'on ne marche sur ces murets avant qu'ils ne soient complètement secs, on y plante quelques os (de chèvre ou de mouton), à défaut de morceaux de bois, pour signaler au piéton évoluant au milieu des salines l'endroit où ne pas poser les pieds.

L'équipe qui effectue les différentes opérations nécessaires à la récolte du sel se compose de trois personnes :

- le baasu k^woy, littéralement "le maître de la puisette", qui, après avoir construit ou remis en état les ibɛtlan, est essentiellement

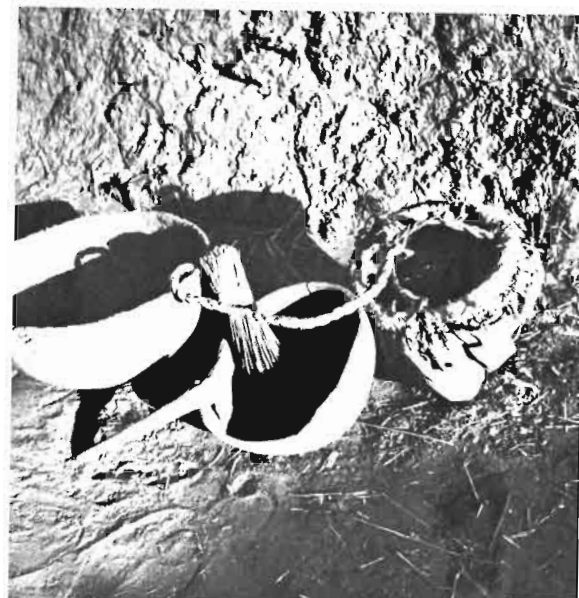


Photo 3

L'outillage des sauniers : la puiette de cuir (baasu), les calebasses (gaasu) le balai en paille d'afazo et la petite houe kumu,

Photo 4

Le baasuk^{woy} verse l'eau salée dans l'abatol.

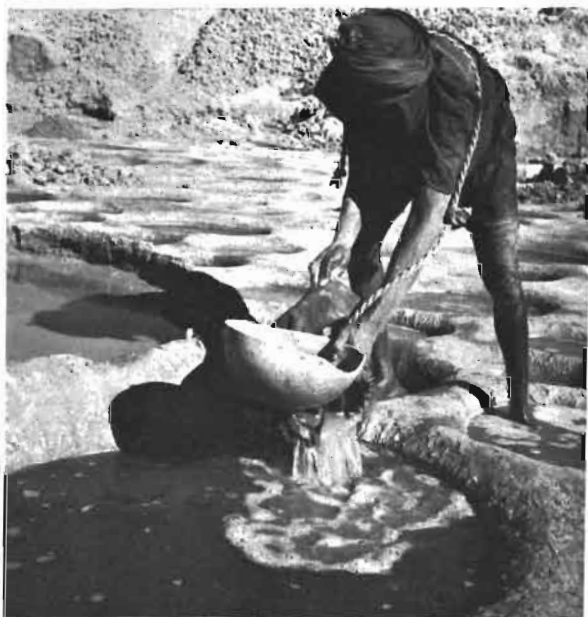


Photo 5

La gaasuk^{woy} recueille le sel et nettoie les tarsiyo.

chargé d'apporter l'eau dans les bassins de décantation, de procéder au mélange intime de la terre et de l'eau salée, et après l'avoir laissée reposer pendant la durée convenable, de la transvaser et de la répartir depuis l'abatol dans les tarsiyo.

- la gaasu k^Woy "maître de laalebasse", est une femme ; elle dispose de troisalebasses, dont l'une, cassée, se nomme kap-sik. L'une sert à apporter la terre ramassée avec la petite houe kumu, l'autre à remporter le sel récolté à l'aide de la kapsik et du petit balai habédigi, qui servent également dans le nettoyage des tarsiyo qui est indispensable après chaque récolte de sel, et qui est également le travail des femmes.

- le mus k^Woy, le "maître de l'aspersion", est un homme jeune, dont le travail consiste à surveiller en permanence l'état d'avancement du processus d'évaporation de l'eau dans les tarsiyo. En effet, il se forme à la surface des bassins salants une mince couche de sel, qui empêche l'évaporation de la nappe d'eau située au-dessous. Le mus-k^Woy asperge donc les bassins d'évaporation : au contact de l'eau la croûte de sel tombe au fond du bassin. L'évaporation de l'eau se poursuit, une nouvelle croûte de sel se forme, à nouveau aspergée pour la faire tomber sur le fond, et ainsi de suite, à deux ou trois reprises avant que toute l'eau du tarsiyo soit évaporée, laissant le sel mouillé qui sera ramassé par la gaasu k^Woy.

Le mode de rétribution de chacun des membres de l'équipe est fixé selon des modalités précises, qui varient selon que l'intéressé est propriétaire de l'abatol ou employé. La complexité naît du fait que sur l'ensemble des salines mises en valeur, chacun des membres de cette équipe (dont la composition n'est pas fixe) est propriétaire dans certains cas, et seulement employé dans d'autres.

3 - Le cycle d'exploitation

Un cycle complet d'exploitation se compose de quatre phases, dont la durée est variable selon la saison : entre le début et la fin d'une phase (mélange terre - eau et récolte du sel), il peut se passer une à deux semaines - deux semaines en saison "froide", (Novembre à Février), une semaine en saison chaude, où l'évaporation est plus forte et plus rapide.

Première phase : (zarji) : avec laalebasse (gaasu), les femmes apportent de la terre salée, qu'elles jettent dans l'abatol. Deux ou trois femmes se groupent pour travailler ensemble, pour aller plus vite, et à charge de revanche.

Le baasu k^Woy apporte de l'eau, qu'il va chercher au puits ou à la source la plus proche, et mélange intimement terre et eau en piétinant l'intérieur de l'abatol. Puis cette boue est laissée reposer pendant quelques heures. Le baasu k^Woy rajoute encore de l'eau dans l'abatol, la mélange à nouveau, la laisse reposer, puis la transvase délicatement dans les tarsiyo.

Une troisième fois, on remet de l'eau dans l'abatol, et après mélange avec la terre, on la laisse reposer ; puis le baasu k^Woy la vide dans le second bassin de décantation le farandaw, qui sert en quelque sorte de relai. C'est cette eau qui sera utilisée par le mus k^Woy.

Tous les jours celui-ci visite les salines dont il a la charge; Avec l'eau recueillie à la surface du farandaw (donc plus chargée en sel que celle qui sort du puits), il circule entre les bassins, et d'un geste précis et rapide, il asperge d'eau les tarsiyo en cours d'évaporation, selon le degré atteint au moment de son passage.

La croûte de sel brunâtre qui se forme en surface des tarsiyo présente des reflets irisés. Le mus k^Woy passe en aspergeant sélectivement les tarsiyo selon leur couleur, et instantanément les premières gouttelettes d'eau qui touchent la surface font tomber les cristaux de sel sur le fond du bassin, et cela se traduit par le changement immédiat de couleur de l'eau des tarsiyo, qui ne reflètent plus que le bleu du ciel.

Le mus k^Woy passe ainsi à plusieurs reprises, jusqu'à ce que toute l'eau se soit évaporée, et qu'il ne reste plus au fond des bassins qu'une couche de sel humide.

Les gaasu k^Woy viennent alors racler le sel sur le fond rocheux des bassins, avec la kapsik et le petit balai d'afazo, le transportent à l'écart de la saline où elles le mettent à égoutter en tas sur les bords des déblais de terre, et procèdent au nettoyage des tarsiyo, avec de l'eau du puits apportée par le baasu k^Woy.

C'est la fin de la phase dite zarji. Le sel récolté pendant cette période est divisé en trois : deux parts pour le propriétaire de la saline, et une part pour le baasu k^Woy. Chacun des deux prélève sur sa part une partie - variable selon la générosité de chacun - qui représente la part du mus k^Woy.

La deuxième phase, babashi, est destiné à la gaasu k^Woy. L'eau ayant servi à nettoyer les tarsiyo à la fin de la première opération est récupérée, et reversée dans le second bassin farandaw. La terre qui s'était déposée dans le farandaw est pétrie avec cette eau qui après avoir reposé, est versée dans les bassins d'évaporation. On remet ensuite de l'eau du puits dans l'abatol et dans le farandaw, et une fois encore, on lave la terre restante, avant de verser l'eau décantée dans les petits bassins d'évaporation.

Puis le mus k^Woy procède aux différentes aspersions. Le sel récolté appartient en totalité à la gaasu k^Woy, qui cependant en prélève une petite partie pour rétribuer le mus k^Woy.

Troisième phase : amaghlas : On remet une fois encore de l'eau dans l'abatol, on la pétrit avec la terre, puis après décantation, cette eau est versée dans le farandaw. La terre qui reste alors dans l'abatol, presque sèche, est retirée par grosses boules de la grosseur d'une tête d'enfant, et jetée. Ce sont ces boules qui entassées les unes sur les autres depuis des générations, constituent les collines de déblais buqunutén, qui entourent les salines. A la partie supérieure et sur les flancs, ces boules sont encore distinctement visibles. Ce n'est que très progressivement, par ruissellement des eaux de pluie et par érosion éolienne, agents très actifs à des périodes différentes de l'année que l'argile se dépose au pied de la dune, fournissant la matière première perpétuellement régénérée, car elle se recharge peu à peu en sel par capillarité.

On reprend de l'eau versée dans le farandaw, et on la verse dans l'abatol, où l'on apporte de la nouvelle terre et de l'eau du puits. Et l'opération recommence : nettoyage des tarsiyo par la gaasu-k^Woy, avec de l'eau du puits, récupérée ensuite et reversée ensuite dans l'abatol ou le farandaw, un bassin secondaire, intermédiaire entre l'abatol et les tarsiyo.

Le sel récolté à l'issue de cette période est destiné en totalité au propriétaire de la saline, charge à lui de rétribuer le mus k^Woy, comme dans les autres phases.

Quatrième phase : babashi : Enfin, le cycle complet s'achève par une dernière phase de babashi, dont le produit sera destiné au baasu k^Woy (et au mus k^Woy), toujours dans les mêmes proportions.

Comme on le voit, après le propriétaire de la saline, c'est le baasu k^Woy qui reçoit la rétribution la plus importante, ce qui est assez normal : c'est lui en effet qui a la tâche la plus pénible, de construction ou de remise en état des salines, et surtout de transport de l'eau dans les divers ibéltan dont il a la charge, qu'ils lui appartiennent en propre ou qu'ils lui soient confiés. Il existe une dizaine de trous d'eau, failles naturelles ou puits plus ou moins aménagés dans le grès, à peu près dans chacun des quartiers des salines, mais la distance à parcourir du puits aux divers ibéltan n'en est pas moins considérable en une journée, et la puisette, au bout de sa courte corde tenue dans le dos (voir photo) contient bien une dizaine ou une douzaine de litres d'eau. Le baasu k^Woy travaille le plus souvent pieds nus, torse nu, et son pantalon court remonté haut sur les cuisses. C'est en général un adulte dans la force de l'âge.

Le gaasu k^Woy a un travail moins astreignant, moins fatigant, mais elle doit aussi vaquer aux soins du ménage et de la cuisine. Autant le baasu k^Woy travaille solitaire, sans s'arrêter pratiquement de l'heure où il arrive à l'heure où il repart pour le village, autant les femmes se groupent-elles souvent à 2 ou 3, parfois avec fillettes ou jeunes filles, ou voisines, et bavardent-elles tout en travaillant.

Le mus k^{Woy} est en général un jeune homme qui travaille sur un nombre plus élevé de salines, et dont le revenu est moindre que celui des 2 autres membres de l'équipe, encore qu'il ait sa part - minime il est vrai - sur toutes les phases de l'exploitation.

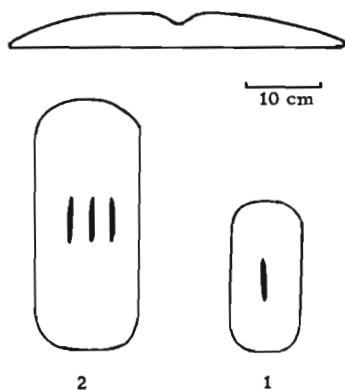
On a vu qu'un baasu k^{Woy} pouvait travailler simultanément sur une trentaine de salines. Une période, variant entre une semaine environ pendant wellén (saison chaude) et une quinzaine pendant ta-grest (saison froide), rapporte, selon la taille de l'abatol, entre cinquante et cent taghlalt, qui sont les pains de sel les plus communs et qui valent en moyenne, sur place, 15 Fr CFA la paire.

4 - La fabrication des pains de sel

Le travail se fait au village, dans la cour des maisons, ou sur les toits en terrasse, où animaux et enfants ne viennent pas bousculer les divers ingrédients. On procède en deux temps :

Sur un espace plan bien propre, le saunier (ou la femme, indifféremment) dispose devant lui de petits tas de sel qu'il aplatit avec une règle plate en bois de dattier, en forme de rectangles aussi minces que possible, de dimensions 20 cm/ 8 cm, environ, et qui sont laissés en place jusqu'à complète dessiccation. Une fois sèches, ces plaques (afarkok, pl. iférkak) sont brossées pour faire tomber le sable ou la terre qui y sont restés accrochés, les bords sont raclés pour supprimer les bavures, normaliser le format et arrondir les angles. Elles sont alors empilées, et les sauniers s'arrangent toujours pour en avoir au moins une cinquantaine d'avance, qui seront terminées au fur et à mesure de la production de sel rapportée des salines. Chacun y travaille quand il a un moment.

La sole bien sèche et bien régularisée est alors prise dans la main gauche, tandis que de la main droite, le saunier la charge en sel sur une épaisseur de 2 ou 3 cm au centre, légèrement bombé par rapport aux bords qui s'abaissent et n'ont guère plus d'un cm d'épaisseur.



Avant de mettre à sécher les pains de sel frais, le saunier y imprime sa marque, sa signature en quelque sorte. Le plus souvent, il s'agit simplement de la marque du pouce ou de l'index enfoncés dans le sel encore mou. Il paraît que l'on reconnaît le saunier à sa marque, mais actuellement, notre enquête ne nous a pas permis de trouver de correspondance bien significative entre les marques de bétail, l'origine

Photo 6

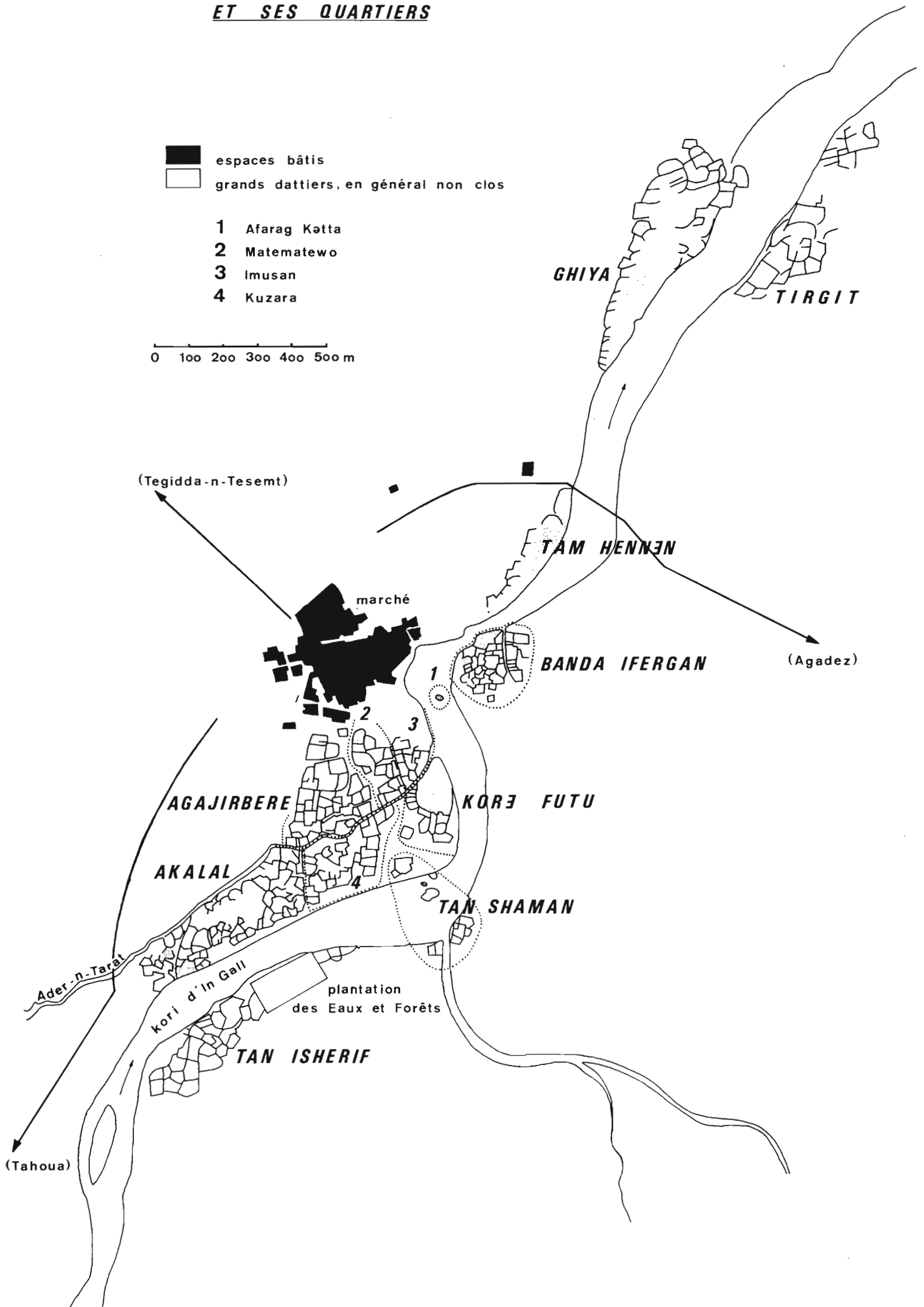
Les divers stades de la fabrication des pains de sel : à droite les plaques fraîches, à gauche au premier plan les soles sèches (*ifarkak*) avant qu'elles soient égalisées. Au second plan, les pains (*tagh-lalt*) terminés. Laalebasse à l'arrière plan contient du sel encore humide ; roulées contre le mur, des nattes de tente laissées temporairement par des nomades.



Photo 7

Pains de sel prêts à être emballés. De gauche à droite : tagh-lalt, cerabango, fagfago. A l'arrière plan, à droite, la colline de déblais "Bogonuten" qui se dresse sur l'horizon parfaitement plat.

**FIG.5 : LA PALMERAIE D' IN GALL
ET SES QUARTIERS**



clanique et les marques portées sur les différentes sortes de pains de sel.

La technique de fabrication est la même quel que soit le modèle de pain fabriqué. Suivant la dimension, le temps de fabrication est plus ou moins long.

La taqhlalt est le plus petit modèle, le plus employé car le moins fragile, et pouvant servir de monnaie sécable dans une certaine mesure. La dimension est celle d'une main. Les taqhlalt se vendent par paire 15 Fr à Tegidda, 20 Fr à In Gall et plus cher, naturellement sur les marchés du sud. (voir croquis page précédente (1))

Le faqfago est de même forme, mais le modèle au-dessus et, a la longueur d'une coudée, et vaut 50 Fr pièce à In Gall. (croquis 2)




L'afasas est de dimension nettement supérieure, c'est une plaque qui peut atteindre près d'un mètre de haut sur 30 à 60 cm et dont l'épaisseur est constante (de 3 à 5 cm).

Difficile à transporter, l'afasas est exécutée seulement sur commande expresse de l'acquéreur et peut valoir, selon son poids, de 500 à 1000 Fr CFA. Ce sont en général, les Ijawanjawaten qui achètent les afasas.

Le cerabango tire son nom de sa ressemblance avec les porte-gris triangulaires qui sont agrafés par certains nomades autour du turban. Ce sont des triangles équilatéraux de 30 à 40 cm de côté et de 3 à 4 cm d'épaisseur. Les Kel Gress en sont les principaux amateurs.

Ainsi que l'afasas, il est en général décoré de traits et de lignes brisées, où nous avons essayé de retrouver soit des marques claniques, soit des signes symboliques, mais sans que nos résultats soient pour l'instant bien significatifs. Il nous a été partout répondu que c'était la fantaisie du saunier ou "la tradition" dont la signification première semblait oubliée. Ils valent en moyenne de 100 à 150 Fr, quelquefois davantage, selon leur poids et leur dimension.

Cependant, dans certains cas, on retrouve les marques suivantes, qui sont celles utilisées pour marquer les chameaux :

- | | |
|---|--|
| + | tanafut (marque des Inufusa) |
|  | marque des Isherifen. |
|  | marque des Issawaghen |
|  | marque du sultan d'Agadès, qui possède des salines à Tegidda-n-Tesemt. |

Selon ses dimensions, le cerabango peut valoir entre 100 et 200 Fr. En général, chaque saunier en a en stock 3 ou 4, destinés plus précisément à certains clients réguliers.

Suivant l'épaisseur des diverses sortes de pains, la fabrication dure de 2 jours à 1 semaine pour les plus grands afasas. Mais naturellement chaque saunier travaille simultanément à des séries qui sont plus ou moins avancées dans la fabrication, de telle sorte qu'il y ait toujours un roulement de pains prêts pour la vente, qui est assez régulière à partir du mois d'Octobre, soit que les caravanes venues du sud apportent du mil en venant chercher du sel, soit que les habitants organisent eux-mêmes des caravanes qui partent vers le sud, écouler la marchandise, comme on le verra plus en détails au chapitre 9.

VI

LES DATTESLa palmeraie d'In Gall.

Des principales routes qui convergent vers In Gall, la palmeraie apparaît d'abord comme un long ruban vert sombre, au milieu d'un paysage désertique et la bourgade elle-même ne se détache que plus tard, les maisons en terre comme fondues dans l'ocre général du paysage. Cette palmeraie est établie sur les terrasses qui encadrent le lit d'un kori (oued) issu de la falaise de grès toute proche. Ce kori décrit un large S pour franchir un seuil rocheux qui recoupe transversalement son cours à la hauteur d'In Gall. Dans cette double boucle, il est bordé successivement sur ses rives concaves, à droite par un escarpement rocheux, à gauche par une éminence plus ou moins recouverte de sable, mais où la roche apparaît et qui constitue le monticule où est situé In Gall. A l'intérieur des rives convexes se développe la palmeraie, qui prend sa plus grande extension sur la rive gauche au sud de la ville, entre les habitations et le kori. Cette boucle est ourlée de dunes et traversée par un petit affluent qui sert de piste et de ligne de démarcation entre les différents quartiers de la palmeraie. On l'appelle en tamasheq ader-n-tarat : "le pied de chèvre". En amont et en aval, la palmeraie forme un ruban linéaire sur les terrasses qui courent alternativement de chaque côté. Un autre kori-affluent se trouve sur la rive droite, hors des parcelles de palmiers : dans son lit rocheux, des trous creusés par l'eau qu'on appelle ghabdu-n-kusu-dambuyo (1), "les marmites à couscous de Ghabdun". Ainsi ces deux affluents convergent dans le grand kori, en amont de sa double boucle.

1) Les quartiers.

Les crues de ce kori, souvent brutales, se font particulièrement ressentir à la hauteur du seuil rocheux : elles arrachent parfois des pans de terrasses et déchaussent les palmiers avant de les emporter. On trouve partout des traces récentes de cette évolution : troncs immergés dans le sable, palmiers aux racines ballantes sur une corniche, ou penchés dans le sens d'une chute prochaine. Des traces un peu plus anciennes se lisent dans le paysage : à la hauteur d'In Gall, près des trous creusés dans le sable, où les femmes

(1) Kusu-dambu, pl. kusu-dambuyo : marmites à couscous.

viennent chercher l'eau, cinq palmiers sont isolés au milieu du kori, seuls témoins d'un quartier (afarag këtta, "le petit jardin") qui autrefois se rattachait à la rive droite ; la pointe convexe a été enlevée et seul subsiste cet flot qui a pu résister sans doute par son groupement et le fort enracinement de ses arbres. En amont, le quartier de Tan Shaman est composé de trois parcelles séparées : l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite, la troisième dans le lit même. Le kori, au cours de ses crues, a divagué et morcelé un quartier autrefois formé de deux parties, de part et d'autre de son lit ; il a ouvert une nouvelle voie et isolé cet flot, autrefois rattaché à la rive droite.

La palmeraie est divisée en quatorze quartiers, d'inégale importance, mais qui sont facilement discernables grâce à ces points de repères fixes : petit kori, pistes, groupes de dattiers ou arbre remarquable.

Sur la rive gauche, d'amont en aval, on distingue :

1. Akalal
2. Kuzara
3. Agajir-beere : le grand mur (Agajir : mur, beere : grand)
4. Matematewo
5. Kore futu
6. Imusan : pl. de Amashen : eau mauvaise.
7. Tam hennén (aujourd'hui, cette eau mauvaise, sans doute saumâtre, est apparue dans ces quartiers et n'apparaît plus dans le précédent : les dattes sont petites et tombent avant d'arriver à maturité.
8. Ghiya.

Sur la rive droite, d'amont en aval :

9. Tan isherif
10. Plantations des Eaux et Forêts
11. Banda Ifergan (derrière (banda) — clôtures (ifergan))
12. Tirgît

Quartier sur les deux rives :

13. Tan Shaman (celle qui fait boire (shasu) — l'eau (aman))

Quartier résiduel dans le kori

14. Afarag Këtta "le petit jardin".

Photo 8

La palmeraie : grands dattiers non enclos. Dans le fond, on aperçoit la porte d'un enclos (afarag me) constitué de haies d'épineux.



Photo 9

Afarag Ketta : groupe de palmiers isolés au milieu du lit du kori, vestige d'une parcelle emportée par une crue. Au premier plan, l'un des puisards qui alimentent la ville en eau. Au fond les constructions du village



La palmeraie s'est développée progressivement à partir de la rive gauche. On peut distinguer quelques phases dans son extension :

- 1) Les deux plus anciens quartiers jouxtent la ville au sud : Agajir beere et Akalal, auquel il faut joindre Kuzara, créé peu après.
- 2) Dans le prolongement de ses trois quartiers vers le nord-est, Matematewo et Imusan.
- 3) La rive droite a été ensuite colonisée dans la même direction par les quartiers d'Afarag Ketta et de Banda Ifergan.
- 4) En aval, sur la rive gauche, Tam Hennén longe le kori jusqu'à l'actuelle route d'Agadez.
- 5) A la suite d'une crue violente, qui a provoqué la destruction presque totale d'Afarag Ketta et partielle de Banda Ifergan, le kori a remblayé en compensation la rive gauche, permettant l'installation de Kore futu.
- 6) Le quartier de Ghiya en aval, au-delà de la route d'Agadez.
- 7) Le Quartier de Tan Shaman de part et d'autre du kori.
- 8) Dernière extension aux deux extrémités, en amont et en aval, avec Tirqit et Tan Isherif.

L'âge des palmiers n'est pas un indice d'ancienneté de la palmeraie, car ceux-ci sont renouvelés périodiquement et des parcelles peuplées de très anciens arbres voisinent avec de nouvelles plantations. Cependant, les quartiers proches de la bourgade, qui sont les plus anciens, présentent des aspects particuliers : ils sont presque tous enclos par des haies d'épineux (afarag pl. ifergan) et certains s'ouvrent sur la piste d'accès par un portique en briques de banco, avec une porte en bois fermée par un cadenas attaché à une chaîne. On circule dans des chemins bordés de haies et les parcelles sont donc isolées : de petites échelles en bois en permettent parfois l'accès, pour franchir les clôtures ne possédant pas de porte. Seuls quelques groupes de vieux palmiers ne sont pas enclos, car leur taille les met à l'abri des troupeaux.

2) Les techniques agricoles.

Les différentes variétés de dattiers d'In Gall témoignent de l'histoire de la palmeraie déjà évoquée. Les habitants font une distinction fondamentale entre les dattiers el medina et tombay. El medina est, dit-on, la variété rapportée de Médine par les Isherifen, fondateurs d'In Gall. Elle fait la notoriété de cette palmeraie car on ne la trouve nulle part ailleurs. Par rapport à la variété tombay, le dattier el medina possède des palmes plus courtes, des épines plus fines sur les nervures des palmes et surtout des fruits au noyau plus petit et à la chair plus abondante. Les dattes el medina sont les plus appréciées, avec leur consistance molle et leur goût sucré. Malheureusement, elles se conservent mal et doivent être consommées au plus

tard deux mois après la récolte. Tombay, à la différence d'el medina, recouvre une infinité de sous-variétés. On la rencontre dans toutes les palmeraies de l'Air : elle serait originaire d'Afrique du nord, mais les habitants d'In Gall prétendent que les tombay de leur palmeraie viennent elles aussi de Medine et furent plantées par les premiers arrivants. On nous a cité plus de dix noms différents, qui distinguent les dattes suivant le forme, la taille, la couleur ou la consistance.

- Telqhaghma = dattes longues et minces, molles.
- Talagaq = dattes plus larges et plus courtes, molles
- Tanghal = la datte couleur sombre à l'extrémité et jaune à la tige, couleur uniforme 2 jours après la cueillette.
- Kaani-heere = "dormir (kani) en ayant faim (here)" - datte très allongée. On distingue pour la datte kaani-heere :
 - heero korey blanche
 - heero tidey rouge
 - heero·bibbi noire
- Tuwila = datte ronde et petite rappelant les fruits de l'arbre tuwila. (*Sclerocarya birrea*)
- Madab Dabe = datte ronde et sèche.
- Teyna Ferezi = datte (teyne) verte (ferezi) reste verte, même mûre.
- Telqtad = datte fine et sèche
- Baghbara = datte sèche arrondie
- Tinzer Funu = "nez (tam) pourri (songh)", la dernière variété récoltée.

Un rapport du service des Eaux et Forêts, non daté, mais vraisemblablement rédigé en 1958, cite 21 noms, avec en plus des sous-variétés que nous avons relevées :

Tintalaguesen, Bila, Bossi, Ahratena, Doungouri, Kakakoeye, Gueos, Mousosoul, Tagalamguelam, Kienbokoukou, Tonita, Tennikorai, Takarambout.

On arrive au total de vingt-trois variétés, en tenant seulement compte de celles qui ne sont pas citées deux fois. On mesure ainsi l'étendue de la gamme des dattes tombay dont l'inventaire reste certainement incomplet.

Les plantations peuvent être opérées de deux manières différentes :

a) Le premier procédé s'effectue par un semis de noyaux dans des trous que l'on arrose régulièrement. L'inconvénient d'une telle méthode est qu'il n'est pas possible de savoir à l'avance si le dattier sera mâle ou femelle, et que de toute façon, on aura une proportion de mâles beaucoup trop importante. Les noyaux sont appelés teyne ize, "le fils (ize en songhay) du dattier (teyne en tamasheq)". Les habitants d'In Gall prétendent qu'un noyau entouré de sa chair donne un dattier femelle et qu'inversement un noyau planté seul produit le plus souvent un mâle. Enfin il est préférable de planter la variété tombay par un semis de noyaux, car les palmiers donnent de meilleures récoltes que si l'on utilise le procédé suivant.

b) La plantation peut s'effectuer en mettant en terre un rejet détaché du tronc de l'arbre adulte. Le rejet (agulgul, pl. igulgulen), bien arrosé, peut donner au bout de trois ans. C'est la seule méthode utilisée pour les palmiers el medina ; elle serait par contre considérée comme donnant des arbres moins productifs pour les tombay.

Ces faits expliquent qu'à In Gall on procède le plus souvent à des plantations de rejet alors que dans l'Aïr, où la variété el medina est absente, on met en terre des noyaux.

Pour planter un nouveau terrain en dattiers, on prépare le sol, en le nivelant avec le racloir, appelé aghlal-n-egéri ou ashék-n-egéri (1) "le bois tracté". C'est un tronc de palmier que plusieurs personnes tirent avec des cordes, tandis qu'un homme appuie verticalement sur une barre insérée dans le tronc pour assurer l'adhérence au sol. Cette opération n'est effectuée que dans les terrains irréguliers où des petites éminences sableuses peuvent être aplanies. Il faut ensuite clôturer la parcelle : on plante des piquets de tirza (*Calotropis procera*) et on dispose des branchages d'épineux. Malheureusement, les acacias sont rares aux environs d'In Gall et il faut se rendre à Shimuménin au nord ou à Assélila à l'est, c'est-à-dire à 6 ou 7 km, pour rapporter de tels branchages, chevaux de frise naturels. Seuls les tirza abondent à proximité de la palmeraie, mais ils sont insuffisants pour former une haie vraiment infranchissable. Des manoeuvres vendent des charges d'épineux de 75 à 125 Fr, selon la saison, car le transport est plus pénible en saison chaude.

L'arrosage, en général, se fait à partir d'un puits creusé dans chaque parcelle (la nappe se trouve à une profondeur qui varie de 3 à 6 m). Avec une puisette de cuir, on déverse l'eau dans l'excavation préparée au pied du dattier. Lorsque l'arbre est adulte, on cesse de l'arroser ; le tronc s'allonge et bien souvent la terre est décappée par les pluies et les racelles apparaissent à la base du tronc : on recharge alors le pied de l'arbre qui se trouve ainsi inséré dans une pyramide de terre qui protège ses racines.

(1) cf. Barth, 1972, p. 94. Bernus, E. 1971.

Le dattier porte des noms différents au cours de sa croissance :

- le rejet qu'on met en terre est dit agulgul, mais s'il porte déjà un régime, on l'appelle bamban et on ne peut plus le planter avec une bonne chance de succès ;

- après trois ans, l'arbre porte ses premiers régimes : il est dit tamagellet, c'est-à-dire celui qui se déplace, car jusqu'à cinq ans, on peut le changer de place sans inconvénient et sans trop de difficulté. Ce n'est que dans de bonnes conditions d'arrosage que les premières dattes viennent au bout de trois ans. C'est pourquoi les plus nombreux palmiers ne fructifient que vers cinq ans ;

- au-delà de cinq ans, le dattier ne peut plus être déplacé, mais il n'a pas encore atteint sa taille adulte : il est dit tedgnes, il porte alors des rejets que l'on détache pour planter ou pour vendre. Ces jeunes dattiers peuvent porter dix régimes, soit de trente à quarante petits sacs destinés à la vente (abokal pl. ibeklan), c'est-à-dire environ 10 Kg

- après dix ans, le dattier est arrivé à son complet développement, le tronc s'est allongé : on l'appelle alors tazey et il peut fournir jusqu'à 25 régimes, soit environ de 50 à plus de 100 petits sacs en nattes, c'est-à-dire de 15 à 40 k. selon la variété, le terrain, l'arrosage et l'année.

La fécondation (hegi) se pratique en saison froide vers les mois de janvier-février. Les fleurs de palmier mâle sont insérées dans le régime femelle (ijiwa) : on ligature le régime femelle après y avoir introduit trois bâtonnets mâles (amali). Celui qui procède à la fécondation dit : "Allah Akbar, Amali, Tazey". (Dieu est grand, dattier mâle, dattier femelle). Et il crie "Taghalaley". Le régime mâle est dit shero (pl. sheroyo).

La récolte commence au début des pluies et se poursuit jusqu'au mois d'Août. Les régimes sont constamment menacés par les corbeaux et de grosses chauves-souris qui se nichent dans les dattiers. Les hommes exercent une garde vigilante et éloignent les oiseaux prédateurs, par des feux durant la nuit et par des bruits répétés pendant le jour. On craint aussi les voleurs et ceux qui n'ont pas de gardiens attachent des branches d'épineux le long du tronc, avec des cordes. A In Gall, la récolte se fait au fur et à mesure du mûrissement des fruits : on coupe rarement un régime entier ; chaque jour, on va recueillir les dattes mûres. Certains dattiers bien arrosés ou situés à proximité d'une nappe, portent deux récoltes par an. La deuxième récolte a lieu en février après une fécondation qui se pratique en octobre. Un régime de cette récolte porte le nom d'amasgharat "celui de la saison de gharat" (octobre-novembre, celle qui suit les pluies et précède celle du froid). Les dattes automnales sont moins sucrées que celle cueillies en été.

Les dattes sont vendues en vrac, à la mesure, ou enfermées dans de petits sacs de taille uniforme, tressés avec les palmes des dattiers. Molles pour la plupart, elles se conservent mal, et sont vendues dans le mois qui suit la récolte pour une consommation immédiate. Les dattes d'In Gall, surtout les el medina, passent pour ne jamais provoquer d'indigestions ou de coliques, ni même de caries dentaires, gripes ou ganglions, qui parfois peuvent être donnés par les dattes étrangères.

Les dattiers ne fournissent pas seulement leurs fruits ; les troncs donnent les poutres des charpentes des maisons qui possèdent souvent à In Gall, des étages. Equarris à la hache, les troncs forment les planches dont sont constituées les portes des maisons ou des portiques fermant les parcelles, clôtures de la palmeraie (afaraq-m-mê, pl. iférgan-m-meyo, bouche de la clôture).

Les palmes tressées forment les petits sacs dans lesquels sont vendues les dattes. Les nervures des palmes servent à fabriquer des stores souples qui ferment les portes des maisons ; entrelacées, elles forment le bâti parallépipédique des lits. Ces mêmes nervures (allagh pl. allaghén) sont utilisées comme tuteurs des gouttières en nattes qui débordent des toits en terrasses pour évacuer l'eau dans les ruelles. Le tissu fibreux (asa) du tronc sert de bourre pour les coussinets qui protègent le dos des animaux porteurs ; on peut encore en faire des cordes ou des entraves.

Les différents travaux de la palmeraie sont souvent effectués par la famille du propriétaire ; on peut cependant utiliser une main-d'oeuvre salariée pour arroser les jeunes palmiers, féconder les dattiers adultes, poser sur les troncs des branches d'épineux contre les voleurs, chasser les oiseaux prédateurs ; un tel manoeuvre reçoit 500 Fr par mois et un régime par dattier fécondé.

Certaines familles possèdent encore des serviteurs qui s'occupent de l'entretien de la palmeraie : ils reçoivent un régime par dattier, mais ils ont acquis une situation semi-indépendante : ils se procurent de l'argent par des travaux salariés, comme la fabrication du banco pour la construction des maisons et ils subviennent eux-mêmes à leur nourriture ; leurs maîtres ne nourrissent en fait que les vieillards ou les malades.

On fait appel parfois, avant la récolte, à des nomades appartenant à des tribus voisines, Iburgalen et Izeliten (de la confédération des Kel Fadey). Ils s'installent dans la parcelle, deux mois après la fécondation, maintiennent un feu la nuit, tapent sur des boîtes ou des bidons métalliques le jour ; ce sont de vieux nomades, très pauvres : ils peuvent prendre toutes les dattes que le vent fait tomber ; on leur donne parfois des dattes récoltées, mais cela n'est pas obligatoire. Ils ne participent pas à l'entretien des palmiers et sont seulement chargés de la surveillance pendant une période limitée de l'année.

Les habitants d'In Gall sont actuellement aux prises avec quelques difficultés : une partie des quartiers de Tamhennæn et de Ghiya connaissent des remontées de sel qui limitent ou arrêtent la production : la présence d'eaux saumâtres, derrière la petite dune qui borde le kori, empêche une fructification normale. Les habitants ont remarqué que le quartier Imusan, autrefois, comme son nom l'indique ("mauvaises eaux") atteint par ces remontées, en est aujourd'hui délivré ; on constate un déplacement vers l'aval de cette eau "gâtée" puisque seule la portion aval de Tamhennæn et Ghiya sont aujourd'hui touchées.

Une maladie s'attaque aux dattiers depuis 1966-67 : une moisissure blanche apparaît sur les palmes et les tiges et elles se mettent à sécher. Le cœur (ǧwul), qui porte le régime, se détache du tronc. Les habitants qui ne connaissent pas cette maladie et ne savent pas comment s'en défendre, l'appellent azǧwud, la gale, utilisant le terme habituellement réservé aux animaux.

3) La structure foncière.

L'histoire de la palmeraie, évoquée plus haut, sa progression en aval et en amont d'In Gall par la création de nouveaux quartiers, pourraient faire croire que les quartiers primitifs proches de la ville sont la propriété des Isherifen et des Isawaghen, qui à leur arrivée, ont mis en terre les rejets apportés avec eux, et que les quartiers les plus éloignés ont été installés par les habitants de Tegidda ou encore par des étrangers nouvellement arrivés. Cette répartition logique, où l'histoire s'inscrirait dans le parcellaire, en fait n'existe pas : on ne trouve aucun quartier réservé exclusivement à une catégorie sociale, ou à un groupe de familles possédant une commune origine : on arrive donc à une situation foncière extrêmement complexe : en fait, le dattier est un bien immobilier, qui peut être hérité, donné ou vendu.

Il peut même constituer la tagǧel, ou compensation matrimoniale, lorsque le père de l'épouse ne possède pas de bétail, mais ce cas, s'il est théoriquement admis, est rarement réalisé. En fait, les populations d'In Gall, Isherifen et Isawaghen, ont pratiqué de nombreux mariages entre elles : puis elles se sont alliées également avec les Inusufa et les Imesdraghen de Tegidda-n-tesemt. Dans ces mariages, les enfants restent intégrés au groupe du père : ainsi, un fils né d'un Sherif et d'une Tanasafut (Inusufa) reste Sherif. Ces alliances ont permis aux habitants de Tegidda de posséder des dattiers et à ceux d'In Gall des salines et aujourd'hui on peut considérer que les deux bourgades sont habitées par une même population qui cependant se différencie entre plusieurs groupes. Ces mariages ont provoqué la division des quartiers, au point que les dattiers d'une même parcelle peuvent être répartis entre de nombreux propriétaires et que dans certains cas, un seul dattier peut appartenir à deux ou trois personnes.

Les parcelles(1) récemment plantées sont en général encore indivises, alors que celles qui portent de vieux dattiers sont extrêmement morcelées ; c'est pourquoi les quartiers de Tirgit et Tan Ishe-riff, contiennent de jeunes arbres relevant d'un seul propriétaire qui peut être aussi bien un étranger arrivé qu'un Sherif qui cherche au loin une extension à sa palmeraie. La terre n'est pas vendue dans ces quartiers éloignés qui peuvent s'étendre sur des espaces vierges ; l'étranger doit seulement demander à l'alqali l'autorisation de faire sa plantation : il achète alors des rejets au prix de 50 à 100 Fr CFA pièce.

Si nous n'avons pu procéder à l'établissement d'un parcellaire complet, dans le rapport non daté (sans doute de 1958) du service des Eaux et Forêts, nous trouvons une liste des propriétaires des palmiers d'In Gall répartis en 6 principaux secteurs, regroupant sous l'un d'eux plusieurs quartiers que les habitants ont coutume de distinguer. Les dattiers sont classés par âge, ce qui donne une image dynamique de cette palmeraie, (voir tableau ci-contre).

(1) Nous appelons parcelle un groupe de dattiers enclos ou au moins cerné par une marque apparente.

| | <u>-5 ans</u> | <u>5/10 ans</u> | <u>10/20 ans</u> | <u>+20 ans</u> | <u>Total</u> | |
|--|---------------|-----------------|------------------|----------------|--------------|---|
| 1. Akalal Agajir-beere Kuzara Matematewo Kore futu Imusan Tan Shaman | 2.706 | 385 | 105 | 1.761 | 4.957 | 160 propriétaires, soit moyenne de 31 dattiers par propriétaire. |
| 2. Tan Isherif | 280 | 20 | | | 300 | 15 propriétaires, soit moyenne de 20 dattiers par prop. |
| 3. Benda Ifergan | 215 | 32 | 5 | 144 | 396 | 17 propriétaires, soit moyenne de 23 dattiers par prop. |
| 4. Tam hennén | 190 | 102 | 20 | 591 | 903 | 35 propriétaires, soit moyenne de 25 dattiers par prop. |
| 5. Tirgit | 260 | | | | 260 | 12 propriétaires, soit moyenne de 21 dattiers par prop. |
| 6. Ghiya | 1.669 | 674 | 456 | 468 | 3.267 | 81 propriétaires, soit moyenne de 40 dattiers par prop. |
| <u>TOTAL</u> | 5.320 | 1.213 | 586 | 2.964 | 10.083 | |

Au total : dattiers de 5 ans non producteurs 5.320
+ de 5 ans producteurs 4.763

On peut remarquer que les quartiers 2 (Tan Isherif) et 5 (Tirgit) aux deux extrémités de la palmeraie, ne portent en 1958 que des dattiers de moins de 5 ans : il s'agit de récentes extensions.

Le quartier 4 (Tam hennén) possède la majorité de vieux palmiers : atteint par une remontée de sel, ce quartier est délaissé et on préfère installer des plantations ailleurs.

La partie 1 qui regroupe de nombreux quartiers distincts (Agajir-beere, Akalal, Kuzara, Matematewo, Kore futu, Imusan et Tan Shaman), porte la moitié des arbres de la palmeraie ; mais ici, dans certains de ces très anciens quartiers, il y a un renouvellement des plantations, et les arbres en plein rapport voisinent partout avec les jeunes plants.

On ne peut donc, comme le fait l'auteur du rapport, mettre en relation l'âge des arbres et l'ancienneté des quartiers ; nous avons ici les 3 quartiers primitifs, avec des palmiers à tous les stades de croissance, depuis des rejets récemment mis en terre, jusqu'à de très anciens palmiers.

La partie 4, qui correspond au quartier de Ghiya, est très étendue, bien qu'éloignée du village ; les remontées de sel n'atteignent que sa partie sud et on trouve ici toute la gamme des palmiers en fonction de leur âge.

La partie 3, qui elle aussi recouvre le quartier de Benda Ifergan, est peu importante : elle a été, nous l'avons vu, attaquée par les crues du kori.

On peut donc distinguer deux parties en plein renouvellement (les 1 et 6), une stationnaire, les grands arbres seuls résistant aux remontées de sel (4) et par conséquent menacée si rien ne change ; et deux parties (2 et 5) marquant l'extension de plus en plus lointaine de cette palmeraie.

Les propriétaires indiqués dans ce rapport sont en fait les chefs de famille : on a porté sous leur nom tous les arbres possédés par les membres de leur famille ; or la propriété est individualisée : les femmes, souvent les enfants, possèdent chacun leurs arbres.

Ce rapport met bien en évidence que de riches propriétaires possèdent plusieurs parcelles dans un même quartier ou dans des quartiers distincts souvent éloignés. Mais il laisse de côté toutes les plantations non closes qui sont dans certains cas assez importantes ; ainsi, dans la partie 1, 870 dattiers ne sont pas rapportés à des propriétaires, et 925 dans la palmeraie entière, car ils se trouvaient hors des haies et libres d'accès : il s'agit en fait toujours de vieux arbres dont la taille rend inutile toute protection contre les troupeaux, mais en raison de leur âge ils sont infiniment divisés, certains d'entre eux sont la propriété de plusieurs personnes différentes.

Nous avons essayé, à partir du rapport des Eaux et Forêts, d'établir un tableau montrant la répartition des propriétaires selon le nombre de parcelles possédées.

| Nombre de parcelles | Nombre cas | -5 ans | 5/10 ans | 10/20 ans | +20 ans | Total | Nombre moyen de dattiers par propriétaire |
|---------------------|------------|--------|----------|-----------|---------|--------|---|
| 1 | 191 | 3.098 | 506 | 288 | 972 | 4.874 | 25 |
| 2 | 22 | 691 | 120 | 111 | 306 | 1.228 | 55 |
| 3 | 10 | 590 | 295 | 65 | 150 | 1.100 | 110 |
| 4 | 3 | 165 | 37 | 57 | 83 | 342 | 114 |
| 5 | 3 | 370 | 120 | 65 | 194 | 749 | 249 |
| 6 | 2 | 285 | 95 | - | 269 | 649 | 324 |
| 10 | 1 | 121 | 40 | - | 65 | 226 | 226 |
| palmiers non clos | - | -- | - | - | 925 | 925 | |
| TOTAL | 232 | 5.320 | 1.213 | 586 | 2.964 | 10.083 | |

- Nombre de dattiers selon leur âge et le nombre de parcelles possédées -

Ce tableau, malgré la part importante de dattiers non recensés parce que sans clôture, montre que 18 % des propriétaires possèdent 47 % des dattiers, alors que les propriétaires d'une seule parcelle (82 %) n'ont que 53 % des arbres. On trouve un nombre relativement peu élevé de gros propriétaires dont certains ont des arbres dans plusieurs quartiers. Il apparaît que les riches propriétaires (3 parcelles et plus) ont en moyenne, plus de 100 arbres d'âge divers, c'est-à-dire à la fois en plein rendement et en voie de renouvellement.

VII

LA CIRCULATION DES BIENS

Les dattiers et les exploitations de sel forment donc l'essentiel des biens immobiliers des habitants d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt. Les modes d'acquisition des uns et des autres sont très variés et expliquent la répartition actuelle de ces biens. L'unité de la palmeraie est le dattier, celle des salines l'abatol, c'est-à-dire l'ensemble des grands et petits bassins formant une exploitation. Dans certains cas, relativement fréquents, ces unités, ne pouvant être fractionnées, sont propriété commune de plusieurs individus, qui se partagent, au prorata de leurs droits respectifs, récolte de l'un et production de l'autre.

Dans l'impossibilité où nous étions d'établir un parcellaire complet de la palmeraie et des salines, par manque de temps et surtout de moyens, nous avons cherché à procéder à des enquêtes peu nombreuses, mais détaillées, pour faire apparaître la complexité de la propriété des arbres et des salines, et les processus d'appropriation. Des sondages ont été opérés dans trois directions : d'une part en interrogeant des propriétaires sur les palmiers et les salines possédés, leur répartition spatiale et leur origine ; d'autre part, en enquêtant sur deux parcelles d'un ancien quartier de la palmeraie, portant de vieux arbres, pour rechercher le nom de leurs propriétaires ou le mode d'acquisition de ces dattiers ; enfin une tentative verticale, remontant dans le temps, sur l'origine de biens elkhabus, qui restent dans la ligne exclusivement féminine.

Ces enquêtes, certes peu nombreuses, nous ont permis de dégager quelques points sur l'organisation de la palmeraie et des salines, à tous égards très voisines. Ainsi on rencontre fréquemment des propriétés morcelées dans de nombreux quartiers, parfois éloignés les uns des autres, dans la palmeraie comme à Tegidda.

Les modes d'acquisition des arbres et des exploitations salines sont très divers. Les dattiers ou les salines peuvent avoir été vendus. On achète un arbre à l'unité, ou une parcelle forfaitairement, comme on achète un abatol en production (1). Par contre un nouvel arrivant peut mettre en exploitation une extension lointaine de la palmeraie sur une terre vierge ; il doit simplement demander l'autorisation de l'alqali, alors qu'il n'y a guère d'extension possible dans les salines. La dispersion de la propriété, surtout chez les descendants

(1) un abatol ou un dattier se vendent de 5 à 10.000 Fr. CFA, c'est-à-dire à un même prix qui varie selon la taille ou la qualité.

des premiers arrivés, qu'ils soient Isherifen, Isawaghen, Inusufa ou Imédraghen, s'explique par le jeu des héritages, des alliances ou des ventes.

L'héritage (tekasit), suit la loi coranique, et les enfants se répartissent les biens, avec une part double aux garçons. Mais les biens immobiliers peuvent être acquis par un pré-héritage, c'est-à-dire une donation faite par un homme à ses enfants de son vivant. Ce pré-héritage, appelé eighélal, est fréquemment utilisé lorsqu'un père craint que des discussions et des disputes n'éclatent à sa mort. On nous a cité l'exemple d'un père qui avait effectué un tel partage pour ses enfants nés de trois mères différentes. elghélal permet de répartir ses biens à sa convenance, et éventuellement de privilégier tel ou tel enfant.

Un autre type de pré-héritage très particulier n'est destiné qu'aux seules filles. On l'appelle elkhabus (1), car en fait les bénéficiaires n'en ont que la jouissance et l'usufruit, mais ne peuvent en disposer à leur gré. Un homme, ou une femme, déclare dans un acte établi par un marabout, en présence de témoins, qu'il donne tels dattiers ou telle exploitation de sel à une ou à plusieurs filles, et que ces biens doivent revenir à la descendance féminine de ces filles, de génération en génération. Nous avons pu ainsi étudier deux exemples d'elkhabus, l'un concernant des dattiers et l'autre des salines. Malheureusement, dans les deux cas, l'acte original avait disparu, car la donation remontait à trois générations. Nous avons donc fait établir un acte fictif par le marabout Nasamu, ancien chef du village de Tegidda, qui a souvent procédé à l'établissement de tels documents :

"Au nom de Dieu le Miséricordieux, Louange à Dieu pour la plume qui permet au talon de n'être plus porteur de message.

Louange à Dieu qui a fait les souverains et les sujets, les riches et les pauvres.

Sachez par cet écrit que Khamma, fils d'Akka, a fait elkhabus pour ses filles de 24 dattiers, étant sain de corps et d'esprit, dans la mosquée d'In Gall, en présence de témoins, au temps de l'alqali Khummud, fils du Sherif el Badey, au temps du sultan Ibrahim, fils du sultan Umaru, au temps du Commandant d'In Gall Ekane.

(1) elkhabus est une forme tamsheq du h'obous, institution bien connue "qui a caractérisé durant des siècles les sociétés musulmanes, tant pour ce qui est du financement du culte et des institutions d'utilité publique, que comme moyen de modifier le statut successoral coranique" G.H. Bousquet, Le Droit Musulman, collection Armand Colin, n° 373, 1963, p. 140. On distingue les h'obous publics qui servaient à l'entretien des lieux du culte, du personnel des mosquées, des medersas etc... des h'obous de famille : par ce moyen, "le croyant a retrouvé une liberté testamentaire complète" et l'h'obous se fait le plus souvent dans le but d'exhérer les filles qui prendraient une part d'héritage et la feraient passer dans la famille de leur mari. On voit donc que l'el Khabus ici privilégie au contraire les filles et adapte un usage islamique à la coutume de fond berbère : l'el Khabus coutume ici aussi la règle de l'héritage musulman, mais dans un sens diamétralement opposé.

A témoigné Saghid, fils de l'alqali Shibba, et Akhmed prince de Tegidda, fils d'Elkhaji.
Sachez que cela doit suivre ses filles et les filles de ses filles jusqu'à la fin des temps". (cf. en annexe le texte arabe original).

Arbres et salines peuvent faire partie de la compensation matrimoniale (taqqel) que la famille du mari apporte à celle de l'épouse. Ils peuvent être donnés à l'occasion d'un mariage, ou à l'épouse à la naissance d'un enfant, ou à un enfant au moment de son baptême.

Ils peuvent également être donnés par un maître à son captif qu'il libère. L'arbre ou la saline sont désignés dans l'acte de libération, tel celui-ci, établi en 1961 pour la libération d'un captif de l'ancien alqali d'In Gall, Saghid ben Shibba :

"Louange à Dieu qui est notre maître à tous.
Louange à Dieu qui a fait que la moitié des hommes sont devenus riches, et l'autre moitié pauvre.

"C'est Saghid, fils de l'alqali Shibba qui a libéré son captif, nommé Illagamo, fils de Isḡlaman, à cause de Dieu et du Prophète, en présence de témoins ; Idrissa ben Mohammed, Alqasum ben alqali Shibba, Nasamu dan Takko, Fan dan Agho, François ben Costa, Alkhaji Suleyman ben Mokhammed, El Khaji Aska ben Mokhammed, Alkhuseyni ben Igadan et son frère, Achyi Hamman ben Igadan, au temps de l'alqali Halilu ben Mokhammed Bogunu, le 25^o jour du mois de Wash ḡshin de l'année 1961. Il lui a donné pour sa libération un palmier qui est à Akalal, qui vient de Alkhuseyni, en présence de témoin l'iman de la mosquée d'In Gall, Mokhammed Ako ben Hamma.

Ceux qui ont fait l'acte sont aussi témoins, Nasamu dan Elkhaji, Khamud ben El Bade et Akhmed ben el Khaji, chef de Tegidda" (1)

En fait, tous ces modes d'acquisition et de dévolution ne diffèrent guère de ceux qui ont cours pour les troupeaux dans les sociétés pastorales voisines de souche touarègue. Mais les habitants d'In Gall et de Tegidda, en plus de petits troupeaux, sont possesseurs de biens immobiliers, arbres ou salines, régis par les mêmes règles, qui fournissent une production dont une part importante est commercialisée.

(1) cf. en annexe le texte original arabe.

L'arbre donné était confié par Saghid, le propriétaire, à Alkhuseyni pour l'entretenir.

Alkhuseyni est affranchi (ederef). Notons le nom du mois donné en tamasheq et non en arabe.

Quelques exemples de l'origine et de la distribution des biens immobiliers.

1. Les propriétés immobilières :

Les enquêtes menées auprès de quelques propriétaires illustrent par des exemples concrets les types d'appropriation que nous avons cités.

M. . . . , anasafu (pl. inusufa), habitant d'In Gall, fils d'un anasafu et d'une tamasdraght, a deux épouses, l'une tamasdraght, l'autre tarkaz (tribu religieuse touarègue). Il possédait des palmiers dans six quartiers différents. Dans quatre quartiers, Agajirbere, Akalal, Benda Ifergan, et Tam hennén, il s'agit de dattiers hérités ; dans les deux autres, Ghyia et Tirgit, de dattiers qu'il a plantés lui-même.

1) A Agajirbere, il a reçu en pré-héritage (elghélal) six dattiers. Ils étaient cinq garçons et trois filles, qui tous, filles comme garçons, ont reçu six dattiers du vivant de leur père. Ces dattiers se trouvaient en bordure d'un jardin acheté par un riche commerçant arabe ; ce dernier a demandé à M. . . . de couper ses arbres, qui risquaient de tomber dans son jardin, ce qui fut fait, car ces palmiers, de très grande taille, étaient difficiles à récolter. Il n'a donc plus d'arbres à Agajirbere.

2) A Akalal, il a reçu cinq dattiers, également en pré-héritage (elghélal) de son père : cinq pour lui et chacun de ses frères, cinq pour une sœur et six pour chacune des deux autres sœurs, qui, dans un autre quartier, en avaient reçu un de moins, (à Tam hennén). Ces cinq dattiers, jeunes, (tamagellet) étaient plantés dans un mauvais terrain. Il les a déplacés pour les replanter au quartier Ghyia, dans un meilleur terrain. Il n'a donc plus de palmiers à Akalal.

3) A Tam hennén, son père a partagé (elghélal) six dattiers. Lui-même en a reçu un, ainsi que ses frères, et une de ses sœurs. Les deux sœurs qui n'en ont pas eu avaient hérité d'un dattier supplémentaire à Akalal. Son père avait fait distribuer la totalité de ses dattiers en elghélal, car ses enfants étaient de trois mères différentes. Ce pré-héritage a permis de faire une répartition égale entre filles et garçons.

4) A Benda ifergan, héritage (tekasit) à la mort de son grand père maternel (sa mère étant alors décédée) de 5 dattiers, il était l'unique héritier. Ces 5 dattiers sont aujourd'hui de très grande taille, aussi, il ne les féconde plus ; car n'a plus la force de grimper aux arbres. Comme des palmiers mâles, de taille équivalente se trouvent dans le quartier, le vent apporte le pollen fécondant. Il ne va plus cueillir les dattes, mais se contente de ramasser celles tombées par terre.

5) A Ghiya, il a planté les cinq dattiers déplacés d'Akalal, puis a mis en terre des rejets : il possède actuellement 12 dattiers.

6) A Tirit, il a planté des rejets des dattiers de Ghiya et possède aujourd'hui de 70 à 80 jeunes arbustes, que son fils (15 ans) arrose régulièrement. Il y a quelques années, il récoltait 3000 petits sacs en nattes (ibokalén) et 100 à 120 sacs plus grands (tazentalamt). En 1970, il n'a récolté que 150 ibokalén car les pluies ont été insuffisantes et l'arrosage ne compense pas le manque de précipitations.

M... n'a pas encore distribué de dattiers à ses enfants, il a seulement donné 1 dattier de Tirit à sa seconde épouse, à l'occasion de la naissance d'un enfant.

Au total, M... a reçu :

- | | |
|---|-------------|
| - en pré-héritage (<u>elghélal</u>) de son père | 12 dattiers |
| - en héritage maternel (<u>tekasit</u>) | 5 dattiers |
| - a planté lui-même environ | 80 dattiers |

Ce cas montre donc l'éparpillement de la propriété dans les quartiers anciens et le regroupement dans les quartiers excentriques plus éloignés.

La première épouse de M..., tamasdraght, possède 5 dattiers, dont 3 hérités de sa mère et 2 de son père, dans des parcelles différentes du quartier Akalal. M... assure leur entretien.

Les salines : sa femme possède plusieurs exploitations qu'elle met elle-même en valeur avec celles de sa soeur qui est veuve. A elles deux, elles totalisent 12, et se trouvaient, en Novembre 1970, à Tegidda-n-tesemt. Les deux femmes font office de qaasu k'woy et ont à leur service un baasu k'woy et un mus k'woy.

Le sel est vendu sur place ; parfois M... va en chercher avec des ânes et il le revend au marché d'In Gall. Parfois aussi, il achète au passage du mil aux Kel Gress ou aux Hausa, et leur donne un billet pour qu'on les paie à Tegidda avec l'équivalent en sel.

Les chameaux de taggél de ses épouses sont chez ses beaux-parents. Il possède une maison à In Gall, héritée de son père, et une à Tegidda, qui lui vient également de son père, qu'il possède en commun avec ses frères et soeurs, et qu'ils habitent lors de leurs séjours temporaires sur les salines.

Tels sont les biens possédés par M..., qui participe à cette double économie du sel et des dattes.

A...., anasafu, possède des dattiers dans 3 quartiers : Ghiya, Tam hennén et Tirgit.

1) à Ghiya, en héritage (tekasit) de son père, 15 dattiers; cet héritage a été partagé entre 2 garçons et 2 filles : chaque garçon a reçu 15 dattiers, chaque fille 7, plus un pour les deux filles en commun.

Sur les 15 dattiers, 2 sont morts, et A.... n'en possède plus que 13.

2) à Tam hennén, a hérité (tekasit) de son père de 3 dattiers, son frère a reçu comme lui 3 dattiers, ses soeurs chacune 1, plus 1 en commun

1 des palmiers d'A.... est mort, il ne lui en reste plus que 2.

3) à Tirgit, il possède 50 palmiers, qu'il a plantés lui-même. 30 sont des dattiers adultes, 20 sont des igulgulen, rejets qui ne rapportent pas encore.

A.... arrose seulement ses plantations de Tirgit.

L'épouse d'A.... est une tasawaght (isawaghen) : à Akalal, elle possède des palmiers reçus en héritage de sa mère : 5 dattiers ont été partagés entre elle et ses deux soeurs : chacune a reçu 1 palmier, les deux restants, leur ont été donnés en commun : elles se partagent les récoltes, prenant chacune un nombre équivalent de petits sacs en nattes.

Les salines : A.... en possède deux, héritées de son père. A la mort de ce dernier, l'héritage a été partagé entre les quatre enfants. Les deux garçons (dont A....) en ont reçu chacun deux, les deux filles chacune une. Les salines sont exploitées par un serviteur et sa fille, qui tient lieu de qaasu k^woy.

D...., asawagh, imam de la mosquée. Il possède des dattiers dans cinq quartiers.

1) A Agajirbere, son père avait 40 palmiers qu'il a distribués en elghelal à ses enfants, deux garçons et deux filles. Les garçons ont eu 15 dattiers chacun, les filles 5. La plupart de ces vieux dattiers sont morts ou bien sont tombés. Il en restait 4 à son jeune frère qui les a vendus à trois personnes différentes.

Actuellement D.... possède 30 jeunes palmiers (tedènes), qu'il a plantés lui-même sur cette parcelle.

2) A Akalal, dattiers hérités (tekasit) de sa mère. Celle-ci en avait trente : il en a reçu 20, sa soeur 10. Actuellement, il ne lui en reste plus que 10, les autres sont tombés.

3) A Tan Shaman, dans la parcelle isolée au milieu du kori : 40 palmiers qu'il a plantés lui-même, en demandant l'autorisation à Shibba, qui était en ce temps là l'alqali. Actuellement, il y a 14 grands dattiers (tezey) et 26 jeunes (tedǵnes).

Dans ces trois quartiers, ce sont les fils du propriétaire qui assurent l'entretien.

4) A Ghiya, 60 jeunes palmiers (tedǵnes), plantés par lui.

5) A Tirgit, 80 jeunes palmiers (tedǵnes et tamagellet), également plantés par lui.

Dans ces deux quartiers, un akli se charge de l'entretien, particulièrement de l'arrosage de ces jeunes plantations. Lors de la récolte, ce serviteur habite en permanence dans la palmeraie, et, en principe, peut prendre un régime par palmier récolté.

L'épouse de D... possède 4 dattiers à Kuzara, qu'elle a hérités de son père. A Kuzara également, elle a reçu de sa mère, en héritage, 2 dattiers qu'elle a donnés en pré-héritage (el ghǵlal) à ses deux nièces, filles de sa soeur. A Ghiya, son mari lui a donné 2 jeunes dattiers sur les 60 qu'il a plantés.

Les salines : D... possède six exploitations réparties dans cinq quartiers différents, et qui proviennent de trois origines distinctes :

a) en pré-héritage (el ghǵlal), son père lui a donné trois exploitations (ses soeurs en ont reçu deux), situées dans les quartiers de Timiyawa, el Musikǵn et Comawraten.

b) en héritage (tekasit) de sa mère, un abatol au quartier Agaya. Cet héritage a été partagé entre lui et ses deux soeurs, et chacun d'eux a reçu un abatol en partage, mais le sien produit le double de celui de ses soeurs.

c) deux exploitations achetées, l'une à Shibba, l'ancien alqali, pour 5.000 Fr, il y a plus de trente ans, dans le quartier el Musikǵn ; l'autre à la mort de sa grande soeur, qui n'avait pas d'enfants. Il a racheté leurs parts à ses deux jeunes soeurs en leur donnant 2.500 Fr à chacune. Cet abatol est situé dans le quartier Fakoreyo.

Les salines sont exploitées par un akli aidé de sa femme et de ses filles. C'est le frère cadet de celui qui est chargé de l'entretien des dattiers des deux quartiers de la palmeraie. Ce serviteur réside en permanence à Tegidda, alors que lui-même ne s'y rend que

très rarement.

Sa femme K... , possède six exploitations, toutes en commun avec les membres de sa famille :

a) quatre exploitations, héritage (tekasit) de son père au quartier el Musikøn, pour trois garçons et deux filles. La totalité de la production est partagée, et K... reçoit une demi-part par rapport à ses frères.

b) une exploitation héritage (tekasit) de sa mère, au quartier Isømban. Cet abatol, hérité par K... et sa soeur aujourd'hui décédée, voit sa production divisée en deux : une part revient à K... , une autre aux deux enfants (un garçon et une fille) de sa soeur décédée.

c) une exploitation que sa mère lui a attribuée, à elle et à sa soeur, en elkhabus. Elle partage la production de sel avec la fille de sa soeur (1)

2. Origine de la propriété des dattiers de deux parcelles du quartier Kuzara

Kuzara est un quartier ancien, composé à la fois de très vieux palmiers et de nouvelles plantations venues remplacer les arbres disparus. Dans les deux parcelles prises comme exemple, le morcellement de la propriété est tel, 38 palmiers pour 29 propriétaires, que nous sommes obligés de faire un inventaire arbre par arbre, chacun présentant une histoire particulière.

Dans la première parcelle, bien enclose, on peut distinguer deux parties : l'une avec six grands dattiers espacés, et de nombreux jeunes arbres, appartenait à l'origine aux Isherifen de la famille de l'ancien Alqali Saghid. La seconde comporte seulement cinq grands dattiers, proches de la parcelle voisine, et d'âge comparable ; elle appartient aux Isawaghen.

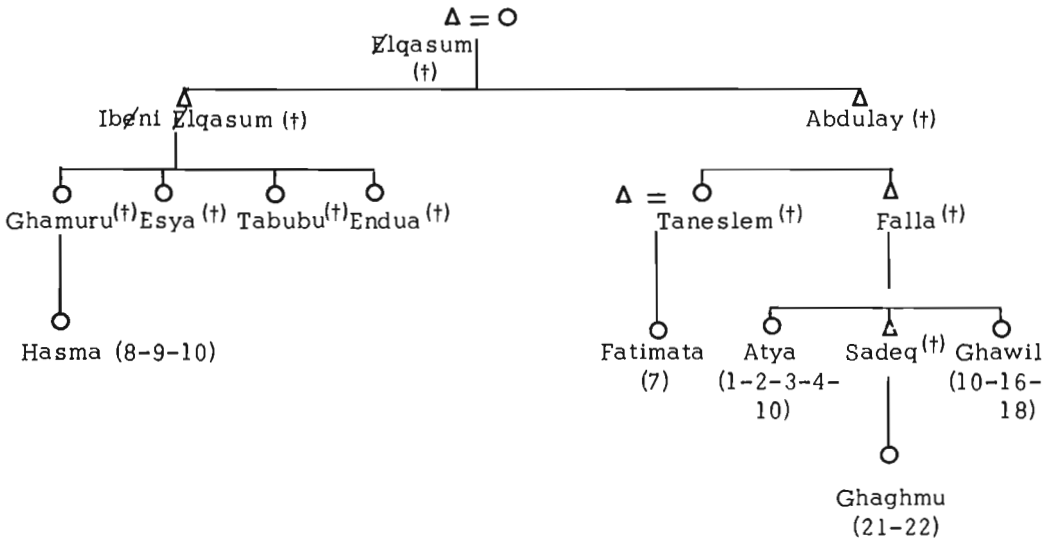
(1) des exemples d'elkhabus seront examinés en détail plus loin.

| Variété | Propriétaire | Ethnie | Origine de l'acquisition |
|---------------|----------------------------|-----------|---|
| 1. Tombay | Silé | Hausa | Achat 2.000 Fr à Saghid, ancien alqali |
| 2. El Medina | Makhmud Ẓwilli | Iderfan | Tama, <u>tedereft</u> (affranchie) l'a acheté et l'a donné en héritage à ses deux fils d'un seul mari |
| 3. Tombay | Makhmud Ẓwilli Aggaq | Iderfan | donné par Abdulay, sherif, à Fako pour sa libération. Celle-ci l'a donné en <u>elqhg'la</u> à sa fille Tama, qui l'a laissé en héritage commun à ses 3 fils de deux pères différents. |
| 4. Tombay | Akhmeydu | Sherif | palmier donné comme dot (taggël) pour sa fille qui a épousé un Asawagh. |
| 5. Tombay | Helbu | Sherif | hérité de sa mère Asya, tasherift. |
| 6. El Medina | Omi | Ederéf | donné comme cadeau de libération à Faske, père d'Omi, par la famille maternelle de l'ancien alqali, Saghid. |
| 7. El Medina | ? | Asawagh | émigré dans le Sud (Ader) à Zanuki depuis de nombreuses années. |
| 8. Tombay | Kolo | Agadesien | Marabout d'Agadez qui l'a acheté à Usman Hama Asawagh, parti dans le Sud à Zanuki. |
| 9. Tombay | Alqasum | Asawagh | Ces deux palmiers ont été hérités de sa mère. |
| 10. Tombay | Alqasum | Asawagh | |
| 11. El Medina | Usman Birgi | Asawagh | Acheté à Usman Hama, qui a émigré à Zanuki (cf. 8). |

Dans la première partie de cette parcelle, les 6 grands dattiers sont très dispersés autour d'un puits et dans les espaces libres de jeunes pieds de palmiers ont été plantés par Makhmud (affranchi, propriétaire en commun des arbres 2 et 3) : 20 rejets (agulgul) et 8 dattiers de trois ans (tamagellet).

La seconde parcelle est aussi morcelée que la première. De la même manière, les variétés de tombay et de el Medina sont

partout mêlées. Ces arbres étaient la propriété d'une famille d'Ishe-rifen, dont on peut indiquer le schéma.



| Variété | Propriétaire | Ethnie | Origine de l'acquisition |
|-------------|--------------|-----------|---|
| 1 El Medina | Atya | Tasherift | Héritage de son père, Følla dan Abdulay |
| 2 id. | id. | | id. |
| 3 id. | id. | | id. |
| 4 id. | id. | | id. |
| 5 Tombay | Shila | Tedereft | Vendu par Aggaq son neveu qui l'avait reçu en cadeau de sa mère Fako (adawal cadeau pour un événement heureux). |
| 6 El Medina | Shila | Tedereft | Hérité de sa mère Fako, qui l'a reçu en cadeau de libération d'Abdulay Sherif. |
| 7 Tombay | Fatimata | Tasherift | Héritée de sa mère Taneslem |
| 8 Tombay | Hasma | Tasherift | Héritage de sa mère Ghamuru |
| 9 El Medina | Hasma | id. | idem. |

| Variété | Propriétaire | Ethnie | Origine de l'acquisition |
|--------------|------------------------|------------|---|
| 10 Tombay | Atya Ghawa Hasma | Tashriften | Héritage commun, palmier indivis, venu d'Elqasum |
| 11 El Medina | Ghawa | Tasherift | Héritage de son père Fella |
| 12 id. | id. | id. | id. |
| 13 id. | id. | id. | id. |
| 14 El Medina | Hamma Tasala | Agadesien | Cadeau de Ghaghma, pour préparation de talismans coraniques (marabout) |
| 15 El Medina | Ghghya | Agdal | de la tribu religieuse des Igdalen. L'a hérité de son épouse décédée, tasherift nièce d'Abdulay |
| 16 El Medina | Ghaghmu | Tasherift | Héritage. C'est la fille de Sadeq décédé. Sadeq avait reçu 8 dattiers, ses 2 soeurs 4 chacune. Ghaghmu est fille unique. Sur les 8 dattiers, il en reste seulement 3. Un donné (14) et ces deux-ci. |
| 17 id. | id. | id. | |
| 18 El Medina | Ghadi | Tedereft | Abdulay, shérif, a donné 4 dattiers à Taha, grand'mère de Ghadi, qui lui a fait un pré-héritage (<u>elghelal</u>) de cet arbre. |
| 19 Tombay | Ghamit | Asawagh | Héritage de son grand-père. |
| 20 El Medina | Fasko | Tasawaght | L'a reçu en héritage de son père Tahé. |
| 21 El Medina | Musa | Ederef | La mère de Musa a acheté cet arbre à Adeyda, Sherif. Musa en a hérité. Adeyda parti à Zanuki il y a trente ans. |
| 22 El Medina | Kusunu | Agadesien | Héritage de sa femme décédée, qui était une Tasawaght. |
| 23 El Medina | Rigo | Asawagh | Acheté à un Asawagh X, qui lui-même l'avait acheté à Adeyda Sherif. |
| 24 El Medina | Yama | Tasherift | Son mari Elkhasan l'a acheté à Adeyda pour en faire cadeau à son épouse. |
| 25 El Medina | Musta | Tedereft | Leur grand'mère, Tafu, les a achetés à Adeyda et les a donnés à ses deux petites filles à leur naissance. |
| 26 El Medina | Ati | Tedereft | |

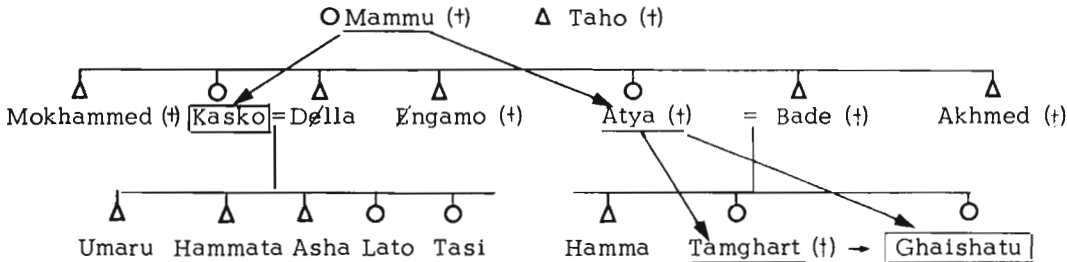
| Variété | Propriétaire | Ethnie | Origine de l'acquisition |
|--------------|--------------------|------------|---|
| 27 El Medina | Mokhammed Ag Kader | Kel Agatan | Son père décédé l'avait acheté à Adeyda. En a hérité. |
| 28 El Medina | Mohammadu | Agadesien | Acheté à Adeyda. |

Pour le total de ces deux parcelles accolées, on compte 27 dattiers el medina et 11 tombay, le plus souvent mélangés. Parmi les propriétaires, on trouve 19 hommes et 10 femmes. Les premiers possèdent 20 dattiers, les secondes 19. Car les femmes sont des descendantes des Isherifen et ont chacune plusieurs arbres. Cette parcelle, propriété des Isherifen, a été morcelée par les nombreux ca-deaux aux captifs affranchis.

3. Quelques observations sur l'origine des biens elkhabus

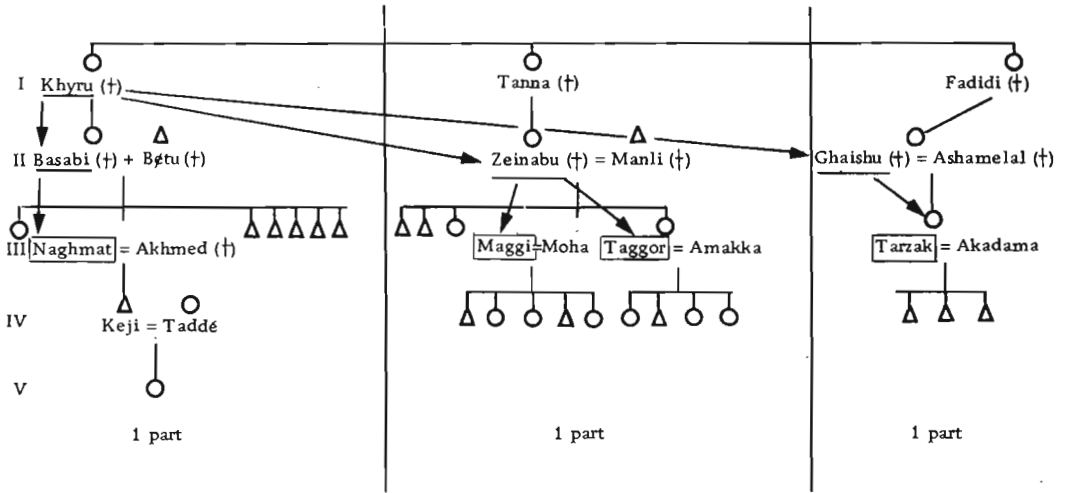
L'étude précise de quelques cas d'elkhabus nous a permis de remonter jusqu'au donateur qui a fait établir l'acte spécifiant que ces biens doivent suivre la voie féminine, de génération en génération :

a) Elkhabus d'un abatol du quartier Isémban



Mammu a donné un abatol à ses deux filles Kasko et Atya, qui bénéficient chacune de la moitié de la production. Kasko, actuellement vivante, prend toujours sa part. Atya est décédée, et à sa mort, la part qui lui revenait a été partagée entre ses deux filles, Tamghart, et Ghayshatu. Tamghart est décédée à son tour, et sa demi-part s'est reportée sur Ghayshatu.

b) Trois exploitations (ibetlan) données en elkhabus. Il s'agit ici de trois exploitations situées dans des quartiers différents : deux à Agaya, une à Comawratén, données en commun à trois femmes.



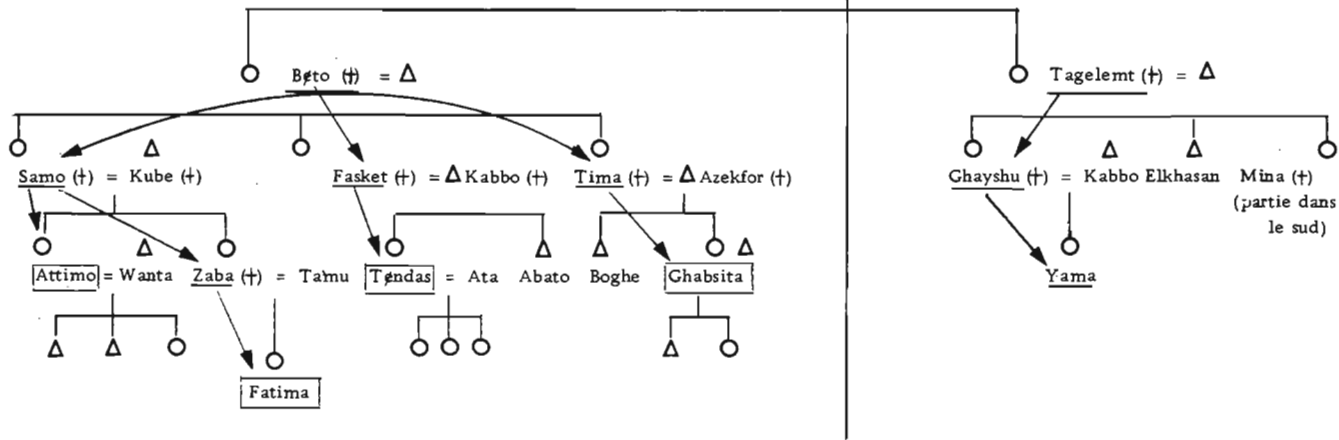
Ces trois exploitations sont de taille différente, et produisent une quantité inégale de sel. Aussi est-ce la production totale de sel qui est divisée en trois parts.

Khyru avait donné ces trois exploitations à sa fille et à ses deux nièces, toutes les trois aujourd'hui décédées. La première a eu une fille qui bénéficie de la première part de sel, la seconde a eu deux filles qui se partagent la seconde part. La troisième a une fille qui touche la troisième part. C'est donc la troisième génération aujourd'hui qui bénéficie de ce elkhabus.

Dans les salines, chaque cycle de production donne successivement la part du propriétaire aux bénéficiaires de l'elkhabus. Dans le premier cycle, zarji et amaghlas reviennent à la première femme, dans le second cycle à la seconde femme, et ainsi de suite selon le nombre de femmes concernées. Dans le cas où deux femmes partagent une part, comme c'est le cas pour Maggi et Taggor dans l'exemple précédent, elles divisent entre elles la part du propriétaire (zarji, amaghlas) dans le cycle qui leur revient. Si les femmes participent à la production, elles ont droit également à la part normale de la qaasu k'woy.

c) Dattiers donnés en elkhabus : Les elkhabus concernant les dattiers diffèrent de ceux des exploitations de sel par le fait qu'ils concernent des végétaux qui meurent, alors que les salines peuvent théoriquement toujours être remises en exploitation. Les elkhabus de dattiers sont donc liés à la vie précaire d'arbres.

Les palmiers concernés se trouvent au quartier Akalal, dans une parcelle nommée "Elkhabus-æn-afarag", c'est-à-dire l'elkhabus de l'enclos, pour rappeler le mode de dévolution de ces arbres.



Il s'agit de 16 dattiers, dont deux soeurs, Bêto et Taglemt, ont légué en elkhabus chacune 8 à leurs filles. Bêto avait trois filles, et Taglemt deux, toutes décédées aujourd'hui. Le fils de Tagelemt, el Khasan, imam de la mosquée, entretenait les dix dattiers, mais gardait les récoltes pour lui et ses deux soeurs, qui vivaient à ses côtés. Alors, on a fait un nouveau partage des 8 palmiers restants entre les descendantes de Bêto qui avaient été lésées :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| - Attimo | 1 palmier |
| - Fatima, fille de Zaba, décédée, | 1 palmier |
| - Tændas | 2 palmiers |
| - Ghabsita | 2 palmiers |

et 2 palmiers communs à toutes.

Les exemples que l'on pourrait qualifier d'horizontaux c'est-à-dire ceux qui se réfèrent à la propriété immobilière de quelques personnes choisies au hasard, et ceux des deux parcelles analysées, qui les uns et les autres essaient de projeter sur le terrain l'origine de la propriété, recourent les exemples verticaux qui cherchent à remonter les générations jusqu'au premier donateur de biens elkhabus. Tous ces exemples se complètent pour donner une image de la complexité des biens anciens, appartenant aux plus vieilles strates de la population. Ils montrent que les dattiers attribués globalement aux chefs de famille dans le recensement du service des Eaux et Forêts, groupent des arbres dont la propriété est individuelle au sein de la famille. Certes, pour la commodité des enquêtes, ces chiffres permettent de regrouper les biens de diverses unités économiques familiales, mais négligent ce jeu toujours mouvant des biens qui se transmettent, comme le bétail, à diverses occasions de l'existence, et pas seulement lors d'un décès. Nous n'avons pu qu'esquisser cette mécanique subtile, faite de règles coraniques strictes, que d'autres règles contournent, comme l'elghélal et l'elkhabus. Sur un fond musulman, invariable, il est laissé à chacun une grande liberté de disposer de ses biens comme il l'entend.

VIII

LES ACTIVITES ANNEXES

L'étude des deux activités essentielles, le sel et les dattes, ne doit pas faire passer sous silence d'autres activités, moins visibles, mais également importantes, telles que l'élevage et l'artisanat.

1. L'Élevage : constitue une richesse, un capital, que l'on peut faire travailler et que l'on confie volontiers aux nomades des environs. L'importance de l'élevage se manifeste socialement dans le fait que la taggǧl, ou compensation matrimoniale, est presque toujours composée de deux ou trois chameaux (trois chez les Isherifen, davantage encore chez les Imesdraghen et Inusufa, deux chez les Isawaghen), bien que théoriquement des dattiers, des salines, ou même un équivalent en argent liquide puisse en tenir lieu pour ceux qui sont dépourvus d'animaux. Les familles Imesdraghen, Isherifen et Inusufa penseraient déchoir en ne donnant pas de chameaux pour la taggǧl, à l'image des populations nomades voisines, et semble-t-il, selon une tradition fort ancienne.

Si le troupeau est un capital confié à des éleveurs, c'est également un bien que l'on fait travailler, comme le confirme le recensement administratif :

| | | |
|---------------------|-----|------------------------|
| OVINS : | 235 | |
| BOEUFs PORTEURS : | 82 | } Total bovins : 95 |
| AUTRES (VACHES) : | 13 | |
| CHEVAUX : | 18 | |
| ANES : | 27 | |
| CHAMEAUX PORTEURS | 98 | } Total camelins : 158 |
| AUTRES, (CHAMELLES) | 60 | |

Le nombre des animaux porteurs, bovins et camelins, montre bien qu'il s'agit d'un élevage tourné vers le commerce caravanier plutôt que vers la production du lait et de la viande.

Ces proportions révélées par le recensement administratif présentent plus d'intérêt que les chiffres globaux, presque toujours

sous-évalués (1). Les recensements sont d'autant plus difficiles à établir que les animaux sont toujours absents, en voyage dans le Sud, ou au pâturage avec les troupeaux nomades. En effet, tel propriétaire confie ses dix moutons aux serviteurs de Igdalen, qui disposent en paiement du lait des brebis. Tel autre confie, après un long voyage dans le Sud pour aller vendre du sel et acheter du mil (cf. p. 87), ses six chameaux de transport à un Kel Fadey qu'il rétribue 100 Fr. par chameau et par mois. Des chamelles données par un père à ses filles au moment de leur naissance sont confiées en permanence aux Taytoq qui les emmènent au début de la saison sèche au pâturage d'alwat (*Schouwia purpurei*). Le croft revient au propriétaire des chamelles, et le lait constitue la seule rétribution des bergers.

D'une façon générale, le troupeau d'In Gall a une importance plus grande qu'on ne pourrait le croire au premier abord. La part du commerce caravanier effectué par les gens d'In Gall eux-mêmes est certainement sous évaluée, et les animaux laitiers, qu'ils n'utilisent pas directement sont à la fois un élément de prestige et la manifestation des systèmes de relations très complexes qu'ils entretiennent avec les éleveurs nomades des environs.

L'Artisanat :

A la différence des sociétés paysannes sédentaires plus méridionales, il n'existe pas dans la société ingelshi de catégorie sociale de la population attachées de façon héréditaire à tel ou tel métier artisanal. Il n'existe localement aucun tisserand, et de tous temps les habitants ont été tributaires des commerçants, venus du Nord ou du Sud pour l'approvisionnement en tissus.

Il n'existe pas non plus de forgerons dans la société locale. Mais, en symbiose avec les populations touarègues voisines, on trouve installés dans le village - au point même qu'un nom de quartier leur était jadis attribué - Jemiun-n-aghiwan, "le campement des forgerons", une douzaine de familles d'enadan, qui travaillent aussi bien pour les villageois que pour les nomades de passage. Ils fabriquent des selles de chameau, des bijoux d'argent, des couteaux, les petites houes kumu utilisées à Tegidda pour gratter la terre salée, et divers autres outils. Leurs femmes travaillent le cuir (sacs, portefeuilles, outres).

Les bouchers ne sont pas castés, mais seuls les pauvres gens exercent ce métier, pourtant assez lucratif. La plupart des bouchers d'In Gall sont cependant d'ethnie Hawsa, et les gens d'In Gall pensent qu'il faut être l'objet d'une malédiction divine pour en venir à exercer ce métier.

(1) La sécheresse de 1968-69 a fait périr de nombreux animaux. Aussi les recensements, chroniquement sous-évalués, ont-ils été sans doute réajustés par cette hécatombe.

On trouve quelques cordonniers dans le village. Le métier n'est pas héréditaire, on devient cordonnier si l'on a du goût pour ce genre d'activité. Beaucoup ont appris leur métier à Agadez, auprès d'artisans réputés. Mais la fabrication locale subit la concurrence des sandales apportées de Tanout et de Zinder par les caravaniers.

La fabrication des nattes est une activité spécifiquement féminine, destinée en grande partie à la vente. Les nomades des alentours, Igdalen et Kel Fadey, qui à la différence des Iullemeden et des Kel Ahagar, utilisent des tentes en nattes, sont des clients éventuels. A l'époque des pluies, les femmes qui travaillent comme qaasu kwoy à Tegidda-n-tesemt reviennent à In Gall, du fait de l'arrêt du travail dans les salines, et se mettent à la confection des nattes.

Pour cela, elles utilisent aussi bien les palmes du palmier-doum (*Hyphaene thebaïca*) que celles du dattier. Ces dernières passent pour donner de meilleures nattes, à la fois plus résistantes et souples, et plus imperméables à la pluie. Mais les palmes des dattiers ne peuvent être coupées impunément sans risques pour l'arbre. Et les palmes ne font l'objet d'aucun commerce. Seuls les propriétaires de palmiers en disposent, mais les utilisent surtout pour la fabrication des sachets de sparterie contenant les dattes, et accessoirement pour en faire des nattes. Les palmes du doum sont au contraire l'objet d'un important commerce, mais ces arbres sont totalement absents de la région d'In Gall, et on ne les rencontre que dans l'Aïr. Le marché d'Agadez reçoit de nombreux nomades chargés de bottes de palmes qu'ils viennent vendre. La vente est plus rare à In Gall, éloigné des arbres producteurs.

Sur le marché d'In Gall, une botte de palmes de doum (dermi) se vend 25 Fr CFA. Une demi-charge d'âne (tasaga) vaut 500 Fr, et une charge complète 1.000 Fr.

La natte rectangulaire, en palmes de dattier, se vend 500 Fr. Une petite natte ronde de prière, de même fabrication, se vend 250 Fr. Une natte de palmes de doum, de grande dimension, ovale, destinée à recouvrir la carcasse de la tente, coûte 750 Fr., et une natte rectangulaire, également de grandes dimensions, qui constitue le pourtour de la tente, coûte environ 600 Fr.

On trouve peu de nattes en vente sur le marché. D'une façon générale, en cas de besoin, on s'adresse à une femme connue pour en fabriquer, et la production est écoulée au fur et à mesure. Mais cela représente une ressource non négligeable, car la consommation en est importante aussi bien parmi les villageois que parmi les nomades : les nattes ovales servent à recouvrir les arceaux des tentes, entourés sur le pourtour de la natte rectangulaire tout en longueur. Les nattes de plus petites dimensions sont utilisées par les nomades comme par les sédentaires pour s'asseoir, dans les maisons comme au dehors des tentes. Ce sont les tapis et, les sièges tout à la fois que l'on étend à chaque occasion.

L'Habitat

Les maisons d'In Gall, qui autrefois étaient de simples paillottes, ont été peu à peu remplacées par des maisons de "banco", en briques d'argile mêlée à de la paille, à toit en terrasses, à la suite de trop nombreux incendies, et sans doute aussi pour des raisons défensives.

Autrefois, pour construire une maison, on faisait appel aux voisins et amis, pour un travail collectif. Actuellement, on fait plutôt appel à des manoeuvres salariés, qui vont chercher la terre auprès des mares d'où elle est extraite. Il est payé de 100 à 125 Fr. par jour, selon qu'il est nourri ou non par son employeur. Si le manoeuvre façonne lui-même les briques, on lui donne alors une rétribution forfaitaire de 1.000 Fr. pour mille briques. Ce sont des maçons Isawaghen d'In Gall ou étrangers venus d'Agadez (où il existe une tradition de maçons très habiles), qui construisent les bâtiments proprement dits. On doit leur fournir les troncs de palmiers-doum ou de dattiers qui forment l'armature des toits d'argamasse. Le problème des poutres en palmier n'est pas facile à résoudre, car localement on ne peut utiliser que les troncs des dattiers tombés ou abattus par le vent. Il faut donc souvent faire venir des palmiers-doum de l'Aïr, dont le bois est également imputrescible, et cela grève le prix des constructions.

Les travaux d'aménagement de la maison ne sont pas l'oeuvre d'artisans spécialisés. Les gouttières qui évacuent l'eau des terrasses dans les ruelles sont faites de nattes. En fait, il s'agit de la récupération de nattes usagées, qui filtrent l'eau tombant du toit, et retiennent en partie le "banco" de la terrasse emporté par le ruissellement. Elles sont constituées de deux fragments rectangulaires de nattes superposées, l'une fine au-dessus, en paille d'afazo (*Panicum turgidum*) avec attaches de cuir (vieilles nattes de lit), l'autre plus grossière au-dessous, en fibre de palmier-doum (morceaux de také-roft usagé, ou vieille natte ordinaire), cousues grossièrement ensemble et maintenues rigides en forme de gouttière par des bâtonnets en côte de feuille de dattier. Ces gouttières appelées hari-zururu sont encore relativement fréquentes sur les toits d'In Gall ou de Tegidda. Mais elles sont de plus en plus fréquemment remplacées, de nos jours, par des gouttières de tôle, surtout dans les constructions récentes.

Les ouvertures sont rares, et de petites dimensions. Peu ou pas de fenêtres, et les portes elles-mêmes étaient jadis particulièrement basses, pour se défendre plus facilement contre les incursions des nomades (1). Actuellement, si on trouve encore des traces de ces ouvertures minuscules, les portes sont de taille normale, avec plusieurs systèmes de fermeture : soit une porte faite de planches de

(1) un cierabango (pain de sel triangulaire) suffisait, dit-on, à fermer ces portes.

dattier grossièrement équarries, assujetties ensemble par des cordes, ou plus souvent de nos jours clouées sur une traverse. (porte en planches: (tafeluwit); soit un simple "seko" de paille d'afazo, non pliable, qu'on écarte simplement pour entrer (asgher), soit encore de petits stores en côte de palmier, ligaturés de cuir, qui peuvent se rouler plus ou moins haut, pour laisser l'entrée libre (zangarat).

D'une façon générale, le niveau des rues est plus élevé que celui de l'intérieur des maisons et des cours, où l'on pénètre en descendant une ou deux marches d'une dizaine à une trentaine de centimètres. Cela est-il dû à un amoncellement de déblais extérieurs ? Il faudrait effectuer quelques sondages pour répondre à cette question. On a déjà dit que les constructions de Tegidda-n-tesemt, si elles répondent comme celles d'In Gall à la description ci-dessus, sont peu et mal entretenues. Les pièces d'habitations sont particulièrement exigües, de nombreuses maisons sont plus qu'à demi-ruinées. Par contre, les constructions d'In Gall sont relativement spacieuses, et proprement entretenues. Au moment de notre enquête, à la veille des fêtes marquant la fin du Ramadan, tous les enfants d'In Gall étaient occupés à aller chercher dans le lit du kori du sable blanc et fin pour répandre sur le sol des cours et des pièces à vivre.

De nombreuses maisons comportent un corps de bâtiment à étage, avec un escalier intérieur. Dans les constructions les plus importantes, appartenant aux familles Isherifen influentes, un bâtiment spécial, tient lieu de hall d'entrée (zawre) destiné à recevoir et même à loger les hôtes étrangers de passage. Les habitants d'In Gall ont avec les nomades de la région, ou certains ressortissants d'Agadez, des relations particulières, et reçoivent régulièrement ces étrangers lors de leurs séjours à In Gall. C'est ainsi par exemple que c'est chez l'ancien alqali, Saghid Shibba, que descendent toujours le chef des Kel Fadey, Sidi, et ses fils. C'est ainsi également que certains nomades laissent à In Gall (ou à Tegidda), chez leur logeur, tout ou partie d'un matériel de campement (bois de lit, arceaux de tente), qu'ils n'utilisent pas en permanence.

Les murs intérieurs reçoivent souvent des décorations géométriques qui témoignent d'un souci esthétique certain. Nos questions pour y retrouver un symbolisme n'ont jusqu'ici pas reçu de réponse satisfaisante.

Les cours, autour desquelles s'organisent les divers corps de bâtiments, sont étroites et de formes irrégulières dans les quartiers anciens de la bourgade d'In Gall. L'utilisation de la brique moulée est relativement récente. Les bâtiments plus anciens étaient faits de grosses boules de banco, façonnées à la main. Dans l'épaisseur des murs, on trouve de nombreux pigeonniers, constitués par des canaris ou gargoulettes usagées superposées. Barth décrivait déjà ce genre de basse-cour dans les maisons d'Agadez (cf. Barth, 1972, p. 125).

Dans les nouveaux quartiers qui s'ordonnent autour du marché actuel et de la route de Tahoua, les "concessions" sont beaucoup plus spacieuses, de forme géométrique rectangulaire ou carré, et les bâtiments, blocs réguliers aux petites fenêtres de bois ou de tôle, se disposent autour d'une cour de vastes dimensions, où sont plantés de jeunes arbres.

La poterie :

La plupart des poteries utilisées par les ménagères, pour stocker l'eau en particulier, ou les marmites en terre utilisées pour la cuisine sont achetées à des tribus spécialisées dans cet artisanat, les Ikanawan. Cependant la plupart des femmes d'In Gall fabriquent accessoirement un certain nombre d'objets en céramique assez grossière, de facture moins fine que les articles offerts par les Ikanawan, mais de formes et d'utilisation spécifique.

La technique utilisée n'offre rien de très remarquable. L'argile utilisée (labu kwarey) de qualité médiocre, est prise près de la mare Langusu, et mélangée à des tessons de vieilles poteries pilées en guise de dégraissant. Après avoir préparé, mouillé et malaxé un certain nombre de boules de terre dont la dimension varie selon la forme projetée, la potière façonne ses formes en se servant au début d'une poterie déjà finie qui lui sert de moule, pour le fond et la moitié de la panse. La plaque de terre lissée sur le moule est enduite de kanjelo (terme hawsa) ou taferkit (terme tamasheq et tasawaq), bouse de vache réduite en poudre fine. Quand la forme est à peu près lisse, la potière prépare un boudin de terre et le fixe sur le fond de la poterie en mouillant bien les deux parties en contact. Quand l'ensemble, en commençant à sécher, a acquis une relative rigidité, le moule est enlevé et, suivant la forme que la femme veut obtenir "canari", jarre à eau à col étranglé et bord évasé, (kusari), marmite, (kusu), jatte à eau pour laver le linge ou tanner les peaux (kotarne), vase de nuit (sambu hangara), elle complète en lissant le bord, ajoutant des anses ou des oreilles, ou complète la panse par la technique du colombin.

En particulier, on fabrique à In Gall des sortes de braseros qui permettent de faire la cuisine à l'intérieur des maisons sans que le feu soit fait à même le sol. Ils consistent en une sorte de grosse cuvette à pied circulaire et plat sur le bord de laquelle sont posés trois excroissances de terre qui serviront à recevoir le fond de la marmite, tout en laissant l'air circuler. Ces foyers mobiles se nomment sambu huru, et on les trouve dans toutes les maisons.

Quand une potière a préparé une quantité suffisante d'objets divers, elle les laisse sécher à l'ombre pendant trois jours environ. Le jour de la cuisson, avant d'être mises au feu, les poteries sont

grossièrement décorées avec un liquide jaune nommé makara (1) : le bord, les oreilles ou les anses sont recouverts de cette engobe qui blanchit à la cuisson.

Puis les poteries sont disposées en tas, ouverture vers le bas, dans un grand trou creusé dans un coin de la cour, et recouvertes de bouse séchée, ramassée dans les environs, ou parfois même achetée à un pauvre berger, et qui est le seul combustible relativement économique que l'on puisse se procurer. On y met le feu. Les poteries ne seront retirées qu'une fois le brasier entièrement consumé et refroidi, le lendemain en général.

L'une des formes de poterie un peu particulière que l'on trouve à In Gall est la marmite à couscous kusu dambu, de forme allongée, à double fond percé de trous pour laisser passer la vapeur. Ce genre d'ustensile, que l'on trouve également à Agadez, n'est par contre pas utilisé chez les nomades, ni, à notre connaissance du moins, par les populations sédentaires méridionales.

On trouve également une sorte de brûle-parfum, foyer miniature tripode, sur lequel on dépose les divers ingrédients que les maîtresses de maison soignées aiment à faire brûler pour parfumer l'atmosphère. Il existe divers produits, végétaux ou minéraux, que l'on utilise séparément ou en mélange (cf. p. 98). On utilise aussi de petites écuelles en terre pour faire des galettes, qui portent le même nom que les petits bassins salants (tarsiyo). D'une façon générale, les femmes fabriquent ces divers objets pour leur usage personnel. Ils peuvent également être vendus à une voisine ou à une amie, mais ils ne font pas véritablement l'objet d'un commerce, et sont rarement exposés au marché.

Les besoins matériels des habitants d'In Gall sont ainsi satisfaits, à la fois par l'importation, du Nord comme du Sud, des denrées que l'on ne peut se procurer sur place, et par une utilisation judicieuse des ressources locales.

(1) makara : on se rappelle que les habitants d'In Gall (cf. p. 19) échangèrent avec ceux de Tegidda cette pierre jaune makara qui, réduite en poudre au pilon, sert aussi bien de fond de teint aux femmes que de colorant pour la décoration des poteries.

IX

LES ECHANGES COMMERCIAUX

Sur le plan économique, le rôle d'In Gall est complexe, Le marché, unique dans un rayon de plus de cent kilomètres à la ronde, met en présence d'une part les sédentaires locaux producteurs de sel et de dattes, d'autre part les éleveurs nomades producteurs de bétail, et enfin les cultivateurs et caravaniers venus du Sud, producteurs ou fournisseurs de céréales et de denrées diverses.

Cette triple fonction commerciale d'In Gall se manifeste de façon différente suivant les saisons, et les trois protagonistes des échanges ne se retrouvent pas toute l'année dans une situation respective identique. Une partie des transactions s'effectuent sur le marché même d'In Gall, mais la commercialisation du sel y échappe en partie. Enfin, il faut noter que le mécanisme des échanges triangulaires ne fonctionne pas de façon absolue, mais que les parties en présence y échappent parfois par des initiatives personnelles qui "doublent" en quelque sorte le schéma classique des échanges entre nomades et sédentaires. On verra également que si pour les différentes parties en présence, le marché d'In Gall est une possibilité de se procurer du numéraire - essentiellement pour le paiement de l'impôt, il n'en demeure pas moins que le système du commerce par troc - surtout pour l'échange mil-sel, garde encore une grande importance.

Avec les dattes, dont le rendement est saisonnier, c'est l'exploitation des salines qui forme pour la communauté d'In Gall et Tegidda l'essentiel du revenu monétaire, ainsi que, dans une proportion non négligeable, des échanges par troc, permettant l'approvisionnement en céréales, mil en particulier, base de l'alimentation.

On a déjà dit qu'il n'y avait pas à proprement parler deux agglomérations distinctes et autonomes. Tout ménage vivant à Tegidda, même d'une façon quasi permanente, a son homologue, son correspondant à In Gall, qu'il s'agisse de serviteurs, d'affranchis, ou de membres de la famille s'occupant personnellement de l'exploitation des salines. La population vivant à Tegidda varie considérablement au cours de l'année : d'une trentaine au plus de foyers en hivernage, représentant moins de cent individus, à 4 ou 500 personnes au moment de l'exploitation maximum des salines. Et les va-et-vient sont constants entre les deux agglomérations. Il n'y a pas de véritables

commerçants à Tegidda. Les installations domestiques y sont plus que sommaires, et c'est sans doute à cette précarité que F. Nicolas fait référence quand il dit que "les bâtisses du village de Tegidda, construites en glaise plus ou moins salée, fondent sous les eaux de l'hivernage, et en été sont d'une saleté repoussante, habitées par les seuls noirs Isawar'an, vestiges de la race Songhay complètement dégénérés" (1).

Outre que cette affirmation paraît très exagérée, il ne faut pas oublier que la quasi totalité des habitants de Tegidda - (même s'ils sont distingués administrativement sur le recensement), ont en réalité leur résidence principale à In Gall, et pendant leur séjour temporaire à Tegidda réservent toute leur activité au travail sur les chantiers des salines ou à la fabrication des pains de sel. Cependant quelques habitants ont en dépôt quelques objets de nécessité courante : sucre, thé, allumettes, tabac, concentré de tomates. Les échanges monétaires sont très peu développés, et tout se passe par troc, contre du sel.

Le bois à brûler, inexistant dans les environs, est apporté du sud par les nomades. Une charge d'âne coûte vingt taghlalt (2).

On tue un bélier deux ou trois fois par semaine, un boeuf plus rarement. Pour un ménage de deux adultes, une ration de viande représente dix taghlalt. Un petit verre de feuilles de thé : quatre taghlalt - un fragment de pain de sucre : cinq taghlalt. En condiments divers (tomate séchée, gombo, etc...) une ménagère prévoit deux taghlalt par jour, et le tabac en feuille à chiquer, compte, par personne, pour deux taghlalt par jour.

En dehors de ce petit trafic interne, la commercialisation proprement dite de la production de sel s'effectue de plusieurs façons : par écoulement direct de la marchandise auprès des caravaniers qui viennent la chercher sur le lieu de production, par l'organisation de petites caravanes conduites par des membres de la famille des producteurs de sel, qui emportent eux-mêmes une partie de la production sur les marchés du sud, ou encore en entreposant à In Gall une partie de cette production, qui sera vendue à la clientèle sans que celle-ci soit obligée de se rendre à Tegidda. Dans ce dernier cas, le sel est stocké chez les propriétaires, mais n'est jamais présenté sur le marché d'In Gall en grosses quantités, comme on le verra plus loin.

Dans le premier cas, c'est-à-dire où le sel est commercialisé à Tegidda même, des caravaniers venus du Sud apportent en saison sèche du mil (et plus rarement du riz ou du sorgho), ainsi que diverses autres marchandises, et remportent du sel en échange. Il ne s'agit

(1) Nicolas, F., 1950, p. 114.

(2) N'étant pas sûrs du pluriel du mot taghlalt, nous avons pris le parti de l'utiliser toujours au singulier.

pas vraiment d'un marché au sens institutionnel et régulier du terme. Cela dépend uniquement de l'arrivée des caravanes : certains jours, les abords du village sont très animés, mais à d'autres périodes, il peut se passer plusieurs jours sans qu'il y ait un seul client.

Les caravanes sont composées d'un nombre variable de chameaux, d'une dizaine à une trentaine en moyenne. Elles apportent surtout du mil, conditionné en général sous sacs de nattes appelés takéroft (pl. shikurufa) (1) la plupart du temps, mais aussi des Calebasses (une gaasu : dix taghlalt) des poteries (un "canari" (marmite ou jarre à eau) : quinze taghlalt, et divers condiments (gombo séché : deux amola (2) pour un cerabango de sel, daudawa (3) : trois amola pour un cerabango.)

Tout le long du chemin, à l'aller, les caravaniers récoltent de la paille pour emballer les pains de sel, et du crottin de chameau pour remplir les coussinets qui protégeront l'échine des animaux sous les bâts de bois, une fois que les sacs de mil ont été vendus.

Les caravaniers sont en général des Kel Gress ou des Hawsa du Damergou. La demande la plus importante porte sur les taghlalt, dont les sauniers ont avantage à avoir des stocks d'avance, car si la caravane doit attendre pour compléter son chargement, le taux de l'échange devient moins avantageux pour les sauniers.

Une charge de chameau - eqigi -, qui se compose à l'aller de deux shikurufa de mil et d'un ou deux sukulmi (terme hawsa) ou imey-talen (terme tamasheq), petits sacs composés d'une peau de mouton, dont le contenu représente la rétribution du caravanier-convoyeur, comporte au retour deux à quatre ballots de sel. Mais si la quantité de sel disponible n'est pas suffisante, et si le chamelier est obligé d'attendre une semaine ou plus pour compléter son chargement, le prix final s'élèvera proportionnellement au temps passé à attendre, et le saunier pourra être tenu de fournir de 220 à 250 taghlalt pour deux shikurufa de mil (ce qui revient à payer la charge de mil 1800 Fr. au lieu de 1500).

Le mil apporté par les nomades connus sous le nom de Tagerey-garé : ("Ceux du milieu"), et qui sont, en gros, les Iullemeden de l'Azawagh, par opposition aux Kel Gress et aux gens de l'Air et du Damergou, vient de la région de Kao, à la limite de l'Ader, et est

(1) Le takéroft pèse de 30 à 40 kg. Il est utilisé par les Hawsa du Damergou, les Kel Gress. Le samed, utilisé par les Touaregs ou dépendants venus de la région de Barmou ou Shadawanka, est un sac de cuir qui peut contenir de 80 à 100 Kg de mil.

(2) La louche de bois, fabriquée par les artisans touaregs, pour servir la "boule" de mil, sert ici de mesure.

(3) daudawa : nom hawsa d'un condiment fait avec les graines fermentées du nére (*Parkia bicolor*) plus connu sous le nom de sumbala.

vendu moins cher ; un samed (sac en cuir fabriqué avec trois peaux), et contenant de 80 à 100 kg de mil est échangé contre cent trente taghlalt. La taghlalt est dans ce cas évalué à 10 Fr pièce.

Certains nomades, qui vivent hors de la zone des cultures et sont seulement des éleveurs, n'apportent pas de mil, et viennent seulement s'approvisionner en sel pour leur consommation personnelle et celle de leurs troupeaux. Ils paient alors en espèces. C'est le cas notamment des Arabes Eddès, qui sont toujours pressés, et que l'on peut faire payer plus cher.

Les caravanes qui doivent séjourner à Tegidda pendant plusieurs jours déposent leur chargement en arrivant devant la petite place carrée située au Sud du village. Les chameaux sont entravés le soir, et dès le lendemain emmenés au pâturage dans les environs. Les convoyeurs restés sur place bivouaquent au milieu de leurs marchandises. Hommes et femmes du village viennent voir ce qu'apporte la caravane, et les transactions et marchandages s'amorcent aussitôt.

Les hommes s'occupent en général des achats de céréales, les femmes des autres marchandises (condiments, Calebasses, poteries, tabas, plus rarement sandales ou tissus). Les caravaniers ne sont, en règle générale, ni hébergés, ni nourris, comme c'est parfois le cas à In Gall ou sur d'autres marchés du Sud, à l'exception de certains nomades Touaregs, Kel Ahaggar, Kel Fadey ou Tegareygarey, avec lesquels peuvent exister des relations de type personnel ou institutionnel.

Au fur et à mesure de la livraison des pains de sel, les caravaniers procèdent à l'emballage, qui est très soigneusement fait : la paille apportée sert à isoler les pains de sel les uns des autres. Les taghlalt sont disposés par paires, (ainsi que les faqfago), face plate contre face plate, et le tout empaqueté dans de vieilles nattes ou de vieux shikurufa apportés à cet effet, soigneusement ficelés avec des cordes achetées sur le marché d'In Gall. Un chameau peut porter une charge (eqiqi) de 250 à 300 taghlalt, réparties en deux ou quatre ballots (akaraf) suivant les cas, de 70 à 100 taghlalt.

Les faqfago sont plus volumineux, et un chameau n'en porte que 60. Il peut porter une quarantaine de cerabango, et quatre afasas (un âne ne porte que la moitié de ces charges).

Mais toutes les caravanes n'apportent pas de mil jusqu'à Tegidda. La plus grande partie de la population vivant en permanence à In Gall, c'est là que sont laissées la plus grande partie des charges de mil. Les chefs de famille acquéreurs de mil remettent alors un message aux caravaniers, pour que leurs représentants sur les salines fournissent la contrepartie en sel. C'est par exemple le cas que nous avons observé à In Gall le 17 Novembre 1970, où une caravane de 66 chameaux, venue de Madatta avec neuf convoyeurs Hawsa, avait

laissé à In Gall plus de six tonnes de mil, et partait pour Tegidda pour y charger environ 12.000 taghlalt. Une partie du mil avait été vendu contre espèces sur le marché d'In Gall, à des Touaregs nomades, et les caravaniers avaient acheté une dizaine de chameaux à 3.000 Fr CFA l'un.

Certains exploitants de sel ramènent à In Gall une partie de leur production, par petites caravanes d'ânes en général, à l'occasion d'un déplacement de brève durée, plutôt que de façon systématique. En effet, le sel n'est pas entreposé à In Gall en quantités importantes. Les pains de sel vendus au marché ne sont destinés qu'à la consommation courante domestique et non à des achats en gros qui sont le fait de caravaniers. Aussi leur prix est-il légèrement plus élevé qu'à Tegidda : une taghlalt vaut 10 Fr. à In Gall, alors que la paire est vendue 15 Fr. à Tegidda. Seules les taghlalt sont éventuellement amenées à In Gall. Les pains de plus grande taille (faqfago, cerabango, afasas) ne sont vendus qu'à Tegidda, où ils sont fabriqués, particulièrement les deux derniers, à la demande expresse des clients.

La vente au détail sur le marché permet de se procurer éventuellement un peu de numéraire, et c'est pourquoi ce sont souvent les plus pauvres parmi les sauniers qui en ont en stock, toujours limité, à In Gall. Mais lorsque on possède un troupeau caravanier (cf. p. 77), il est d'usage d'organiser deux ou trois fois par an de véritables caravanes, qui vont vendre la production des salines familiales sur les marchés du Sud, et qui ramèneront au retour du mil, inversant en quelque sorte le sens du circuit traditionnel, et augmentant ainsi les bénéfices de l'opération à leur profit, car la taghlalt peut se vendre jusqu'à 25 Fr. pièce à Barmou, Shadawanka ou Tabotakit, alors que le mil ne coûte que 1.000 Fr. le takgroft.

Cette activité caravanière est souvent le fait d'hommes jeunes appartenant à des familles importantes, et qui, parce que leur père est toujours en vie, ne disposent pas encore de leur autonomie économique, qui n'ont pas accès aux moyens de production, et qui trouvent là une occasion de se procurer des ressources personnelles.

Y...., par exemple, Amasdragh, chef d'une famille importante et aisée, possède personnellement quatre chameaux de transport. Ses trois fils (15, 13 et 5 ans) en ont aussi deux chacun, achetés par leur père. C'est un tegeze (neveu utérin, ici fils de la cousine parallèle patrilinéaire) de Y...) qui dispose de son côté de 5 chameaux, qui s'occupe du transport caravanier. Trois fois par an, il se rend dans le Sud. En Novembre 1970, il est parti pour le Damergou, sans charge de sel à l'aller, car la production ne faisait que commencer, et elle était gardée pour la vente sur place. Il a acheté du mil. Y.... lui avait pour son compte confié 6.000 Fr. pour charger ses quatre chameaux et ceux de ses enfants. La rétribution du convoyeur consiste en un petit sac de mil supplémentaire, qui s'ajoute aux deux

shikurufa de la charge théorique de chaque chameau". Ce voyage dure environ trois semaines. De retour, le tegeze se repose pendant un mois, pendant que les chameaux sont au pâturage ; puis il va charger les chameaux de sel à Tegidda. Chaque chameau prend environ 240 taghlait. En Janvier-Février, la caravane se rend sur les marchés de l'Ader, et vend le sel à Ibohaman, Tabotakit, Shadawanka, Keita et Tamaske. Le convoyeur achète du mil avec l'argent de la vente du sel, et reçoit de son oncle à nouveau un ameytaal de mil par chameau convoyé. Le propriétaire des chameaux s'attend à recevoir en outre environ 15.000 Fr. CFA représentant le bénéfice de l'opération. Ce voyage, qui dure environ un mois, est suivi d'une période de repos de deux mois. En Mai, troisième voyage, toujours chargé de sel. A cette époque, le prix du mil augmente, alors que celui du sel ne varie pas, (mais la production est presque doublée à cette période, en raison de la rapidité d'évaporation de l'eau et du raccourcissement du cycle).

Dans une autre famille, un peu moins aisée, où la saison de 1969 a vu la perte de huit chameaux sur douze, on trouve quatre frères et deux sœurs, avec leurs conjoints et dix huit enfants, qui vivent dans l'indivision depuis la mort de leurs parents. Le frère aîné transporte du sel de Tegidda à In Gall. Les salines sont exploitées par l'une des sœurs et son mari. L'un des ménages reste à In Gall où il s'occupe des enfants. Un autre frère transporte du sel deux ou trois fois par an sur les marchés du Sud, avec l'un de ses beaux frères, tandis que le reste de la famille s'occupe des palmiers.

Il est très difficile de se faire une idée de l'importance de la production de sel et de sa valeur. Les quelques essais de reconstitution de budgets que nous avons tentés ne sont guère significatifs. Il faudrait une enquête quantitative portant sur une durée assez longue et sur un nombre suffisant de ménages, dont la structure et l'organisation auraient été définies avec précision, et permettant de percevoir les variations saisonnières, portant tant sur le nombre de salines en cours d'exploitation, que sur la durée des cycles de fabrication du sel, et le rôle de chacun des membres de la communauté familiale.

D'une façon générale, les sauniers se sont déclarés satisfaits de leur sort. "Si l'on a du courage, et si l'on sait s'organiser, le travail du sel est d'un bon rendement", telle est l'opinion communément exprimée. Il nous a même été dit que cela était une façon de gagner sa vie beaucoup plus sûre que d'aller à l'école et de ne pas trouver de débouché salarié satisfaisant après avoir passé son certificat d'études !

Dès les premières pluies, Tegidda se vide, et tout le monde rentre à In Gall, où les maisons sont plus confortables pour affronter les intempéries, et où va commencer la saison des dattes, second volet de la production Ingelshi. Seuls demeurent sur les salines, bientôt ennoyées et où tout travail deviendra impossible, quelques serviteurs ou personnes âgées, qui écoulent le reliquat de la production auprès des nomades de passage, et qui surveilleront les installations. Le centre de l'activité est alors le marché d'In Gall, la récolte et la commercialisation des dattes. La majeure partie d'entre elles, les dattes el medina, se conservent mal, et doivent être consommées dans le mois qui suit la cueillette. Le marché reçoit alors de nombreux nomades de passage, Peuls ou Touaregs, qui campent aux alentours à l'occasion de la cure salée. Ils sont les principaux acheteurs de dattes, qui constituent pour eux, à cette période de l'année, un aliment remplaçant souvent partiellement le mil, trop coûteux et difficile à se procurer en période de soudure, en même temps qu'une friandise que l'on déguste en compagnie des amis de rencontre, en se promenant au marché.

Les dattes sont vendues en vrac, parfois par régimes entiers, mais surtout conditionnées en petits sacs de sparterie de taille uniforme, tressés par les femmes avec les palmes des dattiers. Il en existe de deux sortes : abokal, qui contient de 3 à 400 grammes de fruits, et tazantalamt de contenance cinq fois supérieure. Les dattes d'In Gall, contrairement à celles du Kawar, ne s'exportent guère. Tout au plus, les années où la récolte est particulièrement abondante, frête-t-on un camion pour apporter un chargement au marché d'Agadez.

La production est relativement importante, si l'on sait qu'un grand dattier en rapport donne environ 35 régimes, qui peuvent remplir une centaine d'ibeklan (sing. abokal), c'est-à-dire de 30 à 40 kg. Un jeune dattier (tamagellet) donne de quinze à vingt régimes, soit de quarante à cinquante ibeklan, représentant de douze à vingt kg. Or la palmeraie d'In Gall compte 4.750 dattiers de plus de cinq ans, pouvant théoriquement fournir environ cent quarante tonnes de fruits, sans compter les jeunes dattiers déjà producteurs. Mais les arbres sont souvent en mauvais état, la sécheresse a sévi ces dernières années, et il est bien possible que ce chiffre théorique soit loin d'être atteint, car bien des habitants se sont plaints des mauvaises récoltes de ces dernières années.

De plus, selon nos informateurs, une partie seulement de cette récolte est commercialisée, mais l'auto-consommation, dont nous n'avons pu nous faire une idée, étant donné que notre enquête se situait hors de la saison des dattes, est considérée comme très importante. On peut en juger par ce que tous les informateurs nous ont dit et répété quant à la succulence et à l'inocuité complète des dattes "dont on peut manger à satiété sans risque d'indigestion ou de colique".

Ces chiffres très hypothétiques rendent cependant compte de l'importance du marché des dattes pendant cette courte période estivale.

La commercialisation des dattes nous amène sur le marché d'In Gall, où s'effectuent les transactions relatives aux autres productions : céréales et bétail. Le marché de détail, qui redistribue dans toute la région des productions artisanales, des objets manufacturés, et des produits alimentaires divers, est également important.

C'est un marché quotidien, comme celui d'Agadez, et il diffère en cela des marchés hebdomadaires de la zone méridionale. Il a été récemment installé en dehors de l'agglomération proprement dite, où il se trouvait à l'étroit sur une petite place où ne débouchaient que des ruelles tortueuses. C'est un vaste rectangle, dont le grand axe est situé grossièrement Est-Ouest, à l'ouest de la route Tahoua-Agadez, et qui est cerné par les boutiques des commerçants arabes. Sur ce vaste espace géométrique, le marché couvert, naguère sous paillettes, et actuellement sous des hangars aux murs de banco recouverts de tôle, qui regroupe les commerçants de détail, n'occupe qu'une partie de l'espace libre, le long de la route qui longe le village, et où s'arrêtent les camions venus de Tahoua, d'Agadez, de Libye ou de Tamanrasset.

Au delà du marché couvert, vers l'extérieur de la ville, se trouvent le marché du bétail, où les animaux présentés à la vente sont attachés à des piquets, et le marché du mil en gros, où les caravanes étalent les sacs de mil qu'elles ont apporté. L'importance relative de ces deux produits varie selon les saisons, mais le marché est particulièrement actif au cours de l'hivernage, quand non seulement les nomades de la région, Kel Fadey, Igdalen ou Kel Ahaggar, mais encore les éleveurs venus du Sud, Iullemmeden de l'Azawagh, Kel Gress de la région de Madaoua, et Peuls Bororos de la région de Tahoua ou de Dakoro, venus pour la grande transhumance et la "cure salée", s'y retrouvent et s'y côtoient journellement.

Notre enquête s'est située à une période également très active, celle qui suit la récolte du mil dans le Sud, au moment de l'arrivée des premières caravanes apportant le mil de l'année (1).

Voici, à titre d'exemple, quelques unes des observations relevées à cette époque de l'année :

Le 17 Novembre 1970, se trouvaient sur le marché d'In Gall :

- Neuf Hawsa venus de Madetta, avec soixante six chameaux

(1) E. Bernus, au cours de précédents séjours chez les nomades, avait recueilli de nombreuses informations sur le marché d'In Gall en hivernage, qu'il avait fréquenté à de multiples reprises, avec l'optique "nomade". Ces informations ont pu être recoupées avec celles que nous avons recueillies avec l'optique "Ingelshi".



Photo 10

Le marché d'In Gall. Au premier plan, les shikurufa de mil, présentés par les vendeurs Hawsa. Posé verticalement, un emeytal en cuir. Au second plan, un acheteur Peul, et au fond, des Touaregs nomades.

qui avaient apporté du mil, et qui partaient pour Tegidda. Ils comp-
taient y rester une dizaine de jours, pour préparer le chargement de
12 à 15.000 taghlalt. Au passage à In Gall, ils ont vendu directement
à des nomades une partie de leur chargement. Avec le produit de cette
vente, ils ont acheté une dizaine de chamelons d'un an. Ils ont lais-
sé à In Gall, une trentaine de charges, qui leur seront payées en sel
à Tegidda. Une qaasu kwoy, femme d'In Gall, les accompagne à Te-
gidda. Elle restera là-bas dès maintenant jusqu'à la prochaine saison
des pluies.

- Treize chameaux, convoyés par sept hommes venus du Damer-
gou. Ils ont mis six jours pour venir de Belbeji. Ils ont apporté : vingt
quatre shikurufa, deux isumad (sing. saméd) et vingt sukulmi de mil,
Ces sept hommes travaillent chacun pour son propre compte, et trans-
portent sur leurs propres chameaux du mil qu'ils ont eux-mêmes récol-
tés. Ils ont vendu le mil, et achètent des chamelons. Ils en garderont
quelques uns pour leur propre compte, et vendront les autres. Ils n'i-
ront pas à Tegidda. Ils font le voyage deux ou trois fois par an.

- Quatre hommes, convoyant dix sept chameaux sont arrivés
hier avec trente deux shikurufa de mil, et en ont déjà vendu six, ain-
si que vingt cinq sukulmi. Ils viennent de Saboro, dans le Damer-
gou. Le mil qu'ils ont apporté vient pour moitié environ de leurs propres
récoltes, et ils ont acheté l'autre moitié. Ils n'iront pas à Tegidda,
et rentreront à vide ; ils n'achètent pratiquement pas de sel ici, si
ce n'est très occasionnellement, car le sel de Bilma est plus avanta-
geux pour eux. Ils viennent à In Gall surtout pour acheter des cha-
melons deux ou trois fois par an. Ils mettent neuf jours pour venir de
chez eux, et ne savent pas quand ils repartiront, car il y a beaucoup
de mil sur le marché.

- Deux Kel Gress sont venus de Madaoua, avec quatre chameaux,
huit shikurufa et quatre sukulmi (le propriétaire et son serviteur). Tout
a été vendu dans la journée. L'homme a acheté trois chamelons à
3.000 Fr. l'un, un pain de sel de Bilma à 75 Fr., et trois charges de
paille d'afazo. Il ne vient qu'une fois par an.

- Cinq Hawsa du Damer-
gou, venus avec dix sept chameaux et
quarante quatre shikurufa. Ils en ont déjà vendu six. Ils viennent
deux ou trois fois par an, et travaillent avec le dillali Hunzu (voir
plus bas, p. 97)

- Quatre Hawsa, venus de la région de Dakoro, avec dix cha-
meaux, vingt shikurufa et onze sukulmi. Le mil était rare chez eux
cette année, et ils ont dû aller l'acheter au marché de Kudu. Le béné-
fice qu'ils retireront de l'opération leur servira à payer l'impôt. Ils
ne viennent ici qu'une seule fois par an, mais la reste de l'année,
ils font dans le Sud le transport et le commerce de l'arachide.

- Quatre Gobirawa de Maï (région de Tessaoua) ont apporté soixante six shikurufa et trente sukulmi avec vingt cinq chameaux. Ils viennent une fois par an, pour chercher l'argent de l'impôt. Ils n'iront pas à Tegidda. Le voyage dure dix jours, pour venir ici de chez eux.

- Six Gobirawa de Maï, avec vingt chameaux, quarante shikurufa, et quarante sukulmi. Depuis leur arrivée, il y a trois jours, ils ont déjà vendu dix shikurufa. Certains d'entre eux achèteront des chameaux, les autres cherchent seulement l'argent de l'impôt.

- Treize autres personnes, venues également de Maï, avec quarante chameaux, quatre vingt shikurufa, cinquante sukulmi, et six sacs d'arachides, qui sont achetées 1.250 Fr. en gros, et qui seront revendues ensuite à 5 Fr. la poignée. Ils sont eux-mêmes producteurs du mil et des arachides. Chacun des participants de la caravane possède ses propres animaux et ses propres charges. Ils n'achèteront rien ici, ni sel, ni bétail, car, pour cette fois du moins, ils sont seulement venus pour chercher l'argent de l'impôt. Certains d'entre eux font plusieurs voyages dans l'année, et vont alors chercher du sel à Tegidda.

On trouvait donc ce jour-là, sur le marché d'In Gall, environ vingt cinq tonnes de mil (1). A cette période de l'année, peu de caravaniers se rendent à Tegidda pour y chercher du sel, et cela pour diverses raisons : en effet, l'exploitation des salines recommence à peine. Au moment de notre enquête, un tiers à peine des salines étaient en service, quelques unes étaient en cours de réfection, mais la plupart des sauniers attendaient la fin du Ramadan, qui se situait cette année là le 27 Novembre, pour reprendre "après la Fête" le chemin de Tegidda.

Les vendeurs de mil apportent en général l'excédent de leur production, qui se vend ici, aussi bien auprès des sédentaires d'In Gall que des nomades du Sud de l'Aïr, à des taux plus intéressants que sur les marchés du Sud, où il se trouve en surabondance. Leur but essentiel, à cette période de l'année, est de se procurer du numéraire pour payer l'impôt, et accessoirement, d'acheter du bétail, principalement des chamelons, qui sont très appréciés dans le Sud comme animaux de bât, où on les croise avec la race locale.

Quant aux éleveurs nomades de l'Azawaq, principaux consommateurs de sel, pour eux-mêmes et pour leur bétail, ils n'ont pas encore après la transhumance d'hivernage dite "cure salée" rejoint complètement leurs territoires et leurs points d'eau fixes de saison sèche, qu'ils regagnent - leurs troupeaux du moins - par petites étapes, en s'arrêtant autour des mares temporaires qui ne sont pas encore asséchées en ce début de saison froide. Leurs besoins en sel sont moindres à cette période de l'année, où les animaux reviennent de la cure, et où ils en ont profité pour rapporter eux-même de la terre salée

(1) Poids moyen du takéroft : de 35 à 40 kg - du sukulmi ou emevtaï : 20 kg, du samed : 80 kg.

(taferkast), récoltée auprès des sources de Gélélé, situées à une quinzaine de kilomètres à l'Est de Tegidda-n-tesemt.

C'est donc un peu plus tard dans la saison que se placeront les achats de sel des nomades, Touaregs, Arabes et Peuls, qui viendront soit à In Gall, soit à Tegidda même, chercher la quantité de sel qui leur est nécessaire, mais qui ne sont eux-mêmes ni caravaniers, ni commerçants.

Par contre, au cours de l'hivernage, la physionomie du marché se modifie complètement : plus de caravanes venues du pays Hawsa. Les paysans sont tous à l'ouvrage sur leurs champs, et le marché est alors presque exclusivement le domaine des éleveurs nomades. Bien que nous n'ayions pas effectué de pointage à cette période de l'année, la quantité de mil offerte en gros est infiniment moins importante. Les nomades, à cette saison où les animaux donnent un lait riche et abondant (1), sont loin de consommer des céréales tous les jours. Par contre, le marché du grain au détail est plus important que le reste du temps.

Le marché devient surtout un lieu de rencontres, où se retrouvent tous ceux qui nomadisent dans les environs. Le bétail, de toute nature, est alors la principale marchandise offerte sur le marché. C'est aussi une période d'activité intense pour les commerçants arabes notamment, car la consommation de thé, de sucre, de tissus et de vêtements est particulièrement importante, et les nomades doivent coûte que coûte se procurer du numéraire pour faire face à ces dépenses.

Les dattes fraîches sont également considérées comme une friandise très appréciée, et constituent un apport en calories qui est loin d'être négligeable dans la ration alimentaire des nomades.

Le mécanisme des transactions :

Les habitants d'In Gall ont un rôle dans toutes les transactions du marché. Ils sont, bien entendu, les vendeurs directs de dattes pendant la saison des pluies et de sel pendant toute la saison sèche. Ces deux productions, la seconde surtout, leur procurent l'essentiel de leurs revenus monétaires. Mais ils apparaissent également dans toutes les transactions sur le mil et le bétail, dont ils ne sont pas vendeurs.

a) Le dillali et le commerce de gros du mil et du bétail

Le dillali, cet intermédiaire de vente, est présent sur le marché d'In Gall. C'est un habitant de la ville, qui possède une maison où il peut recevoir les vendeurs venus au marché. Le dillali s'occupe

(1) cf. E. Bernus, Illabakan, sous presse.

aussi bien de la vente du bétail que de celle du mil, mais son rôle est légèrement différent dans les deux cas.

Vente du bétail :

Le vendeur arrivant à In Gall se rend chez son dillali, auquel il remet son ou ses animaux. Le dillali emmène l'animal au marché et l'attache à son piquet (1), ce qui signifie qu'il est mis en vente. Chaque fois qu'un acheteur se présente, et fait des propositions, il revient chez lui pour demander au vendeur si le prix lui convient, et cela dure jusqu'à ce qu'un accord intervienne. La vente de l'animal est sanctionnée, du moins pour les gros animaux, camelins, bovins et asins, par un acte en arabe établi par un écrivain public, et remis à l'acheteur. Cet écrivain est un marabout, originaire d'Agadez, qui siège en permanence sur le marché d'In Gall, installé sous un abri de paille. Ainsi à titre d'exemple, on peut citer :

"Khanzu a acheté un chameau blanc, âgé de trois ans, d'une valeur de 6.000 Fr., en présence de l'alqali Saghid. Le propriétaire était Shilan, fils de Moussa, des Ifareyen, étranger de Saghid. Le lundi 9 du mois de Ramadan, au marché d'In Gall. Le dillali est Abobe, fils d'Idrissa".

Au dos du papier, était portée la marque tribale des Ifareyen :

- taleyt, en lettres, qui est une déchirure de l'oreille,
- tewatey, signe composé d'un trait vertical, porté sur le cou, côté droit, du chameau.

Cet acte est un sauf-conduit donné à l'acheteur attestant qu'il s'agit d'un animal régulièrement acheté et non volé. Le vendeur est nourri par son hôte. Il est son "étranger". Les habitants d'In Gall parlent hawsa et tamasheq, ce qui leur permet d'être intermédiaires-interprètes, entre les mondes nomade et agricole. C'est l'acheteur qui règle, en sus du prix de l'animal, les diverses rétributions dues à ceux qui ont participé à la transaction :

250 Fr. au logeur du vendeur

100 Fr. au logeur de l'acheteur

100 Fr. au dillali qui a le piquet où est attaché l'animal, et qui est souvent le logeur du vendeur,

50 Fr. au marabout écrivain qui établit l'acte, soit pour un animal vendu 5.000 Fr., 500 Fr. (10 %) qui s'ajoutent à ce prix pour l'acquéreur, pour régler les différents intermédiaires.

(1) Le dillali a un rôle officiel. Il paie une patente, matérialisée par le piquet.

Vente du mil :

La vente du mil obéit à peu près aux mêmes lois. Mais les vendeurs en gros qui arrivent à In Gall avec leurs caravanes, ne s'installent pas tous chez un logeur en ville. Nombre d'entre eux déchargent leurs animaux sur la place du marché, alignent leurs sacs de mil sur le sol, bivouaquent tout à côté. Les vendeurs font eux-mêmes une cuisine sommaire sur le lieu même de leur installation. Le vendeur de mil qui loge en ville choisit son dillali. Ceux par contre qui prennent place sur le marché, passent par l'intermédiaire d'un seul dillali, qui se charge de toutes les opérations : il va voir les acheteurs, vient proposer les prix, jusqu'à ce que le marché soit conclu. Le dillali du mil ne touche rien sur la vente du mil. Par contre, il se charge de l'achat des animaux qui suit la vente du mil, avec l'argent encaissé.

Kh... touche 100 Fr.

le dillali qui a le piquet touche 100 Fr.

le logeur du vendeur 250 Fr. ,

ce qui fait 500 Fr. à ajouter au prix de l'animal acheté, que doit régler le vendeur de mil en sa qualité d'acheteur d'animaux.

Si le vendeur de mil habite en ville, il faut ajouter 200 Fr. pour son logeur, qui est le plus souvent le dillali qui effectue l'opération, au lieu des 100 Fr. dus à Kh...

Le commerce de détail :

Le commerce du mil en gros se pratique à partir des sacs apportés par les gens du Sud. Il existe également sur le marché un commerce de mil au détail, qui est organisé aux abords de la bourgade, auprès des paillottes des marchands. Les sacs sont vidés sur une natte, et le mil est vendu "à la mesure", d'une contenance approximative de 8 kg. C'est un grand récipient en bois, muda en arabe, azakka en tamasheq. Les vendeurs sont en majorité des habitants d'In Gall, auxquels se joignent quelques Hawsa. Les ménagères, les nomades ne disposant que de peu d'argent, peuvent ainsi s'approvisionner au fur et à mesure de leurs besoins.

Sous les paillottes sont vendues les pacotilles habituelles de tout marché, avec cependant de nombreux objets destinés au harnachement du chameau : des selles de qualités variées, des tapis qui protègent le dos de l'animal sous la selle, des sangles, des sacs en cuir décorés de toutes sortes. On trouve également les objets fabriqués par les forgerons touaregs, des couteaux, quelques épées, des cadenas, des anneaux de bras en pierre, que l'on fait sonner d'une chiquenaude pour en évaluer la qualité, matériel de campement, bois de lit ou piquets de tente.

De petits commerçants vendent les produits convoités par les nomades : tissus blanc, bleu ou noir, thé au détail, pains de sucre, tabac en feuilles par petits tas. Des Hawsa, enfin étalent des médicaments, végétaux ou minéraux, de provenance variée.

Nous avons relevé sur les étals de nombreux végétaux de l'Ahaggar, apportés par les caravanes chargées du sel de l'Amadorr :

- tugguq (*Artemisia campestris*), 10 Fr. le contenu d'un verre à thé. Vient de l'Ahaggar. Au marché d'In Gall, nous a été donné comme un remède contre la dyssenterie, mais nous l'avons vu utilisé dans des campements touaregs par les femmes qui venaient d'accoucher, dans une bouillie très liquide de mil. Gast la signale (1968, p. 224) : tajouk : "La consommation de tajouk est recommandée pour la circulation sanguine de la femme enceinte ou de celle qui vient d'accoucher".

- tafɛltast (*Myrtus nivelli*) 10 Fr. le verre, en provenance de l'Ahaggar. Est mélangé à tugguq, pour les maux de ventre et pour les femmes qui viennent d'accoucher. Signalé dans Maire, (1933, p. 162) : "Les rameaux de ce myrte sont récoltés par les Touaregs et exportés par sacs entiers au Soudan et au Mzab".

- mananad, mélange des deux précédents, contre les maux de ventre, 25 Fr. le verre.

- aghaleshum (*Solenostemma oleifolium*) 10 Fr. le verre. Vient de l'Aïr (celui-là venait de Tafadeq) et de l'Ahaggar, où il est bien connu. On trouve dans Foley (1930, p. 65) : "Les Touaregs emploient l'arellachchem contre les rhumes. On met la plante dans une marmite en métal, avec de l'eau que l'on chauffe en y plongeant des cailloux retirés du feu. Le malade se couvre et respire au-dessus de la marmite la vapeur qui s'élève, pénètre dans ses narines, sa bouche, ses oreilles, le fait éternuer, chasse les mucosités du nez. Il consomme des aliments chauds additionnés de poivre, se couvre de ses vêtements et s'endort" (1).

- tazaragade (*Artemisia judaica*) 10 Fr. le verre. Vient de l'Ahaggar, d'où il est exporté par les Touaregs qui complètent avec des sacs remplis de ces plantes séchées leur chargement de sel de l'Amadorr. Est mis dans le thé, sert de protection contre les génies.

- ghɛlɛt (non identifié). Vendu 25 Fr. le verre ; originaire des jardins d'Alarsès. Médicament pris en infusion contre la blennorragie.

- tafarshit (non identifié). Racine de l'arbre tafarshit (?). Vient de l'Ahaggar, produit une fumée odoriférante.

On trouve également des produits végétaux venus des zones agricoles méridionales, Sud du Niger ou Nigeria, dont il ne nous a pas toujours été possible de procéder à l'identification.

(1) Ce texte est une traduction du texte n° 100, p. 88 de de Foucault (Ch.) et de de Motylinski (A.) Textes touaregs en prose (dialecte de l'Ahaggar), publiés par René Basset, Jules Carbonel, Alger 1922.

- enele-n-idal (tamasheq) ou koriba (*Croton amabilis*), arbuste originaire de l'Ader Duchi, dont on vend les graines 25 Fr. le verre. Elles sont mélangées à la bouillie de sorgho donnée aux femmes accouchées.

- aman-n-aksar (non déterminé) : sorte de lichen apporté de Kano. Se vend 25 Fr. le verre.

- elghut (non identifié). Morceaux de bois venus de Nigeria. 50 Fr. le morceau.

Aman-n-aksar et elghut sont pilés ensemble et mis sur des braises. Il s'en dégage une odeur particulièrement prisée dite turare muta "fumée odoriférante".

- Santal, provenant de Nigeria, mais ramené par les pèlerins de La Mecque. Est également mélangé avec les deux précédents.

- abasakori (non identifié), morceaux de bois venus de Nigeria.

- kulla, morceaux de racines, importés de Nigeria. Ces deux produits sont pilés pour être mélangés à la sauce, comme épice (10 Fr.)

- araro (non identifié). Fruits d'un arbre de Nigeria, dont les graines mélangées à l'eau sont données au chameau atteint de congestion.

On trouve également des produits minéraux, de provenance variée :

- jawt, pierre venue de Nigeria, 25 Fr. le morceau. Mélangée à aman-n-aksar, elghut et santal, pour être mis sur les braises et donner une odeur appréciée.

- farawta, soufre. 5 Fr. le morceau, utilisé pour les maladies de peau.

- tazolt (tamasheq), tungul (tasawaq), antimoine, 5 Fr. le morceau, pour rehausser l'éclat des yeux.

Tous ces produits sont consommés par les nomades comme par les habitants de la ville, qui en connaissent les vertus, mais bien souvent en ignorent l'origine lointaine. Vendus par des commerçants Hawsa, ces médicaments sont souvent tenus pour être originaires de Nigeria, alors qu'une partie d'entre eux provient de l'Ahaggar. In Gall tient ici un rôle de plaque tournante entre la zone soudanienne et le Sahara central, en ce qui concerne la pharmacopée traditionnelle.

Les commerçants arabes.

Les commerçants arabes qui tiennent boutique, soit à l'intérieur du village, soit dans les bâtiments récemment construits autour de la place du nouveau marché, sont les héritiers d'une très ancienne tradition commerciale entre le Maghreb et le Soudan. Dans le passé, ils

étaient plutôt originaires du Fezzan, et étaient les gérants agissant sur place pour le compte de maisons de commerce Fezzanaises ou Libyennes, dont le siège se trouvait à Tripoli, à Tunis, à Ghat, à Murzuk ou Ghadamès (1) et qui arrivaient des succursales des entrepôts, le long de la route des caravanes, et jusque dans le sud, Zinder, Maradi, Sokoto et surtout Kano.

Barth parle longuement des commerçants du Touat qu'il rencontre à Agadès et tout au long de son périple et, qui, à plusieurs reprises lui consentirent des avances lorsqu'il ne recevait pas ses subsides en temps voulu.

D'une façon générale, ces commerçants n'étaient pas définitivement fixés dans le pays. Ils demeuraient dans des quartiers périphériques, près des marchés, et s'intégraient peu à la masse de la population. Dans tout l'Aït, et sur l'ensemble du territoire soumis de façon plus ou moins théorique à la juridiction du Sultan d'Agadès, ils relevaient d'un fonctionnaire particulier, Agadésien et riche commerçant lui-même, le Serki-n-turawa, ce qui signifie en hawsa, le chef des Blancs, les Blancs étant précisément ces commerçants arabes.

Depuis la fin du XIX^e siècle, le trafic commercial avec le Fezzan et la Libye n'avait cessé de diminuer, en raison en partie des nouvelles frontières nées du partage de l'Afrique par les nations impérialistes, et également de la concurrence faite à l'approvisionnement du Sud par l'installation des ports et des voies de chemin de fer le long et à partir de la côte du golfe de Guinée.

La plupart de ces maisons de commerce florissantes disparurent donc en tant que force économique avec laquelle il fallait compter, remplacées par les puissantes sociétés capitalistes européennes.

Néanmoins, cette tradition commerciale ne disparut pas pour autant, et un petit commerce de détail a subsisté jusqu'à maintenant, davantage lié avec l'Algérie qu'avec la Libye, pour des raisons évidentes liées au fait colonial, et à la route Tamanrasset - Tahoua.

Les commerçants arabes installés actuellement à In Gall sont pour la plupart à leur compte. Quelques uns sont ici depuis longtemps - parfois plus d'une génération: l'on cite le cas d'un gérant d'une importante maison de commerce de Kano, qui fit de mauvaises affaires à la fin du siècle dernier, et dont les descendants sont encore à In Gall. Dans ce cas, leurs boutiques se trouvent en général à l'intérieur même du village. Ils figurent généralement sur le recensement, et sont donc tenus, même s'ils ont gardé leurs nationalité d'origine,

(1) cf. André Salifou : Malam Yaro, un grand commerçant soudanais du XIX^e siècle, à paraître Journal Sté des Africanistes, et Barth-Bernus, 1972, p. 100.

de payer, leur impôt à In Gall. Ils sont au nombre d'une trentaine. La plupart d'entre eux viennent d'Algérie, du Touat, d'In Salah ou de Tamanrasset, de Mauritanie également. Certains d'entre eux ne sont pas venus directement ici à In Gall, mais ont voyagé à travers tout le Soudan, au hasard du commerce, avant de se fixer à In Gall, pour une période indéterminée.

Ces commerçants fournissent les nomades de la région environnante, mais sont surtout prospères et actifs au cours de l'hivernage, à l'occasion de la cure salée. Ils offrent essentiellement : du thé, du sucre, des dattes (1), des tissus (noir, blanc, bleu, pratiquement pas de pagnes imprimés qui ne sont pas en usage dans la population locale), des couvertures et des objets manufacturés en nombre relativement restreint : cuvettes d'émail ou de plastique, lampes tempêtes, marmites, sandales, de fabrication artisanale (venues de Tahoua ou de Zinder), ou en plastique (origine : Libye, Nigéria ou Niamey), savon ou sardines, concentré de tomates, parfois Nescafé, piles électriques, huile, riz, constituent à peu près l'éventail complet des produits que l'on peut trouver chez ces commerçants, qui vendent rarement du mil en gros. Mais certains fonds sont extrêmement pauvres et sont loin d'offrir un tel choix : 2 ou 3 articles seulement peuvent figurer à l'éventaire.

Parfois un fils ou un frère du commerçant possède une machine à coudre, et confectionne sur le champ des pantalons ou des boubous simples pour les nomades qui ont acheté des tissus.

Les nomades de chaque tribu, ont établi des liens privilégiés avec tel ou tel commerçant arabe : à leur arrivée au marché, ils se rendent dans sa boutique, prennent le thé dans une pièce voisine, discutent haut et fort et vont palper les tissus désirés, examiner les pantalons ou les sandales dont ils ont besoin. Ils vont de la boutique au marché et reviennent à la boutique où ils retrouvent des amis de passage. Le commerçant leur consent souvent un crédit pour l'achat de vêtements en début de "cure salée" et entre les deux parties, s'élaborent des comptes compliqués jusqu'au moment où le nomade endetté attend avant de reparaitre, de pouvoir payer une partie de son dû.

Ce chapitre a montré le mécanisme des transactions sur le marché d'In Gall. Seule une étude de longue durée permettrait de donner des résultats quantitatifs valables, montrant les variations du volume d'échange et des prix au cours du cycle annuel. In Gall est donc un centre d'échanges important du fait que deux produits locaux, appréciés des nomades comme des populations méridionales, sont mis en vente sur le marché. Le mil du sud, les animaux apportés par les

(1) séchées, venant d'Algérie ou de Bilma. Celles d'In Gall sont vendues fraîches, sur le marché, seulement pendant l'hivernage, et par les producteurs eux-mêmes.

nomades, viennent enrichir ce cycle d'échange et faire d'In Gall un des rares marchés avec Agadez aux portes mêmes du Sahara.

Des recherches historiques et archéologiques montreront sans doute que ce rôle a existé de tout temps et qu'In Gall ou Azelik qui l'a précédé, ont été des points de rupture de charge entre les caravanes venant de l'Ahaggar ou même du Twat, celles du sud, issues aussi bien de l'Ader Duché que du Damergou et du Damagaram, et probablement autrefois de l'ouest, de Tombouctou, Gao et Ménaka, comme de l'est, du Kawar et du Djado. Sur le marché d'In Gall, on trouve en vente le sel de Bilma en quantité importante, apporté régulièrement par la taqhlamt ou caravane du sel, en moindre quantité du sel de Taoudéni, et également de temps à autre du sel de l'Amador, apporté par les Kel Ahaggar venus chercher du mil.

Depuis quelques années, un nouveau mouvement commercial est apparu en direction de la Libye, qui cherche à importer de nombreux animaux. Des camions arrivent chargés de tissus, de tapis, de burnous, de thé, de sucre, et repartent avec des moutons entassés sur deux étages. Des chameaux sont achetés dans toute la région et nous avons vu passer à In Gall un troupeau de 60 chameaux achetés à Tasara chez des arabes Daremshaka. Les chameaux sont convoyés par des bergers recrutés sur place, souvent des arabes Eddes, qui arrivés à destination, reviennent par les camions. Ce mouvement semble prendre une grande ampleur ces dernières années et le prix des animaux a augmenté considérablement dans toute la zone nomade à la suite de cette nouvelle demande (1). Les itinéraires de ces caravanes passent soit par Fachi, Bilma, Sebha, soit au travers de l'Aïr par Iferwan, In Azawa, Ghat.

Ainsi d'anciennes routes caravanières sont brusquement réouvertes et le commerce avec Ghat et Ghadamès retrouve sous nos yeux une nouvelle vie. Les camions prennent la route de Bilma, cherchant à éviter les obstacles montagneux, et joignent Sebha par la piste du désert, alors que les troupeaux préfèrent la route accidentée, où l'eau et les pâturages ne font plus totalement défaut : ils doivent néanmoins emporter avec eux la paille qui les nourrira pendant ce long parcours. Un nouveau mouvement commercial s'amorce, qui a de profondes implications sur les prix, mais qui ne touche pas le mil, fret de retour des caravaniers Kel Ahaggar, aujourd'hui en nombre décroissant. Ce mouvement peut changer le mécanisme des transactions et montre que ce commerce ancien, toujours vivant, peut reprendre sous une forme nouvelle.

(1) certains chameaux sont vendus de 30 à 35.000 Fr. CFA, alors que leur prix de vente était auparavant de 10 à 15.000 Fr.

Cette étude d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt constitue une première approche de cette communauté sédentaire en pays nomade. Nous sommes très conscients de ses limites et de ses nombreuses insuffisances : néanmoins ces flots de la zone pastorale avaient souvent été négligés par les auteurs successifs qui s'attachaient plus volontiers aux sociétés nomades et ne considéraient ces bourgades que par rapport à elles, avec souvent un certain dédain né d'un idéal pastoral méprisant pour tout ce qui touche à la terre, fut-elle salée.

Les bases historiques de ces communautés restent conjecturales et il est évident qu'ici l'archéologie devrait venir appuyer les traditions orales, dans un pays où les traces du passé s'inscrivent sur le sol. Nous avons pu donner les grandes lignes de l'organisation de la palmeraie et des salines et une image partielle des échanges qui se pratiquent au marché d'In Gall. C'est donc, beaucoup plus qu'une étude achevée, le point de nos recherches et l'amorce de travaux à venir, sur une communauté qui constitue peut-être la clef de l'histoire ancienne de l'Aïr.

ANNEXES

TRADITIONS RELATIVES A L'ORIGINE DE TEGIDDA-n-TESSEMT

Selon Yakoub Madayé (20/10/1970)

Nos ancêtres vinrent de Fès. Ils étaient au nombre de dix-huit. Ils s'installèrent à Taoudaou ; ils en partirent et vinrent à Azélik. Ils restèrent là jusqu'au moment où ils dirent qu'il n'était pas possible de rester ainsi et qu'ils devaient avoir un chef.

Quinze d'entre eux retournèrent à Fès. Les fractions de nos ancêtres étaient celles des Inoussoufan, Imiskikian, Iwantakam, Ilissawan, Itessen, Kel-Owi. Ils allèrent et se rendirent à Istamboul. Ils ont pris un chef et l'ont emmené à Agadès. Ils demeurèrent, eux et leur chef. Il en fut ainsi pendant un certain temps jusqu'à ce que la discorde se mit parmi eux, tant que le chef d'Agadès déclencha contre eux la guerre.

Il marcha sur Azélik et y parvint. Mais les habitants d'Azélik battirent les gens d'Agadès et en tuèrent quatre-vingt dix-neuf. Le chef retourna à Agadès. Ils les voulaient, ils les voulaient tant que les gens d'Agadès apportèrent encore la guerre. Ils vinrent à Azélik tandis que les gens d'Azélik étaient allés sur leur terrain de chasse et que peu d'hommes avaient été laissés dans les maisons. La plus grande partie étant à la chasse. Ils ont tué les hommes, ils ont tué les femmes, ils ont fendu leur ventre et en ont retiré les foetus qu'ils mirent dans des mortiers et pilèrent.

Ils ne laissèrent qu'un petit garçon des Imasdararan et une petite fille des Inoussoufan, avec une vieille esclave. Ils laissèrent le turban insigne de la chefferie : ils le donnèrent à l'esclave en disant qu'elle le garde. Elle éleva le garçon et la fille jusqu'à ce qu'ils deviennent adultes. Alors elle noua le turban sur la tête du garçon et la fille se ceignit d'un pagne. Elle maria le garçon et la fille, qui étaient des Inoussoufan. Ils séjournèrent ainsi et s'accrurent en nombre, leur vieille esclave était toujours là.

Un jour elle partit d'Azélik et se dirigea vers l'ouest en faisant paître des vaches. Quand elle fut arrivée à leur pâturage et que les vaches eurent piétiné le sol, de l'eau en sortit. Puis elle s'en retourna. Le lendemain, après avoir dormi, elle revint à ce pâturage, du sel était sorti de l'endroit piétiné par les vaches. Elle le ramassa et le mit dans un pan noué de ses haillons. Elle en goûta un peu qu'elle mit dans sa bouche et senti la saveur du sel. Elle fit un nouet et resta là pour faire paître jusqu'au soir. Elle prit le chemin du retour et rentra à leurs demeures au moment

où ses maîtres coupaient de la viande. Ils lui en donnèrent qu'elle fit cuire. Quand ils lui eurent donné de la viande, elle prit un peu de ce sel et le mit dans sa viande ; elle la prit et l'apporta à ses maîtres. Ils mangèrent et chacun en ayant goûté eut la langue déliée. Ils appelèrent la vieille esclave et lui dirent : "Où as-tu trouvé cela, ce que tu as mis dans cette viande ?". Elle leur répondit : "Je l'ai trouvé à l'ouest". Ils dormirent et au matin de bonne heure montèrent sur leurs chevaux et leurs chameaux, l'esclave allant en tête. Elle parvint à l'endroit et leur montra, elle puisa du sel. Alors chacun prit un emplacement et ils s'en retournèrent.

Ensuite ils revinrent à Tigidda. Ils aménagèrent des bassins d'évaporation pour faire le sel. Ils les aménagèrent et vinrent habiter là s'installant définitivement à Tigidda où ils organisèrent leur travail.

Ils y demeuraient jusqu'au début des pluies, alors, ils partaient en laissant là la vieille esclave, et allaient à Tabanguen où ils demeuraient jusqu'à la fin des pluies pour faire paître leurs troupeaux. Quand ils étaient arrivés à Tabanguen, les enfants des Ishérifen s'y rendaient de nuit pour courtiser les filles des Inoussoufan et des Imasdararan. De leur côté, les fils de ceux-ci partaient à In-Gall pour courtiser les filles des Ishérifen. Il en résulta que les Ishérifen se marièrent chez les Inoussoufan et les Imasdararan et inversement.

Jadis, quand les Ishérifen se dirigeaient vers Tigidda, ils s'arrêtaient à Itiwagha et y dressaient leur camp, n'osant entrer dans Tigidda avec leurs marchandises. Les gens de Tigidda les leur achetaient et leur donnaient en échange du sel que les Ishérifen chargeaient et rapportaient à In-Gall. Quand ils se marièrent avec des Inoussoufan et des Imasdararan, les Ishérifen héritèrent d'eux des bassins à sel et des dattiers échurent aux Inoussoufan et aux Imasdararan qu'une vie plus agréable amena à In-Gall. Les Ishérifen dirent aux Inoussoufan et aux Imasdararan de venir demeurer avec eux pour former un seul établissement. Les Inoussoufan et les Imasdararan répondirent qu'ils n'étaient pas d'accord pour demeurer ainsi dans un même établissement, mais qu'ils voulaient demander au chef d'Agadès d'acheter la moitié d'In-Gall pour s'y installer, car sans achat les descendants des Ishérifen pourraient un jour vouloir chasser les leurs. Ils allèrent donc trouver le chef d'Agadès qui leur proposa aussi de leur donner la moitié du terroir d'In-Gall. Ils dirent qu'ils n'y consentaient pas et qu'ils voulaient seulement en faire l'achat. Ils lui achetèrent donc et versèrent en paiement trois peaux de cou de chameau remplies d'or. Ils s'établirent alors à In-Gall et se sentirent à l'aise. Ils ont planté à leur tour des dattiers et en ont accru le nombre tandis que les Ishérifen héritaient de salines. Depuis telle est notre position. Ainsi s'achève leur histoire.

iri-n-kakayo fas-kun i-tun kate i-ši asirin-n
 Nos ancêtres/Fàs de /ils quittèrent//Ils étaient/ 20 de
boro kuna a-hinka ši// i-zumbu tadawdaw i-
 homme /dans/ il deux/pas//Ils s'établirent/Tadaoudaou/ils
tun kate tadawdaw// i-zumbu azelig// i-
 quittèrent/Tadaoudaou//Ils s'établirent/Azélik// ils
baara naw har i-tunu i-sini gooro-
 restèrent/ là/jusque/ils se levèrent/ils dirent/ état
Yo a-subkoy ðen ingi-mðen kakay// boro
 ce/il ne va pas/faire//qu'eux fassent/ chef// homme
Yasara nda xamsa i-yeð fas//boro hinza zi
 dix/ et /cinq /ils retournèrent/Fàs//Homme/trois/là
Yey gooro kat-i i-n-tawšit imədararan/inusufa
 ceux/sont restés eux//Leur fraction/Imədararan/Inoussou-
iməskikiyan iwantakan ilisawan itesan kel-away// i-
 fa/Iməskikian/ Iwantakan/Ilissawan/Itesan/Kel-Owi // Ils
tunu i-koy astambul i-dak kate kəkoy
 se levèrent/ils allèrent/Istamboul//Ils prirent / chef/
i-zaw kat-anga nda agades// i-bgooro ingi nda
 ils emmenèrent lui/avec/Agadès//Ils restaient/eux/ avec
i-kəkoy // xamiya (a)-hur i-n-gama// i-baara
 leur chef//Rancune/elle entra/entre eux//Ils restèrent
naw i-baara naw har kəkoy-ŷ-agades-wəni
 ainsi/ils restèrent/ainsi/jusque/ chef ce Agadès celui/
a-haw kat wangu a-koy kata azelig azelig
 il déclencha/guerre//Il marcha vers elle/Azélik//Azélik
kayyo i-baq-i i-wi temede-m-boro
 possesseurs/ils brisèrent eux//Ils tuèrent/ cent de gens
kun a-fo ši //kəkoy a-yeð agades i-baaŷa
 dans/il-un/pas// Chef/il retourna/Agadès//Ils voulaient
i-n-zi i-baaŷa i-n-zi har i-haw kata
 ceux-là/ils voulaient/ceux-là/jusque/ils déclenchèrent/
wangu i-koy kat azelig git azelig boriyo i-
 guerre/ils vinrent/Azélik/quand/Azélik/ gens /ils
tunu i-koy tagmur-n-daŷo
 étaient partis/ils étaient allés/chasse de emplacement
ariyo i-n-gere ŷ-a-bəbo i-koy
 hommes/leur moitié/celle elle est nombreuse/ils sont al-
tagmur-n-daŷo i-gis kat-i aro
 lés/chasse de emplacement/ils avaient laissé eux/homme

katta da huggiyo kuna i-biraxiti
 peu /certes(?)/maisons/dans//Ils sont tombés sur eux/
i-wi ariyo i-bwi wayyo i-bqoreɗ i-n-
 ils tuèrent/hommes/ils tuaient/femmes/ils fendaient/leurs
qunɗiyo i-bkew kate i-kuna iziyo i-bdan-i
 ventres/ils enlevaient/eux dans/enfants/ils mettaient eux
hamburu kuna i-bilkas-i i-gis kate iza-kotta
 mortier/dans/ils pilaient eux//Ils laissèrent/ garçon /
imaadararan wani nda way-kotta inassufa wani nda
 Imadararan/celui/avec/ fille /Inoussoufa/celle/avec
taamu zoono g-i-gis kat-i tobay Yo
 esclave/vieille//alors ils laissèrent eux/turban/ce
kakay-teere wani i-dak kate tobay Yo kakay-teere wani
 chefferie /celui//Ils prirent/turban/ce/chefferie /celui
i-na taamu-se i-sina-a-se ga a-myodan-a
 ils donnèrent/esclave à/ils dirent elle à/que/elle garde
a-m-kamba a-naw-da a-bsidul-i iza-kotta nda
 lui/sa main //elle là-bas/elle élevait eux/garçon / et
way-kotta har i-mdwel a-baara naw
 fille /pour que/ils deviennent grands/elle demeura/là
a-bkamb-i har a-sidwul-i iza-
 elle avait dans main: eux/jusque /elle éleva eux//garçon
kotta a-haw tobay way-kotta a-yigibes
 /elle attacha/turban/ fille /elle porta pagne//
taamu zoono a-tun kate a-zini iza-kotta a-
 esclave/vieille/elle se leva/elle prit/ garçon / elle
hikki nda way-kotta Yo inassufa wani-se a-zaw
 maria/avec/ fille /cette/Inoussoufa/celle à//Elle appor-
kat tobay Yo tamɗar wani a-haw-a-s-a
 ta /turban/ce/chefferie/celui/elle attacha lui à lui/
i-gooro i-baara naw i-baara naw
 ils demeurèrent//Ils restèrent/ainsi/ils restèrent/ainsi
har i-dan zuɗra^c a i-si bora
 jusque/ils firent/grand nombre//Ils étaient/hommes/
boboyo meere i-n-taamu zoono a-baara naw a-
 nombreux//Alors/leur esclave/vieille/elle était/là //Elle
hun kate azelig a-bitaram kate abkuɗ
 quitta /Azélik/elle faisait de l'ouest/elle faisait paî-
haawiyo a-bte haawiyo i-n-kuɗ-n-daYo
 tre/.vaches //Elle arrivait/vaches /leur endroit de pâtu-
har haawi a-taɗam daYo fo aari hun kat
 rage/jusque/vache/alle piétina/place/une//Eau/ sortit

sey a-yeḍ a-kaani g-elfuzur-fur
 alors/elle revint//elle dortit//Quand le matin parut/
a-yeḍ kate kuṭ-n-daŷo a-te daŷo haaw
 elle revint/pâture de endroit/elle vint/endroit/vache/
taŷam zi ŷiiri a-bas kat-a-kuna a-gur
 piétina/là// Sel /était sorti lui dans//Elle ramassa/
ŷiiri a-kumusaa a-n-arakaṇ kuna a-taab-a
 sel /elle noua lui/ses haillons dans/ elle garda lui/
a-kotta a-d-am-me kuna a-maw ŷiiri-n-tamba
 lui peu/elle mit sa bouche dans/elle perçut/ goût du sel
se a-kumus-a a-baara naw a-bkuṭ
 à//Elle noua lui//Elle resta/ainsi/elle faisait paître/
a-bkuṭ har tadwiṭ-n-asaŷa a-ḍen
 elle faisait paître/jusque/ soir du moment/il se fit //
a-yaḍwa a-yaḍwan i-n-
 elle se mit en route pour rentrer// Elle rentra/ leurs
huggiyo ge a-te-nan a-n-imuzaŷan i-dumbu
 demeures/quand/elle arriva/ses maîtres /ils coupèrent/
haamu i-na kat-a-s-a haamu a-hiini
 viande//Ils donnèrent elle à elle/viande/elle fit cuire
ge i-na haamu a-dak kate ŷiiri ŷo n-umgom
 quand/ile ont donné/viande/ elle prit/ sel /ce/d'aupara-
a-da a-n-haamu kuna a-beeda haamu a-
 vant/elle mit/sa viande dans//Elle enleva/viande/elle
zaw-a a-n-imuzaŷan-se i-bwa bar-ka
 apporta elle/ses maîtres à //Ils mangent/personne chaque
a-yorama a-btiḍen santi bar-ka
 elle goûta/elle fera/conversation de réplétion//Chacun
a-yorama a-btiḍen santi i-saw
 il goûta / il fera /conversation de réplétion//Ils appe-
taamu roono i-s-a-se man kun na-kumana
 esclave/vieille/ils dirent elle à/ où dans ?/tu as trouvé
kat-a ho ŷo ho ŷo ni-dan haamu ŷo
 elle/chose/cette/chose/cette/tu as mis/viande/cette/
kuna a-si-i-se ataram ŷo kuna ŷa-kumma kat-a
 dans//Elle dit eux à/ouest /ce/dans/j'ai trouvé lui//
i-kaani g-elfuzur-fur i-zdam
 ils dormirent//Quand le matin parut/ils enfourchèrent/
i-zdam bariyo nd-iyoyo i-dan kate
 ils enfourchèrent/chevaux/et chameaux/ils placèrent/
taamu i-m-angina kuna har a-te a-sabar-
 esclave/leur devant/dans//jusque/elle arriva/elle montra

i-se doŷo kuna a-taaba nan Œiiri meere kulli
 eux à/place/dans/elle avait puisé/ sel //Alors/chaque
bora a-zini a-n-daŷo Œiikeenan meere
 personne/il prit/sa place/(ter)//C'est fini//Alors /
g-i-te i-hingin taŷsiyo
 quand ils sont revenus/ils aménagèrent/bassins à sel/
ŷoyo i-bden Œiiri i-hingin-i i-gooro
 ceux/ils font/ sel /Ils aménagèrent eux/ils habitèrent/
needa meere i-yaŷsar needa tigid
 ici /alors/ils s'installèrent définitivement/ici/Téguid-
da i-bgoy i-n-assaŷalan Œiiri wani//inda
 da/ils travaillent/leurs travaux//sel /celui// Si /
siringi ker i-mtunu i-m-gis kate taamu
 pluie /tombe/ils quittaient/ils laissaient/esclave/
zoono needa i-mkoy har i-mte-nan tabangen
 vieille/ ici /ils allaient/jusque/ils arrivaient/ Taban-
nawda i-mgooro tabangen i-baara i-
 guen/là-bas/ils séjournèrent//Tabanguen/ils restèrent/ils
baara har siringi-m-ben har ŷarat
 retèrent/jusque/pluie de fin/jusque/début de saison sèche
a-mden i-myęđ kat tigidda i-baara
 il se fait/qu'ils reviennent/Téguidda//Ils demeurèrent
naw i-bgoy i-n-assaŷal har siringi
 ainsi/ils faisaient/leurs travail/(bis)//jusque/pluie
i-myęđ nda ker i-myęđ nda
 qu'ils recommencent/avec/chute/qu'ils recommencent/avec
koy i-myęđ da tabangen i-bkuđ
 départ/qu'ils retournent/encore/Tabanguen//Ils faisaient
a-kuna meere g-i-te-nan tegidda iŒŒirifan
 lui dans//Alors/quand ils revinrent/Téguidda/Ishérifan
i-n-iziyo i-mkoy kate i-mzigey
 leurs enfants/qu'ils venaient/qu'ils sortaient de nuit
wey-keeneo ŷoyo inassufan waniyo
 pour s'entretenir/fillesjeunes/celles/Inoussoufan/celles-
nda imasdararan woneo tabangen kuna inassufan
 avec/Imasdararan/celles-ci/Tabanguen/dans//Inoussoufan/
i-n-iziyo nda imasdararan waniyo ingi da i-mkoy
 leurs fils/avec/Imasdararan/ceux /Eux certes/ils partai-
in-gall i-mzigey
 ent/In-Gall/ils sortaient de nuit pour s'entretenir/
wey-keeneo i-baara naw-da har iŒŒirifan
 jeuneøfilles//Ils demeurèrent/ainsi là/jusque/Ishérifan

i-tun kate i-hikk inassufa nda
ils se levèrent/ils se marièrent/Inoussoufan/et /

imasdararan kuna inassufa nda imasdararan tunu
Imasdararan/dans//Inoussoufan/ et/Imasdararan/se levèrent

i-hikk išširifan kuna išširifan inabda
ils se marièrent/Ishérifan/dans//Ishérifan/autrefois/

ind-i-koy kat tegidda ind-i-te needa
quand/ils sont allés/Téguidda/s'ils sont arrivés/ ici

itiwaŷa kuna i-bzumbu indi i-zaw kate
Itiwagha/dans/ils campaient// Si /ils avaient apporté/

i-n-saŷawsawan i-niyabal i-mhur kat
leurs marchandises-à-vendre/ils n'osaient pas/qu'ils en-

tigidda sey tigidda kayyo i-m-te
trent/Téguidda//Seulement/Téguidda possesseurs/qu'ils ar-

nan i-mḡey kate i-n-hayo i-mn-a-se
rivent/qu'ils achètent/leurs choses/qu'ils donnent eux à/

širi i-mdoq-a i-myḡ in-gall
sel /qu'ils prennent lui/qu'ils retournent/In-Gall//

har išširifan i-n-iziyo i-tunu i-hikk
jusque/Ishérifan/leurs fils/ils se levèrent/ils marièrent

imasdararan nda inassufan kuna imasdararan nda inassufan
Imasdararan/et/Inoussoufan/dans/Imasdararan/et/Inoussou-

i-n-iziyo ingi da tunu i-hikk
fan/leurs fils/eux aussi/se levèrent/ils épousèrent/

išširifan kuna meere išširifan i-kumma taŷsiyo
Ishérifan/dans//Alors/Ishérifan/ils héritèrent/bassins à

inassufan nda imasdararan n-daŷo imasdararan
sel/Inoussoufan/et/Imasdararan/de endroit//Imasdararan/

nda inassufan i-kumma tazzayan išširifan n-daŷo
et /Inoussoufan/ils héritent/ dattiers/Ishérifan/de place

i-baara naw har gooro-n-kaano
Ils demeurèrent/ainsi/jusque/établissement de agrément/

zaaw-i išširifan sini imasdararan nda inassufan-ae
amena eux/Ishérifan/dirent/Imasdararan/ et/Inoussoufan/à/

i-mte i-mḡin-i-ae ganda i-mḡooro
qu'ils arrivent/qu'ils donneront eux à/ terre/qu'ils de-

ingi-se a-fooda imasdararan nda inassufan
meurent/eux à / lui un seul/Imasdararan/ et/Inoussoufan

i-sini ingi i-niyarda i-mḡooro
ils dirent/ eux/ils n'étaient pas d'accord/qu'ils demeu-

ingi-myaŷsar ingi-mši
rent/qu'eux s'établissent définitivement/qu'eux soient/

a-fooda imesdararan nda inæssufan i-sini ingi
 lui un seul//Imesdararan/ et/Inoussoufan/ils dirent/eux
i-niyarda ingi ha fooda nd-angi
 ils n'étaient pas d'accord/ eux/chose/une seule/avec eux/
yarda ingi-mkoy kakay Y-agades woni
 étaient d'accord/qu'eux aillent/ chef ce Agades celui
daYo ingi-mdey in-gall-n-gere ingi-myaYsar
 place/qu'eux achètent/In-Gall de moitié/qu'eux s'établis-
a-kuna ind-ingi-yarda i-n-angi ganda
 lui dans//Si eux sont d'accord/ils ont donné eux/terre
ingi-mgoor-a-kuna subax sey i-n-
 que eux s'intallent elle dans/demain/seulement/leurs
ayawan i-mdinkey ingi woneyo i-msini
 petits-fils/qu'ils chassent/eux ceux-ci/qu'ils disent/
tiite i-msini ingi-niyarda sey
 fi !/qu'ils disent/eux ne sont pas d'accord//seulement/
ingi-mdey ganda i-tunu i-koy
 qu'eux achètent/terre//Ils se levèrent/ils allèrent/
agades i-te-nan kakay Y-agades woni daYo
 Agades//Ils arrivèrent/ chef ce Agades celui/place/
a-sini inga-mn-i-se ganda-n-gere ingi-niyarda
 Il dit/que lui donne eux à/terre de moitié/eux ne furent
sey a-mdey nan ingi-se i-den
 pas d'accord/seulement/qu'il vende/ eux à/ils firent
deyo ingi-nd-a in-gall-n-gere woni i-doy
 achat/eux avec lui/In-Gall de moitié celle-ci/ils achetè-
in-gall-n-gere yo-n-kuru yo-n-gande-n-kuru
 In-Gall de moitié/chameau de peau/chameau de cou de peau/
hinza i-dunay nda wuraY ing-nd-i i-doy
 trois/ils remplirent/avec/ or //Eux avec eux/ils achetè-
in-gall-n-gere iyaYsar in-gall kuna
 rent/In-Gall de moitié/ils s'installèrent/In-Gall/dans//
na-mmaw assaYa zi i-mandey
 Que tu comprennes/moment celui-là/ils ressentirent/
tamaYosur i-fik tazzeyan i-tantan
 bien-être//Ils plantèrent/palmiers/ils accrurent/
tazzeyan i-den tazzeyan-n-iman woneyo išširifan
 dattiers/ils firent/dattiers de propre ceux-ci/Ichérifan
kunna taYsiyo ir-gooro ir-n-ibda
 héritèrent/bassins à sel//Nous avons habité/notre demeure
ne i-n-almazat aeden a-ben
 ici//leur histoire/elle est faite/elle est finie//

BIBLIOGRAPHIE

ABADIE M. -

La colonie du Niger. Paris, Soc. d'Et. géogr. marit. et col., 1927, 466 p., 48 pl. h.t., 1 carte.

BARTH H. -

Travels and discoveries in North and Central Africa. 3 vol., Centenary edition, F. Cass & C°, Londres, 1965.

BERNUS E. -

Techniques agricoles de l'Aïr, Encyclop. berbère, ed. prov., cahier n° 3, 1971, 5 p.

BERNUS E. -

Les palmeraies de l'Aïr. Revue de l'occident musulman, Aix en Provence - sous presse.

BERNUS S. -

Henri Barth chez les Touaregs de l'Aïr. Extraits du Journal de Barth dans l'Aïr, Juillet-Décembre 1850. Etudes Nigériennes n° 28, C.N.R.S.H., Niamey, 1972, 195 p.

BISSON J. -

Eleveurs caravaniers et vieux sédentaires de l'Aïr sud-oriental. Trav. Inst. Rech. Sahar., T. XXIII, 1° & 2° sem. 1964, pp. 95-110.

BONTE P. -

Production et échanges chez les Touaregs Kel Gress du Niger, Thèse 3° cycle, Paris, Juin 1970, 398 p. ronéo.

BOUSQUET G.H. -

Le droit musulman. Coll. A. Colin n° 373, Paris 1963.

BOVILL E.W. -

The golden trade of the Moors, Londres, O.U.P., 1958, ix + 281 p.

BROUIN G. -

Du nouveau au sujet de la question de Takedda. Notes Africaines, n° 47, 1950, pp. 90-91.

CHAMPAULT F.D. -

Une oasis du Sahara nord-occidental (Tabelbala). Paris, CNRS, 1967, 226 p. 21 pl.

CHAPELLE J. -

Les Touaregs de l'Aïr. Cahiers Ch de Foucauld, 1949, vol. 12, 3° sér., pp. 70-95.

CHUDEAU R. -

Sahara soudanais. Paris, A. Colin, 1909, iv + 326 p., 3 cartes h. t.

CORTIER M. -

Teguidda-n-tesemt. La Géographie, 5 Sept. 1909, pp. 159-164.

CORTIER M. -

Mission Cortier, 1908, 1909, 1910, Paris, Larose, 1914.

DELAFOSSÉ M. -

Haut-Sénégal-Niger (Soudan Français), Paris, Larose, 3 t. 1912 (cf. Tome 2, 428 p., 29 pl., 20 cartes).

DRESCH J. -

Note de Géographie humaine sur l'Aïr. Annales de géogr., n° 367, Mai-Juin 1959, pp. 257-262.

FOLEY Dr. -

Moeurs et médecine des Touaregs de l'Ahaggar. Paris, Leroux, 1930.

FOUCAULD Ch de -

Dictionnaire Touareg-français. Paris, Imprimerie Nat., 1951-1952, 4 vol.

FOUCAULD Ch. de, et MOTYLINSKI A. de -

Textes touaregs en prose (dialecte de l'Ahaggar), publiés par René Basset. Alger, J. Carbonel 1922.

GAST M. -

Alimentation des populations de l'Ahaggar. Etude ethnographique. Mémoire du CRAPE, VIII, Alger 1968.

GREIGERT J. et SAUVEL C. -

Modernisation de la zone pastorale nigérienne. Etude hydro-géologique. BRGM, 1970, 2 vol., cartes, tables.

Ibn BATOUTAH -

Voyage dans le Soudan par... trad. sur les ms. de la Bibliothèque du Roi par M. Mac Guckin de Slane. Paris, Imp. Royale 1845. Journal Asiatique, VIII + 62 p.

Ibn BATOUTAH -

Voyages. Texte arabe, accompagné d'une traduction par C. Defremery et le Dr B.R. Sanguinetti) Paris, Imp. Nat., T. IV, 1922, 479 p.

Ibn KHALDOUN -

Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord (trad. de Slane, nouvelle trad. P. Casanova), Paris, Geuthner, 4 Tomes.

JEAN. - L^t

Les Touaregs du Sud-Est, L'Afr. Paris, Larose, 1909, 361 p.

JEAN-LEON L'AFRICAIN -

Description de l'Afrique. Nouv. ed. trad. de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote, et R. Mauny. Paris, Maisonneuve 1956, 2 tomes, xvi + 630 p. 17 fig.

JOULIA F. -

Sur l'existence d'un important système de fractures intéressant le continental intercalaire de l'ouest de l'Afr (Niger, AOF). Bull. Soc. Géolog. de Fr., 6^e série, T. VII, fasc. 1-3, Paris, X, 1937, pp. 137-143, 2 fig. 1 pl.

LAMBERT R. -

Les salines de Taguidda-n-tessoum. Bull. Com. Et. Hist. & Sc. AOF, Avril-Sept. 1935, T. XVIII, n° 2-3, pp. 366-371.

LA RONCIERE Ch.de -

La découverte de l'Afrique au Moyen Age. Cartographes et explorateurs. Le Caire, Soc. Roy. de géogr. d'Egypte, 3 tomes (1925-1927).

LEVZION N. -

A seventeen-century chronicle by Ibn Al-Mukhtar : a critical study of Tarikh al Fattash. Bull. S.O.A.S., vol. XXXIV, part. 3, 1971, pp. 571-593.

LHOTE H. -

Les salines du Sahara. La saline de Taguidda-n-tisemt. La Terre et la Vie, III, n° 12, Déc. 1933.

LHOTE H. -

Contribution à l'étude des Touaregs soudanais. I. Les Saghmara, les Magheharen, les expéditions de l'Askia Mohamed en Aïr et la confusion Takedda - Tademekka. Bull. IFAN, B, XVII, 1955, pp. 334-370. II. Les limites de l'empire du Mali. La route de Gao à l'Aïr et au Caire ; Les Tademekket dans la région de Tombouctou ; les Songhaf dans l'Adrar des Iforas. Bull. IFAN, B, XVIII, 1956, pp. 391-407.

LOMBARD J. et MAUNY R. -

Azelick et la question de Takedda. Notes Africaines, n° 64, X, 1954, pp. 99-101.

MAIRE R. -

Etudes sur la flore et la végétation du Sahara central. Mémoires de la Sté d'Hist. Nat. d'Afrique du Nord., n° 3, Alger 1933.

MAUNY R. -

Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Age. Mémoire IFAN, n° 61, Dakar, 1961, 587 p.

MORTIMORE M.J. -

The changing resources of sedentary communities in Aïr, Southern Sahara. Geogr. Rev., Janv. 72, vol. 62, n° 1, pp. 71-91.

NICOLAS F. -

Tamesna. Les Ioullemmeden de l'Est ou Touareg Kel Dinnik. Cercle de Tawa, colonie du Niger. Paris, Imp. Nat. 1950, 279 p. 51 fig., 9 pl.

RICHER Dr. -

Les Oullimiden. Paris Larose 1924, 360 p.

RODD F. R. -

People of the veil. London, Macmillan, 1926, ix + 504 p.

ROY A. -

Vestiges de Takedda, ancienne capitale des Igdalen, centre minier et caravanier de l'Aïr au XIV^e siècle. Notes Africaines n° 29, I, 1946, pp. 5 - 7, 1 fig.

SERE DE RIVIERE E. -

Histoire du Niger. Paris, Berger-Levrault, 1965, 310 p.

SERVIGNE & PALES -

Les sels alimentaires. ORANA, Dakar, 1954.

TARIKH EL FETTACH - ou Chronique du chercheur, trad. Houdas et Delafosse, Paris, Lib. A. Maisónneuve, nouv. éd. 1964.

TARIKH ES SOUDAN ; trad. O. Houdas, Paris, Lib. A. Maisonneuve, nouv. éd. 1960.

URVOY Y. -

Chroniques d'Agadez. Journal de la Sté des Afric., T. IV, 1934, pp. 145-177.

URVOY Y. -

Histoire des Populations du Soudan central. (Colonie du Niger). Paris, Larose 1936, 350 p. 20 fig.

RAPPORTS D'ARCHIVES

CHAPELLE, Commandant J. -

La palmeraie d'Aoudéras. Archives Niamey, 1947, p. dactylogr.

DELAGE

Les problèmes forestiers I les palmiers dattiers -
Service des Eaux et Forêts : Miamey.

FILMOGRAPHIE

Les Gens du Sel. Réalisation Edmond Bernus, Comité du Film Ethnographique, 1972 (Mission ORSTOM-CNRS 1970)
16 mm couleur, sonore, 18 m.

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|--|------|
| Introduction | 1 |
| I - Le milieu physique | 5 |
| II - Le milieu humain | 8 |
| III - Les données historiques | 12 |
| IV - La société Ingelshi | 23 |
| V - Le sel | 30 |
| VI - Les dattes | 47 |
| VII - La circulation des biens | 61 |
| VIII - Les activités annexes | 76 |
| IX - Les échanges commerciaux | 83 |
| Annexes : tradition d'origine, texte tasawaq | 114 |
| Acte de libération d'un captif | 115 |
| Acte de donation de dattiers elkhabus | 117 |
| Bibliographie - Filmographie | 117 |
| Index | 122 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | | |
|------------------|------------------------|----|
| Photos 1 et 2 | | 31 |
| Photos 3, 4 et 5 | (photos BERNUS) | 37 |
| Photos 6 et 7 | | 43 |
| Photos 8 et 9 | | 49 |
| Photo 10 | | 91 |
| Figures 1 et 2 | entre les pp. 6 et 7 | |
| Figures 3 et 4 | entre les pp. 32 et 33 | |
| Figure 5 | entre les pp. 46 et 47 | |

GLOSSAIRE DES TERMES VERNACULAIRES UTILISES

(Ts : Tasawaq - Tm : Tamasheq - H : Hawsa - S : Songhay).

- Abatol, pl. *ibəṭlan* : bassin de décantation, et d'une façon plus générale, ensemble des bassins salants constituant une exploitation. (Ts)
- Abokal : petit sac de sparterie contenant de 3 à 400 g. de dattes.
- Afarkok, pl. *iferkak* : plaque mince, base du pain de sel en cours de façonnement (Ts)
- Afarag-m-me : porte d'une parcelle de palmeraie (Ts)
- Afasas (pl. ?) : pain de sel rectangulaire de grandes dimensions.
- Afazo (*Panicum turgidum*) : graminée dont la paille sert à faire des balais et à emballer les pains de sel (Tm, Ts)
- Aghaleshum (*Solenostemma oleifolium*) : Plante de l'Ahaggar vendue sur le marché (Tm, Ts)
- Aghasal : ensemble de gens qui se reconnaissent une origine commune. Le terme français le plus approchant serait "clan" (Ts).
- Agheri : cuivre (Ts, Tm)
- Aghlal-n-egəri : sorte de niveleuse pour la préparation des parcelles (Ts, Tm)
- Agulgul (pl. *igulgulen*) : rejet de palmier (Ts)
- Akaraf : ballot de pains de sel (Ts, Tm)
- Allagh, pl. *illaghen* : nervure de palme (Ts, Tm)
- Alqali : juge musulman. L'alqali d'In Gall est le chef du village reconnu par l'administration. (arabe)
- Alwat (*Schouwia purpurei*) : plante galactogène pour les chamelles (Tm)
- Amaghlas : troisième phase du cycle d'exploitation d'une saline (Ts)
- Amali : mâle (Ts, Tm)
- Aman-n-aksar : lichen (?) vendu sur le marché d'In Gall.
- Amasdragh, fem. Tamasdraght, pl. *Imesdraghen* : l'un des deux groupes (aghasal) à l'origine de Tegidda-n-Tesemt (Ts)
- Amasgharat : seconde récolte de dattes, fécondées en Novembre et cueillies en Février (Ts)
- Ameytal, pl. *imeytalen* : petit sac de cuir, fait d'une seule peau (de chèvre ou de mouton) (Tm).
Synonyme en hawsa : Sukulmi.
- Amela : louche en bois (Ts, Tm)
- Anasafu, fem. Tanasafut, pl. *Inusufa* : l'un des deux groupes (aghasal) à l'origine de Tegidda.
- Araro : fruit d'un arbre (?) de Nigeria, vendu sur le marché d'In Gall (H)
- Asa : fibre du tronc du palmier dattier (Ts, Tm)
- Asawagh, fem. Tasawaght, pl. *Isawaghen* : l'un des deux groupes (aghasal) à l'origine d'In Gall.

Azakka : mesure en bois pour le mil (Tm, Ts)

Azɣroz : outil pour creuser les bassins salants (Ts)

Azɣwud : maladie du dattier (Ts), gâle des animaux (Tm)

Baasu : puisette de cuir (Ts)

Baasu kʷoy : "le maître de la puisette", celui qui apporte l'eau dans les bassins salants

Babashi : 2° et 4° phases du cycle d'exploitation d'une saline (Ts)

Cerabango : pain de sel triangulaire (Ts)

Dawdawa : condiment fabriqué avec les graines de néré (*Parkia biglobosa*) (H)

Dermi : botte de palmes de doum (H)

Ederef, fem. Tedereft, pl. Iderfan : affranchis (Ts, Tm)

Egigi : charge d'un animal.

Eghɣlal : pré-héritage (Ts, Tm)

Elkhabus : dévolution de biens de mères en filles (orig. Arabe)

Emgedeshie : langue parlée naguère encore à Agadès, proche de la Tasawaq (Tm, Ts)

Enad, pl. enadan : forgeron (Ts, Tm)

Enele-n-idal (croton amabilis ?) : graines d'un arbre du Sud, vendues à In Gall (Tm)

Eres, pl. ersan : trou d'eau creusé dans le lit des oueds (Tm)

Ewul : coeur du palmier (Ts)

Fagfago : Pain de sel rectangulaire, de 40 cm environ de longueur (Ts)

Farandaw : bassin secondaire de décantation.

Gaast :alebasse (S, Ts)

Gaasu kʷoy : femme qui travaille dans les salines, apporte la terre, remporte le sel, et nettoie les bassins.

Ghɣlɣt : plante vendue au marché d'In Gall (non identifié) (Tm)

Habɣdigi : balai servant à nettoyer les bassins salants (Ts)

Hegi : fécondation des dattiers (Ts)

Hari zururu (S, Tm) : gouttière pour l'eau de pluie.

Ijiwa : bouquet de fleurs femelles qui donnera naissance au régime de dattes (Ts)

Itefɛnen : paysans sédentaires du Sud (Tm, Ts)

Jawt : pierre provenant de Nigeria (?), vendue sur le marché d'In Gall.

Jamium : forgeron (S)

Kanjilo : bouse de vache (H)

Kapsik : fragment dealebasse servant d'écope (Ts)

Kori : cours d'eau temporaire (oued) (H)

Kotame : jatte pour laver le linge ou tanner les peaux (Ts)

Kulla : morceaux de racines (prov. Nigeria) vendus sur le marché d'In Gall (H)

Kumu : petite houe servant à gratter la terre salée (Ts)

Kusari : jarre à eau à col étranglé (Ts)

Kusu : marmite (S, Ts)

Labu kwarey : argile blanche à poterie (Ts, S)

Mananad : mélange de deux plantes, vendu sur le marché d'In Gall (Ts, H ?)

Mus K^Woy "maitre de l'aspersion"

Sambu hangara : vase de nuit (Ts)

Sambu huru : foyer mobile (Ts)

Sherif, fem. Tasherift, pl. Isherifen : l'un des deux groupes fondateurs d'In Gall. Font remonter leur origine à la fille du Prophète.

Shero, pl. sheroyo : fleurs mâles du dattier (Ts)

Sukulmi : petit sac de cuir fait d'une seule peau de chèvre ou de mouton (H). Voir Ameytal.

Tadaksahaq : parler des Dahusahak (Tm, Ts)

Tafɛluwit : porte en planches (Ts)

Tafɛrkast : terre salée (Ts, Tm)

Taferkit : bouse de vache (Tm)

Tafarshit : plante non identifié (Tm)

Tagdalt : parler des Igdalen (Ts, Tm)

Taggɛl : compensation matrimoniale (Ts)

- Taghlalt : petit pain de sel rectangulaire (de 18 à 20 cm de long.) (Ts)
- Taghlamt : caravane du sel de Bilma (Tm)
- Takalmi : sandales (H)
- Tahroft (pl. shikurufa) : sac en natte pour contenir le mil. (Tm, Ts)
- Tamagellet : jeune dattier qu'on peut encore déplacer (Ts)
- Tanzighobugét wani : pierre pour taper, durcir (Ts)
- Tanzigho tuse wani : pierre à lisser (Ts)
- Tarsiyo : petite écuelle pour cuire les galettes
petits bassins salants d'évaporation (Ts)
- Tasaga : demi-charge d'âne.
- Tasawaq : langue parlée à In Gall et à Tegidda-n-tesemt (Ts, Tm)
- Taushit : tribu (Tm). Semble être l'équivalent de aghasal
- Tazaragade : (Artemisia judaica) : plante de l'Ahaggar vendue à In Gall (Tm)
- Tazemtalamt : sac de sparterie pouvant contenir de 1, 5 à 2 kg de dattes (Ts)
- Tazey : dattier
- Tazolt : antimoine (Tm)
- Tednes : palmier âgé de 5 à 10 ans.
- Tegeze : neveu utérin (fils de la soeur d'Ego) (Tm, Ts)
- Tekasit : héritage (Ts)
- Tesemt : sel (Ts, Tm)
- Teyne ize : noyau de datte (Ts)
- Tigelmust : turban, voile de tête (Ts, Tm)
- Tirza : Calotropis procera (Tm, Ts)
- Tuggup : Artemisia campestris, plante de l'Ahaggar vendue à In Gall.
- Tungul : Antimoine (Ts)
- Tuwila : Sclerocarya Birrea, arbre de la zone soudanienne.
- Wellen : saison chaude.
- Zangarat : porte en stores de côtes de palmier (Ts)
- Zawre : hall d'entrée des grandes concessions (H).

**Achievé d'imprimer
le 3^e trimestre 1972
sur les presses
de l'Imprimerie Copédith**